

MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DU BUDGET



BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

**Rapport sur la situation
d'exécution du budget et de la
trésorerie de l'Etat, exercice
2022, au 30 septembre**

NOTE SYNTHETIQUE

Le budget de l'Etat, exercice 2022, s'est exécuté au troisième trimestre, dans un environnement international peu favorable. En effet l'activité économique mondiale, peinant déjà à se redresser des effets de la pandémie de la COVID-19, s'est fragilisée avec la survenue de la crise russo-ukrainienne. Les perspectives sont rendues ainsi incertaines, avec une inflation plus élevée que prévue. Le taux de croissance économique mondiale qui était projetée à 4,4% avant la crise ralentirait plus que prévue pour se situer à 3,6% en 2022 contre 6,1% en 2021¹.

Dans la zone UEMOA, les pays évoluent dans un environnement communautaire marqué par un raffermissement de la reprise de l'activité économique. Un taux de croissance de 6,1% est attendu en 2022 contre 5,5% en 2021. Toutefois, ces prévisions de croissance restent entourées de risques fortement baissiers liés notamment à l'évolution des situations sécuritaire et socio-politique dans la sous-région, à la persistance des tensions géopolitiques et au resserrement des conditions de financement à l'échelle internationale.

Au plan national, l'exécution du budget se poursuit dans un contexte socio-économique extrêmement difficile caractérisé par la persistance des attaques terroristes accentué par les effets néfastes de la crise russo-ukrainienne ayant entraîné une hausse des prix à la consommation.

En matière de finances publiques, la gestion budgétaire est marquée par la mise en œuvre du Plan d'actions de la Transition et les difficultés de mobilisation des financements extérieurs. L'activité économique nationale en 2022 connaîtrait une décélération de son rythme de croissance. La croissance économique est attendue à 4,2% en 2022 après 6,9% en 2021.

Les priorités budgétaires demeurent axées sur les défis liés au contexte économique et social actuel, principalement la poursuite des actions de défense et de sécurisation du pays, la réponse à la crise humanitaire engendrée par le terrorisme, la refondation de l'Etat et l'amélioration de la gouvernance ainsi que la réconciliation nationale et la cohésion sociale.

A fin septembre 2022, le niveau de mobilisation des ressources du budget général de l'Etat s'établit à 1 949,25 milliards FCFA sur des prévisions annuelles ajustées de 2449,11 milliards FCFA, soit un niveau de réalisation de 79,59%. En 2021 à la même période, le taux se situait à 72,39% sur des prévisions annuelles de 2 181,98 milliards de FCFA. Les recettes ordinaires et les recettes extraordinaires ont été recouvrées respectivement à hauteur de 1 743,02 milliards FCFA et 206,23 milliards de FCFA à fin septembre 2022, soit des taux respectifs de 82,61% et 60,82%.

Au titre des dépenses budgétaires, sur une prévision annuelle de 2 919,15 milliards de FCFA en crédits de paiement, les dépenses exécutées « base engagé visé » à fin septembre 2022 s'élèvent à 2 234,03 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 76,53% contre un taux d'exécution de 77,53% en 2021 à la même période. Les dépenses ordinaires et les dépenses en capital enregistrent des taux respectifs « base engagé visé » de 78,38% et de 71,50%.

Au titre de la gestion de la trésorerie à fin septembre 2022, il a été décaissé **2 555,16 milliards de FCFA** contre des encaissements constatés de **2 706,12 milliards de FCFA**. Il se dégage un solde créditeur de **150,96 milliards de FCFA** sous la période.

Au 30 septembre 2022, il se dégage une épargne budgétaire de 139,07 milliards de FCFA et un solde budgétaire global déficitaire de -366,58 milliards de FCFA. Ce niveau de déficit traduit une nette amélioration par rapport au niveau de déficit à l'élaboration de la loi de finances initiale.

¹ FMI : « Perspectives de l'économie mondiale (PEM), avril 2022 et Mises à jour en juillet 2022 ».

TABLE DES MATIERES

NOTE SYNTHETIQUE.....	A
TABLE DES MATIERES	B
TABLEAUX.....	C
LISTE DES GRAPHIQUES	D
LISTE DES ANNEXES	D
SIGLES ET ABBREVIATIONS	E
INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL, SOUS REGIONAL ET NATIONAL	2
I.1. CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL, REGIONAL ET SOUS REGIONAL	2
I.2. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE	4
I.3. PRIORITES ET MESURES POUR L'EXECUTION DU BUDGET 2022	6
1.3.1 RAPPEL DES PRIORITES DU BUDGET 2022	6
1.3.2 RAPPEL DES MESURES POUR L'EXECUTION DU BUDGET 2022.....	7
I.4. CONFIGURATION DU BUDGET DE L'ETAT, EXERCICE 2022 AU 30 SEPTEMBRE.....	8
II. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES	10
II.1. REALISATION AU TITRE DU 3 ^{EME} TRIMESTRE DES RECETTES BUDGETAIRES (DU 1 ^{ER} JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 2022)	10
II.1.1 Réalisation trimestrielle des recettes ordinaires	11
II.1.2 Réalisation trimestrielle des recettes extraordinaires	14
II.2. CUMUL DES REALISATIONS DES RECETTES BUDGETAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2022	14
II.2.1 Réalisation cumulée des recettes ordinaires au 30 septembre 2022	15
II.2.2 Analyse par structure de recouvrement.....	19
II.2.3 Réalisation cumulée des recettes extraordinaires.....	28
III. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES	31
III.1. ANALYSE DE L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT PAR NATURE DE DEPENSES.....	32
III.1.1 Les dépenses ordinaires	34
III.1.1.1 Les charges financières de la dette	35
III.1.1.2 Les dépenses de personnel	35
III.1.1.3. Les dépenses d'acquisitions de biens et services	37
III.1.1.4 Les dépenses de transferts courants	38
III.1.1.5 Les dépenses en atténuation des recettes	39
III.1.2. Les dépenses en capital.....	39
III.1.2.1 Les dépenses d'investissements exécutés par l'Etat	40
III.1.2.2 Les transferts en capital	42
III.2. L'ANALYSE DE LA SITUATION D'EXECUTION PAR PROGRAMME	43
III.3. SITUATION DES DEPENSES SOCIALES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE.....	44
III.4. ANALYSE DES CREDITS DELEGUES.....	45
III.5. DEPENSES SPECIFIQUES POUR PRENDRE EN CHARGE LES EFFETS DE LA COVID-19.....	45
III.6. ANALYSE DES RESTES A LIQUIDER EN PROCEDURE NORMALE	46
III.7. ANALYSE DES DEPENSES DE CONSOMMATION D'EAU, D'ELECTRICITE ET DE TELEPHONE.....	47
III.7.1 Analyse des dépenses de consommation d'électricité	47
III.7.2 Analyse des dépenses de consommation d'eau.....	47
III.7.3. Analyse des dépenses de consommation de téléphone.....	48
IV. SITUATION D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES.....	48
IV.1. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE PASSATION DES MARCHES DES MINISTERES ET DES INSTITUTIONS	49
IV.2. SITUATION DES REMISES DE PENALITES ET DE PAIEMENT DES INTERETS MORATOIRES.	51

IV.3. REPARTITION DES MARCHES PAR PROCEDURE DE PASSATION.....	52
A. Appel à concurrence ouverte	53
B. Procédures exceptionnelles (Entente Directe et Appels à concurrence restreinte).	53
V. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE DEBLOCAGES DE FONDS	56
V.1. SITUATION D'EXECUTION PAR NATURE DE DEPENSE.....	56
V.2. EXECUTION DU PLAN DE DEBLOCAGE DE FONDS PAR MINISTERE ET INSTITUTION	57
V.3. DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS DE DEBLOCAGE DES FONDS.	57
VI. EVOLUTION DES DELAIS DE PAIEMENT DE LA DEPENSE PUBLIQUE.....	57
VII. GESTION DE LA TRESORERIE	61
VII.1. SITUATION DES ENCAISSEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2022	61
VII.2. SITUATION DES DECAISSEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2022	61
VII.3. SOLDE DES OPERATIONS D'ENCAISSEMENT ET DE DECAISEMENT AU 30 SEPTEMBRE 2022	61
VII.4. EVOLUTION DES INSTANCES DE PAIEMENTS DU TRESOR AU 30 SEPTEMBRE 2022	62
VII.5. SITUATION DES DISPONIBILITES DE TRESORERIE AU 30 SEPTEMBRE 2022	62
VII.6. EVOLUTION MENSUELLE DES SOLDES DES COMPTES DE DEPOTS DU 1 ^{ER} JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2022.....	62
VIII. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE PERFORMANCES DE LA GESTION BUDGETAIRE	63
VIII.1. LES SOLDES BUDGETAIRES	64
VIII.2. CRITERES DE REALISATION QUANTITATIFS ET OBJECTIFS INDICATIFS DU PROGRAMME EN LIEN AVEC LE TOFE.....	64
IX. RECOMMANDATIONS	66
IX.1. AU TITRE DES DEPENSES DE PERSONNEL	66
IX.1.1. Le constat	66
IX.1.2. Mesures correctives.....	66
IX.2. AU TITRE DES RAPPORTS MENSUELS SUR LA SITUATION D'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE	67
CONCLUSION	69

TABLEAUX

Tableau 1 : Croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles.....	6
Tableau 2: Etat de recouvrement par nature des recettes ordinaires du 3 ^{ème} trimestre 2021, des 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestres 2022 (en milliards FCFA).....	12
Tableau 3: : Etat de recouvrement par régie des recettes ordinaires du 3 ^{ème} trimestre 2021, des 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestres 2022 (en milliards FCFA).....	13
Tableau 4: Etat de recouvrement cumulé des recettes au 30 septembre 2021 et 2022 (en milliards FCFA)	14
Tableau 5: Situation des recettes ordinaires par régie à fin septembre 2021 et 2022 (en milliards).....	27
Tableau 6 : Situation des décaissements des dons programmes par groupe de donateurs au 30 septembre 2022 (en milliards FCFA).....	29
Tableau 7 : Situation des décaissements des dons projets par groupe de donateurs au 30 septembre 2022 (en milliards FCFA)	29
Tableau 8 : Situation d'exécution des dépenses par grande nature au 30 septembre 2021 et 2022 (en milliards de FCFA)	32
Tableau 9 : Volume des dépenses engagées visées par nature des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2022(en milliards FCFA)	33
Tableau 10: Evolution de consommation d'électricité à fin juillet sur la période 2021 à 2022.....	47
Tableau 11: Evolution de consommation d'eau à fin juin sur la période 2021 à 2022.....	47

Tableau 12: Evolution des dépenses de communications téléphoniques à fin juillet sur la période 2021 à 2022.....	48
Tableau 13: Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin septembre 2022	51
Tableau 14 : délai de traitement des dossiers de dépenses publiques dans les ministères et institutions au 30 septembre 2022 et 2021 (en jours).....	58
Tableau 15: Délais de traitement des dossiers sur crédits délégués	59
Tableau 16: Situation des disponibilités de trésorerie à fin septembre 2022.	62
Tableau 17: Situation des soldes au 30 septembre 2022 (en milliards de FCFA).....	64
Tableau 18: situation de transmission des rapports mensuels sur la situation d'exécution physique et financière du troisième trimestre 2022.....	67

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Perspectives de croissance économique dans les grandes zones (en %)	3
Graphique 2 : Taux de croissance du PIB réel et contributions des secteurs à la formation du PIB	6
Graphique 3 : recouvrements des recettes ordinaires à fin septembre 2021 et 2022 par nature	15
Graphique 4 : recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin septembre 2021 et 2022.	16
Graphique 7 : Les recouvrements des recettes leaders de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique à fin septembre 2021 et 2022.	25
Graphique 8 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 septembre 2022 (en milliards de FCFA)	34
Graphique 9 : Evolution des dépenses exécutées par nature au 30 septembre 2021 et 2022(en milliards de FCFA)	34
Graphique 10 : Evolution des soldes des correspondants du Trésor au 30 septembre 2022 (en F CFA milliards F CFA)	63

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : récapitulatif des ajustements de crédits opérés au 30 septembre en milliards de FCFA.	I
Annexe 2 : Situation d'exécution des dépenses de personnel, par ministère au 30 septembre 2022 en FCFA.	II
Annexe 3 : Situation d'exécution des dépenses d'acquisition des biens et service, par ministère au 30 septembre 2022 en FCFA.....	III
Annexe 4 : Situation d'exécution des dépenses de transferts courants, par ministère au 30 septembre 2022 en F CFA.	IV
Annexe 5 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement exécuté par l'Etat, par ministère au 30 septembre 2022 en F CFA.	IV
Annexe 6 : Situation d'exécution des Crédits de paiement des programmes budgétaires en F CFA.....	VI
Annexe 7 : Situation d'exécution des Crédits de paiement des dépenses sociales CFA en FCFA.....	IX
Annexe 8 : Situation d'exécution des CP des Crédits Délégués en FCFA.	X
Annexe 9 : Situation d'exécution des lignes Covid-19 en milliards de FCFA.....	XI
Annexe 10 : Situation d'exécution des Autorisations d'Engagement en FCFA.....	XI
Annexe 11 : Situation des restes à liquider des crédits de paiement en procédure normale en FCFA.....	XIV
Annexe 12 : Situation des consommations d'électricité de 2021 et 2022 à fin juillet en FCFA	XV
Annexe 13 : Situation des consommations d'eau de 2021 et 2022 à fin juin en FCFA	XVI
Annexe 14 : Situation des consommations téléphoniques de 2021 et 2022 à fin juillet en FCFA.....	XVII
Annexe 15 : Situation de transmission des rapports de mise en œuvre des PPM en FCFA	XVIII
Annexe 16 : Situation de la mise en œuvre des plans de déblocage de fonds par nature et par ministères et institutions en FCFA.....	XXI

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABS	: Appuis Budgétaires Sectoriels
BA-BF	: Banque Atlantique du Burkina Faso
BCE	: Banque Centrale Européenne
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CF	: Contrôleur Financier
CID	: Circuit Informatisé de la Dépense
CODEP-MP	: Comité de Suivi des délais d'Exécution des Dépenses Publics et des Marchés Publics
CRD	: Commission de Règlement des Différends
DAF	: Direction de l'Administration et des Finances
DC-BR	: Dépositaire Central/Banque de Règlement
DCIM	: Dépenses Communes Interministérielles
DGB	: Direction Générale du Budget
DGCMEF	: Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers
DGD	: Direction Générale des Douanes
DGI	: Direction Générale des Impôts
DGTCP	: Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DOC	: Direction de l'Ordonnancement et de la Comptabilité
FEC	: Facilité Elargie de crédits
FMI	: Fonds Monétaire International
IAP	: Instrument Automatisé de Prévisions
IP	: Indicateur de Performance
IPC	: Indice Prix Consommation
IS	: Impôt sur les Sociétés
IUTS	: Impôt Unique sur les Traitements et Salaires
LED	: Light Emitting Diode (Diode Electroluminescente en Français)
LFI	: Loi de finances Initiale
LFR	: Loi de finances rectificative
MCA	: Millenium Challenge Account
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MOD	: Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement en Europe
ONATEL	: Office National des Télécommunications
ONEA	: Office National de l'Eau et de l'Assainissement
PAGEDD	: Programme d'Actions du Gouvernement pour l'Emergence et le Développement Durable
PAP	: Programme d'Actions Prioritaires
PCS	: Prélèvement Communautaire de Solidarité

PDF	: Plan de Déblocage des Fonds
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNDES	: Plan National de Développement Economique et Sociale
PPM	: Plan de Passation des Marchés
PRM/DMP	: Personne responsable des Marchés/Directeur des marchés Publics
PSCE	: Programme Spécial de Création d'Emplois
PSUT	: Programme Socio-économique d'Urgence de la Transition
PTBA	: Plan de Travail du Budget Annuel
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SIGASPE	: Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du personnel de l'Etat
SIGEET	: Système Intégré de gestion de l'Eau, de l'Electricité et du Téléphone
SIMP	: Système d'Information Intégré des marchés Publics
SONABEL	: Société Nationale d'Electricité du Burkina
SONABHY	: Société Nationale des Hydrocarbures du Burkina
SYDONIA	: Système Douanier Automatisé
TOFE	: Tableau des Opérations Financières de l'Etat
TPP	: Taxe sur les Produits Pétroliers
TVA	: Taxe sur la valeur Ajoutée
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

INTRODUCTION

Le budget de l'Etat, exercice 2022 a été adopté par la loi n°042-2021/AN du 16 décembre 2021 portant loi de finances pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2022. Promulguée par le décret n°2021-1352/PRES du 31 décembre 2021, ladite loi a été mise en exécution depuis le 1^{er} janvier 2022.

Dans le cadre du suivi de l'exécution des lois de finances, le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) produit trimestriellement un rapport sur la situation d'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat.

Le présent rapport fait la synthèse de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2022, au 30 septembre tant en recettes qu'en dépenses. Il comprend, outre l'analyse du contexte économique mondial, sous régional et national, la nouvelle configuration du budget à fin septembre 2022, la situation de mobilisation des recettes et de l'exécution des dépenses budgétaires, la situation d'exécution du plan de passation des marchés et du plan de déblocage des fonds, les principaux soldes et indicateurs de performance de la gestion budgétaire ainsi que les recommandations générales.

I. CONTEXTE ECONOMIQUE MONDIAL, SOUS REGIONAL ET NATIONAL

Le budget de l'Etat, exercice 2022, s'est exécuté au troisième trimestre, dans un contexte marqué, d'une part par la persistance des attaques terroristes et d'autre part, par les effets négatifs de la crise russo-ukrainienne.

I.1. Contexte économique international, régional et sous régional

Au niveau mondial², les perspectives de raffermissement de l'activité économique se sont dégradées à la suite de la survenue du conflit russo-ukrainien. L'activité économique fait face au durcissement des conditions financières mondiales sous l'effet du relèvement des taux directeurs pour lutter contre l'inflation, notamment aux Etats-Unis. En outre, les tensions géopolitiques restent fortes, toute chose qui a assombri davantage le redressement attendu de l'économie mondiale.

Le taux de croissance de l'économie mondiale s'établirait à 3,6% en 2022 contre 6,1% un an plus tôt, en dégradation de 0,8 point de pourcentage comparativement aux perspectives économiques en janvier 2022. Cette situation se ressentirait plus dans les pays émergents et ceux en développement qui enregistrent une dégradation de 1,0 point de pourcentage avec un taux de croissance projeté à 3,8% en 2022 contre 6,8% en 2021. Dans les pays avancés, la dégradation est de 0,6 point de pourcentage avec un taux de croissance attendu à 3,3% 2022 contre 5,2% en 2021. . En perspectives, le taux de croissance mondiale est projeté à 3,6% en 2023. Il serait de 2,4% dans les économies avancées et de 4,4% les pays émergents et les pays en développement.

Les pressions sur les prix à la consommation devraient se maintenir à un niveau élevé et plus longtemps que ne l'envisageaient les dernières prévisions, en raison de l'augmentation des cours des produits de base et de la généralisation des pressions à la hausse sur les prix à la consommation. En moyenne annuelle, comparativement aux prévisions initiales, la progression des prix s'accroîtrait dans les économies avancées (+1,8 point de pourcentage) et davantage dans les pays émergents et les pays en développement (+2,8 points de pourcentage), pour ressortir respectivement à 5,7% en 2022 contre 3,1% en 2021 et à 8,7% contre 5,9% un an plus tôt.

En Afrique subsaharienne³, l'activité économique qui a connu un rebond en 2021 (4,5%), ralentirait en 2022 avec un taux de croissance qui se situerait à 3,8%. En particulier, pour l'Afrique du Sud et le Nigeria, il est prévu des taux de croissance respectivement de 1,9% et 3,4% en 2022 contre respectivement 4,9% et 3,6% en 2021. Les perspectives de croissance restent soumises au resserrement monétaire en cours dans les économies avancées, l'instabilité politique et les risques sécuritaires dans de nombreux pays ainsi qu'au conflit russo-ukrainien qui continue de bouleverser les marchés mondiaux des matières premières. En perspective pour 2023, le taux de

² FMI : « Perspectives de l'économie mondiale (PEM), avril 2022.

³ FMI : « Perspectives économiques régionales Afrique Subsaharienne, avril 2022 »

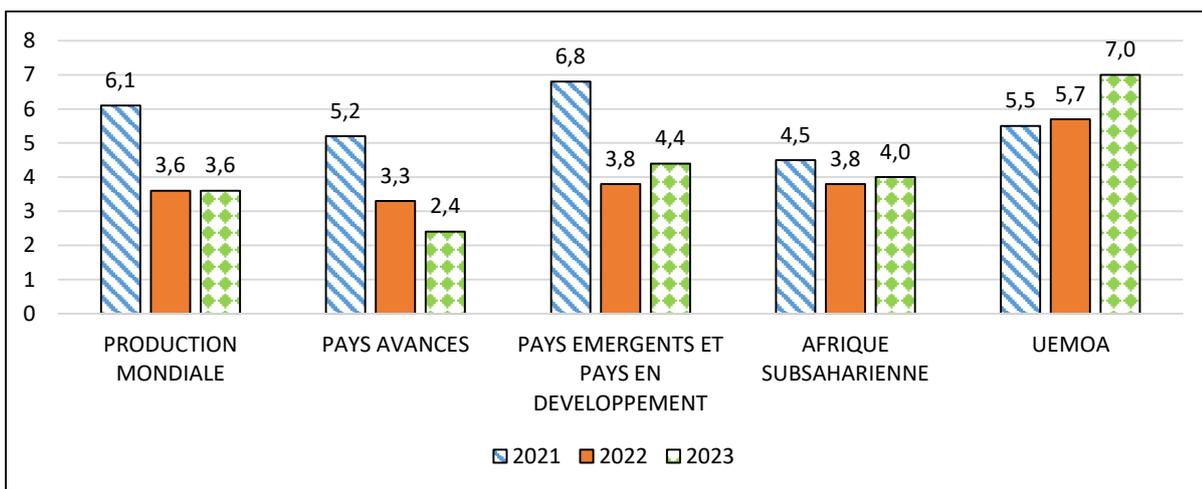
croissance de la zone se situerait à 4,0%. Particulièrement en Afrique du Sud, au Nigéria et au Ghana, il serait respectivement de 1,4%, 3,2% et 5,1% en 2023.

Au niveau des prix, l'inflation serait exacerbée par une hausse plus élevée des prix du pétrole et des denrées alimentaires, les sécheresses et les restrictions chez les pays exportateurs de produits alimentaires ainsi que les ruptures mondiales d'approvisionnement qui influencent fortement à la hausse les pressions sur les prix. Le taux d'inflation est attendu à 12,2% en 2022 contre 10,7% en 2021. En particulier au Nigeria, en Afrique du Sud et au Ghana, l'inflation ressortirait respectivement à 16,1%, 5,7% et 16,3% en 2022 contre respectivement 16,9%, 4,4% et 9,1% en 2021. En 2023, le taux d'inflation pour ces pays est projetée respectivement à 13,1%, 4,6% et 13,0%. Pour l'ensemble de l'Afrique Subsaharienne, il ressortirait à 9,6%.

Dans l'UEMOA⁴, les perspectives de raffermissement de la reprise de l'activité économique se sont maintenues. Toutefois, initialement projetée à 6,1%, la croissance économique a été révisée à 5,7% en 2022 contre 5,5% en 2021. Cette croissance est portée par la hausse de la valeur ajoutée dans l'ensemble des secteurs de production et soutenue par la bonne tenue de la consommation finale et l'investissement. En perspective, la croissance demeurerait vigoureuse avec un taux projeté à 7,0% en 2023.

Concernant le niveau général des prix à la consommation, il s'accroîtrait de 1,1 point de pourcentage pour s'afficher à 7,1% contre 3,6% en 2021, en raison essentiellement du renchérissement des produits alimentaires, notamment les céréales, les huiles, les légumes et les tubercules. En perspective, le taux d'inflation est projeté en baisse à 4,1% en 2023.

Graphique 1 : Perspectives de croissance économique dans les grandes zones (en %)



Source : DGEF, à partir de la Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale du FMI, avril 2022

Sur le marché des changes, le cours du dollar US par rapport au FCFA s'est situé à 662,5 FCFA en septembre 2022, contre 647,7 FCFA en août, en appréciation de 2,3%. Comparativement au même mois de l'année 2021, le cours du dollar US s'est apprécié de 18,9%. En moyenne, au cours du

⁴ FMI : « Perspectives économiques régionales Afrique Subsaharienne, avril 2022 », Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA, septembre 2022.

troisième trimestre 2022, le cours du dollar US s'est situé à 651,6 FCFA contre 556,5 FCFA au même trimestre de l'année 2021, soit une appréciation de 17,1%.

Concernant **les cours des principales matières premières exportées**, le **cours de l'once d'or** s'est affiché à 1 685,4 dollars US en septembre 2022 contre 1 765,6 dollars US le mois précédent, soit une baisse de 4,5%. En glissement annuel, il est en baisse de 7,1%. Le cours moyen au troisième trimestre 2022 est 1 729,9 dollars US, en baisse de 4,0% par rapport à la même période un an plus tôt.

S'agissant du **cours du coton**, il a enregistré une baisse de 4,9% en septembre 2022, se situant à 2 607,8 dollars US contre 2 743,0 dollars US en août 2022. En comparaison avec septembre 2021, il est en progression de 14,1%. En moyenne, le cours ressort en hausse de 23,5% au troisième trimestre de 2022 en s'affichant à 2 746,5 dollars US contre 2 224,3 dollars à la même période un an plus tôt.

Quant au **cours du baril de pétrole**, il a enregistré une baisse de 8,6% en septembre 2022, en variation mensuelle. En effet, il s'est affiché à 90,2 dollars US contre 98,6 dollars US un mois auparavant. En glissement annuel, le cours du baril de pétrole est en hausse de 20,9%. Au troisième trimestre de 2022 le cours du baril de pétrole s'est établi en moyenne à 99,2 dollars US contre 73,0 dollars US à la même période en 2021, soit une augmentation de 35,9%.

I.2. Conjoncture économique nationale

L'activité économique nationale s'est déroulée dans un environnement marqué par la persistance des attaques terroristes entraînant un déplacement interne de populations et par le déroulement de la campagne agro-sylvo-pastorale jugée quelque peu favorable. Aussi, le contexte national se caractérise par la mise en œuvre du Plan d'actions de la Transition et les difficultés de mobilisation des financements extérieurs, les ajustements budgétaires et leurs conséquences sur les dépenses d'investissements. En outre, le contexte est soumis aux effets de la crise russo-ukrainienne, notamment l'accentuation des pressions sur les prix des produits importés et locaux.

Selon les dernières estimations⁵ en date d'août 2022, le taux de croissance économique est projeté à 4,2% en 2022 contre une projection de 6,7% en mars, sous l'hypothèse d'un

⁵ Cadrage macroéconomique du Comité de Prévision et de Conjoncture (CPC), mars 2022

environnement international et national peu favorable. Le PIB nominal s'établirait à 12 145,9 milliards de FCFA en 2022 contre 11 275,8 milliards de FCFA en 2021. La croissance serait tirée par les secteurs primaire et tertiaire.

Le secteur primaire connaîtrait une hausse de sa valeur ajoutée de 9,5% en 2022 après une baisse de 9,0% en 2021. Cette performance serait due principalement aux activités des branches « agriculture de rente » (+17,0%), « agriculture vivrière » (+10,2%) et « égrenage coton » (+5,7%). Sa contribution à la croissance du PIB passerait de -2,0 points de pourcentage en 2021 à 2,0 points de pourcentage en 2022.

Le secteur secondaire enregistrerait une croissance de 2,2% en 2022 après 8,3% en 2021. Cette faible performance serait principalement liée à une contraction dans les branches « activités extractives » (-6,7%) et « travaux de construction » (-1,3%), atténuée par les performances enregistrées dans les branches d'activités : « fabrication du ciment et d'autres produits minéraux » (+14,3%), « production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+8,4%) et « fabrication de textiles et articles d'habillement » (+2,8%).

La contribution du secteur secondaire à la croissance du PIB est négative. Elle ressortirait à -0,6 point de pourcentage en 2022 contre 2,4 points de pourcentage en 2021. Sa part dans la formation du PIB se situerait à 24,0% en 2022 contre 27,4% en 2021.

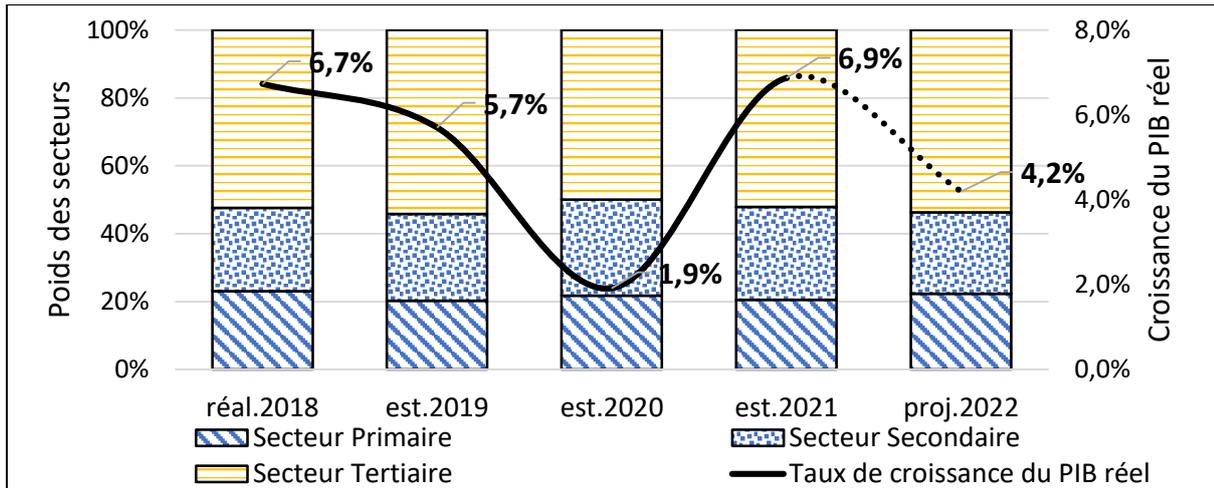
Le secteur tertiaire afficherait une croissance de 6,4% en 2022 après 14,3% en 2021. Cette performance serait imputable principalement aux activités des branches « commerce » (+8,4%), « Services d'administration publique et autres services collectifs ou personnels » (+6,9%), « activités financières et d'assurances » (+6,2%), « activités immobilières » (+5,6%) et « hôtellerie et restauration » (+5,1%).

La contribution à la croissance du PIB passerait de 6,4 points de pourcentage en 2021 à 2,8 points de pourcentage en 2022. La part de ce secteur à la formation du PIB (y compris impôts et taxes nets sur les produits) serait de 53,7% en 2022 contre 52,2% en 2021.

Le taux d'inflation en moyenne annuelle⁶ est ressorti à 12,53% en septembre 2022 contre 3,31% en septembre 2021. Pour l'ensemble de l'année 2022, il ressortirait à 13,9% en hausse de 10,0 points de pourcentage par rapport à 2021.

⁶ Moyenne des indices des 12 derniers mois comparée à celle des 12 derniers mois précédents

Graphique 2 : Taux de croissance du PIB réel et contributions des secteurs à la formation du PIB



Source : DGEP/CPC, cadrage macroéconomique, août 2022

Tableau 1 : Croissance du PIB et des valeurs ajoutées sectorielles

Rubrique	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de croissance du PIB réel (%)	6,7	5,7	1,9	6,9	4,2
Secteur primaire (%)	13,3	1,7	6,5	-9,0	9,5
Secteur secondaire (%)	2,8	2,3	6,4	8,3	-2,2
Secteur tertiaire (%)	3,7	8,4	-3,1	14,3	6,4
Impôts et taxes nets sur les produits (%)	16,3	11,8	3,5	6,8	1,0
PIB Nominal en milliards de FCFA	8 920,4	9 369,2	10 310,0	11 275,8	12 145,9
Taux d'inflation en moyenne annuelle (%)	1,9	-3,2	1,9	3,9	13,9

Source : DGEP/CPC, cadrage macroéconomique, août 2022

1.3. Priorités et mesures pour l'exécution du budget 2022

1.3.1 Rappel des priorités du budget 2022

Les orientations et choix stratégiques budgétaires pour l'élaboration du Budget de l'Etat, exercice 2022 se sont inscrits dans un contexte international et sous régional marqué par la reprise progressive de l'activité économique du fait du recul du niveau de la pandémie à corona virus suite aux efforts de vaccination des populations en cours à l'échelle de la planète.

Les priorités sur la période 2022-2024 ont été définies conformément aux axes stratégiques du nouveau PNDES qui prennent en compte les défis liés au contexte économique et social actuel.

Ces axes prioritaires se déclinent comme suit :

- la consolidation de la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix ;
- l'approfondissement des réformes institutionnelles et la modernisation de l'administration publique ;

- la consolidation du développement du capital humain durable et de la solidarité ;
- la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

Toutefois, avec le changement de régime politique suite à l'avènement du Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR) le 24 janvier 2022, et la mise en place d'une transition politique après l'adoption d'une charte et d'une feuille de route, les priorités ont été ajustées comme suit :

- (I) la sécurisation des populations contre les attaques terroristes ;
- (II) la restauration de l'intégrité du territoire ;
- (III) le retour des Personnes déplacées internes (PDI) dans leurs localités ;
- (IV) la prise en charge sociale des victimes des attaques terroristes.

Pour faire face à ces priorités, les choix stratégiques budgétaires s'inscrivent dans la dynamique d'une amélioration significative de la mobilisation des ressources propres pour une plus grande couverture des charges du budget de l'Etat et d'une plus grande efficacité dans l'exécution des dépenses publiques.

1.3.2 Rappel des mesures pour l'exécution du budget 2022

Elles s'inscrivaient dans le cadre d'une mobilisation optimale des ressources d'une part, et d'une plus grande efficacité dans l'exécution des dépenses d'autre part.

A. En matière de recettes

La mise en œuvre efficace des politiques passe d'abord par le financement du budget de l'Etat à travers une mobilisation optimale des ressources internes et externes. Dans ce sens, il est utile de donner des orientations assez claires et concises aux différents acteurs pour permettre d'atteindre véritablement les objectifs poursuivis.

Au titre de l'amélioration de la mobilisation des ressources ordinaires, le Gouvernement poursuivra les efforts de modernisation des procédures entamées au niveau des régies de recettes afin d'optimiser le rendement de l'impôt. Ainsi, les télés procédures seront progressivement élargies aux autres catégories de contribuables. Par ailleurs, les autres réformes visant à élargir de manière substantielle l'assiette fiscale notamment, la mise en place du Cadastre fiscal seront poursuivies.

Au titre de l'amélioration de la mobilisation des ressources extraordinaires, le Gouvernement poursuivra la mobilisation desdites ressources avec un accent particulier sur les dons et prêts

concessionnels. Pour ce qui est particulièrement des emprunts, l'accent sera mis sur le respect des ratios prudentiels en vue du respect de la soutenabilité des charges du budget de l'Etat à court et moyen termes. Les actions à ce niveau porteront entre autres sur :

- le recours au marché financier régional ainsi que l'exploitation des opportunités offertes par les institutions de développement en vue du financement des investissements ;
- le développement du Partenariat Public-Privé (PPP) qui vise à faire du secteur privé le moteur de la croissance pour le financement de certains investissements stratégiques et à fortes potentialités de croissance économique et sociale ;
- le développement de la coopération Sud-Sud dans le cadre de la capitalisation des meilleures pratiques des pays du sud.

En ce qui concerne particulièrement le décaissement des appuis budgétaires, les sectoriels veilleront à diligenter la mise en œuvre des mesures de réformes et autres engagements du Gouvernement afin d'éviter des pertes de ressources. Les ministres concernés devront suivre la mise en œuvre des différentes actions budgétisées. A cet effet, les ressources destinées à leur réalisation devraient être sécurisées. L'état de mise en œuvre de ces actions devrait être fait chaque mois dans le cadre de l'élaboration du rapport mensuel sur l'exécution du budget, obligatoire pour tous les ministères et institutions.

B. En matière de dépenses

La gestion budgétaire en matière d'exécution des dépenses sera toujours marquée par la poursuite des actions de réforme du budget programme d'une part et la rationalisation des charges de fonctionnement en vue de dégager plus d'espace budgétaire pour financer les dépenses d'investissement d'autre part.

Il faut rappeler aux différents acteurs, la nécessité de l'application stricte des règles en matière d'exécution de la dépense publique, notamment la programmation de l'exécution budgétaire à travers les outils habituels que sont le Plan de passation des marchés (PPM) et le Plan de déblocage des fonds (PDF).

En lien avec le contexte qui prévaut, les termes de la circulaire 2022-000143/MEFP/SG/DGB/DEB/SRB du 14 mars 2022 portant orientations pour l'exécution du budget de l'Etat et la gestion budgétaire et financière des sociétés à capitaux publics notamment la prudence et la sélectivité des dépenses devraient être observées par tous les acteurs.

I.4. Configuration du budget de l'Etat, exercice 2022 au 30 septembre

Le budget de l'Etat, exercice 2022, a été adopté en recettes et en dépenses (crédits de paiement) respectivement à 2 349,11 milliards FCFA et à 2 919,15 milliards FCFA avec une épargne budgétaire de 96,74 milliards FCFA et un besoin de financement de 570,04 milliards FCFA représentant 4,9% du PIB nominal. En prenant en compte les prévisions du CAST, « Remboursement des crédits TVA » d'un montant de 100 milliards FCFA, le montant des recettes s'établit à 2 449,11 milliards FCFA.

A l'exécution, la configuration du budget au 30 septembre 2022 est marquée par la mise en place des crédits budgétaires suivant trois (03) décrets d'avances sur la base de crédits régulés et annulés. Ces décrets seront régularisés par la prochaine loi de finances rectificative.

Le premier décret a permis l'ouverture de crédits budgétaires d'un montant de 127,30 milliards de FCFA. En rappel, ces ouvertures sont faites sur la base des propositions d'annulation de crédits budgétaires du même montant formulées par les ministères et institutions. Elles permettront à l'Etat de disposer des ressources nécessaires pour faire face aux besoins inscrits dans le plan d'action de la transition.

Le deuxième décret a consacré l'ouverture de crédits budgétaires portant sur des autorisations d'engagement (AE) d'un montant de 30,39 milliards FCFA et des crédits de paiement (CP) d'un montant de 46,93 milliards FCFA. Ces ouvertures sont faites au profit de certains départements afin de prendre en compte les changements institutionnels induits par le décret n°2022-053/PRES du 05 mars 2022 portant composition du gouvernement. Des annulations d'égal montant prises en compte à travers un arrêté d'annulation ont été effectuées sur les crédits de certains ministères.

Le troisième décret a consacré l'ouverture de crédits budgétaires portant sur des autorisations d'engagement (AE) d'un montant de 13 milliards de FCFA au profit du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des ministres et des crédits de paiement (CP) d'un montant de 27,50 milliards de FCFA au profit de quatre (04) départements ministériels et institution suivants : Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité (11 milliards FCFA), Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement (0,7 milliard FCFA), Présidence du Faso (14,80 milliards FCFA), Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Relation avec le Parlement (1 milliard FCFA). Ces ouvertures sont faites au profit de certains départements afin de prendre en charge notamment les dépenses spécifiques des forces de défense et de sécurité.

Aussi, des mouvements de crédits ont été opérés dans le cadre de la fongibilité asymétrique, et des virements et transferts de crédits.

En définitive, les grandes masses budgétaires se sont fixées en recettes à 2 349,11 milliards de FCFA (elles seraient de 2449,11 milliards de FCFA y compris les recettes relatives au CAST "remboursement crédits TVA" d'un montant de 100 milliards de FCFA) et en dépenses (crédit de

paiement) à 2 919,15 milliards de FCFA. La nouvelle configuration du budget au 30 septembre 2022 au titre des crédits de paiement se présente par nature de dépenses comme suit :

- les dépenses d'acquisitions de biens et services ressortent à 218,25 milliards de FCFA contre 207,40 milliards de FCFA dans la loi de finances initiale (LFI) ;
- les dépenses de transferts courants passent à 496,37 milliards de FCFA contre 497,06 milliards de FCFA dans la LFI ;
- les dépenses d'investissement exécutées sur ressources propres affichent un montant de 639,53 milliards de FCFA contre 649,69 milliards de FCFA dans la LFI.

Les autres natures de dépenses que sont les charges financières de la dette, les dépenses de personnel, les dépenses en atténuation des recettes, et de transferts en capital n'ont pas connu d'évolution.

L'annexe 1 fournit le récapitulatif des ajustements de crédits opérés au cours de l'exercice budgétaire 2022.

II. SITUATION DE MOBILISATION DES RECETTES BUDGETAIRES

Les prévisions de recettes, au titre de la loi de finances initiale pour l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2022 se chiffrent à 2449,11 milliards FCFA. Les recettes ordinaires et les ressources extraordinaires se chiffrent respectivement à 2110,04 milliards FCFA et 339,07 milliards de FCFA. Ces prévisions intègrent les recettes relatives au CAST « remboursement crédits TVA » d'un montant de 100 milliards de FCFA. Aussi, il est à signaler que les données relatives aux recouvrements de recettes sont provisoires et extracomptables.

II.1. Réalisation au titre du 3^{ème} trimestre des recettes budgétaires (du 1^{er} juillet au 30 septembre 2022)

Au cours du 3^{ème} trimestre, les recettes totales ont été recouvrées à hauteur de 734,29 milliards FCFA. Par rapport aux réalisations du 2^{ème} trimestre qui s'élevaient à 716,59 milliards FCFA, il ressort une hausse du volume des réalisations trimestrielles de 17,70 milliards FCFA.

Comparativement au recouvrement du 3^{ème} trimestre 2021 qui s'est chiffré à 515,49 milliards FCFA, il est enregistré une hausse de 218,80 milliards FCFA en valeur absolue et de 42,44% en valeur relative.

Les réalisations des recettes ordinaires constituent 86,11% de la mobilisation totale des ressources du trimestre contre 86,32% au 2^{ème} trimestre 2022 et 95,90% au 3^{ème} trimestre 2021.

Les encaissements du trimestre au titre des recettes extraordinaires s'élèvent à 101,97 milliards FCFA dont 60,27 milliards FCFA au titre des dons programmes et 41,71 milliards FCFA au titre des dons projets. Comparativement au 2^{ème} trimestre 2022 et au 3^{ème} trimestre 2021, on enregistre respectivement une hausse de 3,91 milliards FCFA et de 80,86 milliards FCFA. Cette hausse est imputable en partie aux décaissements du trimestre de l'appui budgétaire de la banque Mondiale.

II.1.1 Réalisation trimestrielle des recettes ordinaires

Les réalisations des recettes ordinaires au titre du 3^{ème} trimestre se sont chiffrées à 632,32 milliards FCFA sur un montant attendu de 526,33 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de l'objectif périodique de 120,14%.

Comparé au 2^{ème} trimestre où les réalisations étaient de 618,53 milliards FCFA, il ressort une hausse en volume de 13,79 milliards FCFA.

Par rapport au 3^{ème} trimestre 2021 qui enregistrerait un volume de 494,37 milliards FCFA, les réalisations trimestrielles sont en hausse de 137,95 milliards FCFA (27,90%) avec également une hausse du taux de réalisation qui était de 109,26% en 2021.

L'analyse par nature des recettes ordinaires fait ressortir la répartition suivante :

- ✓ **recettes fiscales :** Sur une prévision trimestrielle de 451,15 milliards FCFA, base loi de finances initiale, les recettes fiscales ont été réalisées à hauteur de 554,77 milliards FCFA, soit un taux d'exécution global de 122,97%. Par rapport aux réalisations de 548,89 milliards FCFA pour le 2^{ème} trimestre, il ressort une hausse de 1,07%. Comparativement au recouvrement du 3^{ème} trimestre 2021 qui s'est chiffré à 428,81 milliards FCFA, il est enregistré une hausse de 125,96 milliards FCFA en valeur absolue et de 29,37% en valeur relative.
- ✓ **ventes de produits et services:** il n'y a pas eu de prévision ni de recouvrement pour cette catégorie de recettes ;
- ✓ **recettes non fiscales :** Sur une prévision trimestrielle de 75,18 milliards FCFA, base loi de finances initiale, les recettes non fiscales ont été recouvrées à hauteur de 77,55 milliards FCFA, soit un taux d'exécution global de 103,16%. Par rapport aux réalisations du 2^{ème}

trimestre de 69,64 milliards FCFA, il ressort une hausse de 11,36%. Comparativement au recouvrement du 3^{ème} trimestre 2021 qui s'est chiffré à 65,56 milliards FCFA, il est enregistré une hausse de 11,98 milliards FCFA en valeur absolue et de 18,28% en valeur relative ;

- ✓ **produits financiers** : il n'y a pas eu de prévision ni de recouvrement pour cette catégorie de recettes ;
- ✓ **recettes exceptionnelles** : il n'y a pas eu de prévision ni de recouvrement pour cette catégorie de recettes.

En somme, il ressort de l'analyse par nature de recettes que la performance globale du trimestre s'explique par les taux de réalisation des recettes fiscales et non fiscales qui sont respectivement de 122,97% et de 103,16%.

Le tableau ci-dessous récapitule par nature de recettes l'évolution du recouvrement des recettes ordinaires entre les 3^{ème} trimestre 2021, 2^{ème} trimestre 2022 et 3^{ème} trimestre 2022.

Tableau 2: Etat de recouvrement par nature des recettes ordinaires du 3^{ème} trimestre 2021, des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2022 (en milliards FCFA)

Nature de recette	2 ^{ème} trimestre 2022			3 ^{ème} trimestre 2022			3 ^{ème} trimestre 2021			Ecart en %	
	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	e-h	e-b
	a	b	c=b/a	d	e	f=e/d	g	h	i=h/g		
Ventes de produits et services	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00%	0,00%
Recettes fiscales	459,80	548,89	119,38%	451,15	554,77	122,97%	400,18	428,81	107,15%	29,37%	1,07%
Recettes non fiscales	62,56	69,64	111,32%	75,18	77,55	103,16%	52,27	65,56	125,43%	18,28%	11,36%
Produits financiers	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00%	0,00%
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0,00%	0,00%
Total	522,36	618,53	118,41%	526,33	632,32	120,14%	452,45	494,37	109,26%	27,90%	2,23%

Source : DGB

Par régie de recettes, la situation des recouvrements du trimestre se présente comme suit :

- ✓ **DGI** : sur un objectif de recouvrement trimestriel de 263,04 milliards FCFA, les réalisations du trimestre se chiffrent à 298,88 milliards FCFA, soit un taux de 113,63%. Les réalisations de la DGI, qui ont baissé de 7,32% par rapport au 2^{ème} trimestre 2022 et augmenté de 14,63% par rapport au 3^{ème} trimestre 2021, représentent 47,27% de la réalisation totale des recettes ordinaires contre 52,14% au 2^{ème} trimestre 2022 et 52,74% au 3^{ème} trimestre 2021 ;

- ✓ **DGD** : sur des objectifs de recouvrement du trimestre de 191,25 milliards FCFA, les réalisations du trimestre se chiffrent à 257,40 milliards FCFA, soit un taux de 134,58%. Les réalisations de la DGD ont augmenté de 11,62 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2022 et augmenté de 50,31% par rapport au 3^{ème} trimestre 2021. Les réalisations de ce trimestre représentent 40,71% de la réalisation totale des recettes ordinaires contre 37,28% au 2^{ème} trimestre 2022 et 34,64% au 3^{ème} trimestre 2021 ;
- ✓ **DGTCP** : sur des objectifs de recouvrement trimestriel de 72,04 milliards FCFA, les réalisations du trimestre se chiffrent à 76,04 milliards FCFA, soit un taux de 105,55%. Les réalisations de la DGTCP qui ont augmenté de 16,20% par rapport au 2^{ème} trimestre 2022 et augmenté de 21,86% par rapport au 3^{ème} trimestre 2021, représentent 12,03% de la réalisation totale des recettes ordinaires contre 10,58% au 2^{ème} trimestre 2022 et 12,62% au 3^{ème} trimestre 2021.

Il ressort que le taux de réalisation trimestriel des recettes ordinaires se situe à 120,14% sur des prévisions trimestrielles de 526,33 milliards de FCFA. La performance globale dans le recouvrement des recettes ordinaires s'explique par les actions fortes entreprises par les différentes régies de recettes.

En somme, il ressort un dépassement global de 105,99 milliards F CFA au titre du recouvrement des recettes ordinaires du 3^{ème} trimestre dû aux dépassements de la DGI, DGTCP et de la DGD qui se chiffrent respectivement à 35,85 milliards F CFA, 4,00 milliards F CFA et à 66,14 milliards F CFA.

Le tableau ci-dessous récapitule par régie l'évolution du recouvrement des recettes ordinaires entre les 3^{ème} trimestre 2021, 2^{ème} trimestre 2022 et 3^{ème} trimestre 2022.

Tableau 3 : Etat de recouvrement par régie des recettes ordinaires du 3^{ème} trimestre 2021, des 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2022 (en milliards FCFA)

Régie de recette	3 ^{ème} trimestre 2021			2 ^{ème} trimestre 2022			3 ^{ème} trimestre 2022			Ecart en %	
	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	Prév	Rec	Tx	h-b	h-e
	a	b	c=b/a	d	e	f=e/d	g	h	i=h/g		
DGI	229,12	260,73	113,80%	293,92	322,50	109,72%	263,04	298,88	113,63%	15%	-7%
DGD	173,87	171,25	98,49%	168,89	230,59	136,53%	191,25	257,40	134,58%	50%	12%
DGTCP	49,47	62,40	126,13%	59,55	65,44	109,89%	72,04	76,04	105,55%	22%	16%
Total	452,45	494,37	109,26%	522,36	618,53	118,41%	526,33	632,32	120,14%	28%	2%

Source : DGB

II.1.2 Réalisation trimestrielle des recettes extraordinaires

L'analyse de la répartition des mobilisations de ressources budgétaires extraordinaires du trimestre ressort comme suit :

- ✓ **dons programmes** : sur des objectifs de décaissement du trimestre nul, les décaissements des dons programmes du trimestre se chiffrent à 60,27 milliards FCFA. Les Dons programmes représentent 59,10% des recettes extraordinaires.
- ✓ **dons projets** : les décaissements effectifs des dons projets du trimestre se chiffrent à 41,71 milliards FCFA. Par rapport aux décaissements du 2^{ème} trimestre 2022 de 98,06 milliards FCFA, il ressort une baisse de 56,35 milliards FCFA, et une hausse de 20,59 milliards FCFA par rapport aux décaissements du 3^{ème} trimestre 2021.

II.2. Cumul des réalisations des recettes budgétaires au 30 septembre 2022

La mobilisation des recettes budgétaires se chiffre à 1949,25 milliards FCFA au 30 septembre 2022, soit un taux de recouvrement annuel de 79,59% correspondant à une hausse de 7,20 points par rapport à 2021 à la même période.

Les recettes ordinaires, avec une progression de 306,08 milliards FCFA en valeur absolue et de 21,30% en valeur relative par rapport à celles de 2021 à la même période, représentent 89,42% du montant des recouvrements réalisés. Les encaissements au titre des recettes extraordinaires connaissent une hausse de 63,59 milliards FCFA en valeur.

Le tableau ci-après fait ressortir le niveau de réalisation cumulé des recettes inscrites au titre du budget de l'Etat, exercice 2022 à fin septembre.

Tableau 4: Etat de recouvrement cumulé des recettes au 30 septembre 2021 et 2022 (en milliards FCFA)

Nature de recettes	2021			2022							Variations 2021-2022	
	Prévisions annuelles LFR	Recouvrements au 30 septembre		Prévisions annuelles LFI	Prévisions du 3 ^{ème} trimestre LFI	Recouvrements au 30 septembre		Recouvrements du 3 ^{ème} trimestre		Perspective de recouvrement cumulé au 1 ^{er} octobre au 31 décembre	Absolue	Relative
		Montant	Taux (%)			Montant	Taux LFI (%)	Montant	Taux trimestriel (%)			
	a	c	d=c/a	g	i	k	l=k/g	n	o=n/i	r	s=k-c	t=s/c
RECETTES ORDINAIRES	1 867,518	1 436,94	76,94	2 110,04	526,33	1 743,02	82,61	632,32	120,14	572,08	306,08	21,30
Vente de produits et services	-	-	0,00	0,00	-	-	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	1 647,05	1 260,68	76,54	1 862,40	451,15	1 557,36	83,62	554,77	122,97	511,97	296,68	23,53
Recettes non fiscales	220,47	176,26	79,95	247,64	75,18	185,65	74,97	77,55	103,16	60,11	9,40	5,33
Produits financiers	-	-	0,00	0,00	-	-	0,00	-	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES EXTRAORDINAIRES	314,47	142,65	45,36	339,07	41,71	206,23	60,82	101,97	244,50	132,84	63,59	44,58
Dons programmes	93,38	45,51	48,74	117,40	0,00	60,27	51,33	60,27	-	57,13	14,75	32,41
Dons projets	221,09	97,13	43,93	221,67	41,71	145,97	65,85	41,71	100,00	75,70	48,84	50,28
TOTAL	2 181,98	1 579,58	72,39	2 449,11	568,04	1 949,25	79,59	734,29	129,27	704,916	369,67	23,40

Source : DGB

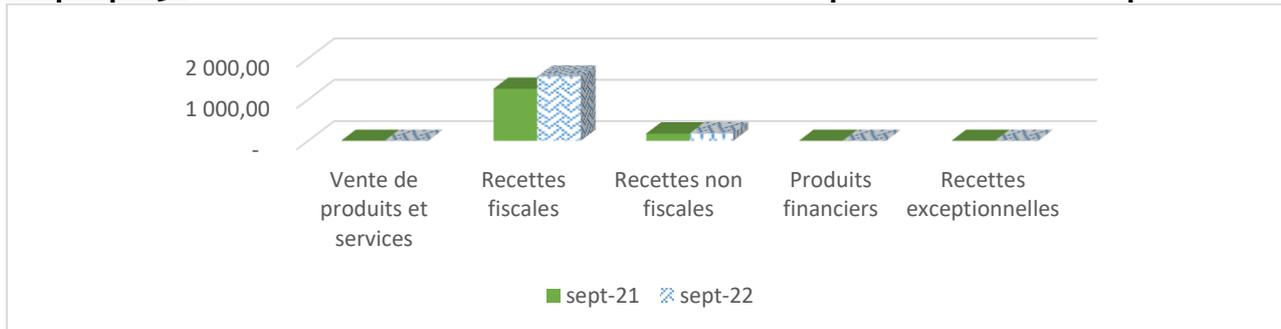
II.2.1 Réalisation cumulée des recettes ordinaires au 30 septembre 2022

Les prévisions annuelles des recettes ordinaires de la LFI se chiffrent à 2110,04 milliards FCFA dont 1862,40 milliards FCFA au titre des recettes fiscales, 247,64 milliards FCFA au titre des recettes non fiscales.

Au 30 septembre 2022, le recouvrement des recettes ordinaires se chiffre à 1743,02 milliards FCFA, soit des taux de recouvrement annuel de 82,61% et périodique de 114,10%. Par rapport aux recouvrements de 2021 à la même période qui étaient de 1436,94 milliards FCFA, les recettes ordinaires sont en hausse de 306,08 milliards FCFA (+21,30 %), le taux de réalisation est en hausse de 5,66 points.

Le graphique ci-après fait ressortir le niveau de recouvrement des recettes ordinaires à fin septembre 2021 et 2022 par nature de recette.

Graphique 3 : recouvrements des recettes ordinaires à fin septembre 2021 et 2022 par nature



Source : DGB

L'analyse de la situation des recettes ordinaires, à fin septembre 2022, est faite par nature de recettes et par structure de recouvrement. Les recettes ordinaires sont portées sur les ventes des produits et services, les recettes fiscales, les recettes non fiscales et les produits financiers

A. Les ventes des produits et services

Aucune prévision n'a été faite pour cette nature de recette. La prévision a été ventilée au niveau des prévisions de recettes non fiscales.

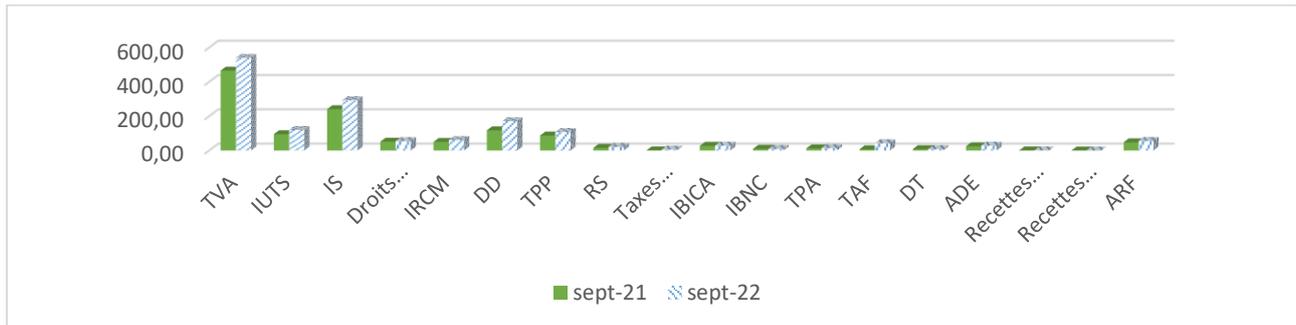
B. Les recettes fiscales

Au 30 septembre 2022, il a été recouvré 1557,36 milliards F CFA sur des prévisions annuelles LFI de 1862,40 milliards FCFA, soit un taux de recouvrement de 83,62%.

Comparée à la même période en 2021, avec un niveau de réalisation cumulé de 1260,68 milliards FCFA, il ressort une progression en volume de 23,53% en valeur relative correspondant à 296,68 milliards FCFA en valeur absolue.

Le graphique ci-après fait ressortir le niveau de recouvrement de quelques impôts et taxes leaders à fin septembre 2021 et 2022.

Graphique 4 : recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin septembre 2021 et 2022.



Source : DGB

▣ **Les impôts et taxes intérieures sur les biens et services**

Cette catégorie de recettes fiscales est essentiellement composée de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la taxe sur les produits pétroliers (TPP).

● **La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**

La prévision annuelle base LFI de la taxe sur la valeur ajoutée au titre du budget 2022 est de 705,09 milliards FCFA dont 382,75 milliards FCFA à l'importation et 322,34 milliards FCFA à l'intérieur.

À la date du 30 septembre 2022, le montant total cumulé recouvré par l'ensemble des régies est de 539,62 milliards FCFA, soit un taux d'exécution annuel de 76,53%.

Une analyse comparative entre les niveaux de recouvrement cumulé à fin septembre 2021 et 2022, fait ressortir une hausse en volume de l'ordre de 15,89% en valeur relative et de 73,98 milliards FCFA en valeur absolue. Les réalisations de cette recette représentent 34,65% du recouvrement des recettes fiscales.

● **Taxe sur les produits pétroliers (TPP)**

Sur une prévision annuelle LFI de 123,22 milliards F CFA, la TPP a été recouvrée au 30 septembre 2022 à hauteur de 107,46 milliards FCFA, soit un taux de réalisation annuel de 87,21%. Comparativement à la même période de l'année 2021 où le recouvrement cumulé était de 87,10 milliards FCFA, il est observé une hausse de 23,38% correspondant à un montant de 20,36 milliards FCFA. Les réalisations de cette recette représentent 6,90% du recouvrement des recettes fiscales.

● **Les impôts sur les revenus et bénéfiques**

L'analyse porte sur quelques impôts leaders tels que l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS) et sur les autres droits d'enregistrement (IRCM ou ADE).

✓ **L'impôt sur les sociétés (IS)**

Sur une prévision annuelle LFI de 307,83 milliards FCFA, le montant cumulé recouvré de l'IS se chiffre à 293,00 milliards FCFA au 30 septembre 2022, soit un taux d'exécution annuel de 95,18%. L'IS représente 18,81% des recettes fiscales.

En 2021 à la même période, le recouvrement de l'impôt sur les sociétés s'est établi à 241,03 milliards F CFA. De ce qui précède, il ressort une hausse du niveau de recouvrement de l'IS de 51,98 milliards FCFA (soit un taux de progression de 21,57%).

✓ **L'impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS)**

Prévu annuellement base LFI à hauteur de 143,93 milliards FCFA, le recouvrement cumulé de l'IUTS s'élève à 119,72 milliards FCFA à fin septembre 2022, soit un taux de réalisation annuel de 83,18%. Comparativement à la même période en 2021, le niveau de recouvrement de l'IUTS s'est accru de 24,85 milliards F CFA en valeur absolue, correspondant à un taux de progression de l'ordre de 26,19%. L'IUTS représente 7,69% des recettes fiscales.

✓ **Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers (IRCM)**

Pour l'exercice budgétaire 2022 base LFI, il est prévu un montant de 54,12 milliards FCFA au titre des IRCM. Sur la période de janvier à septembre, la DGI en a recouvré 60,82 milliards F CFA qui représentent 112,39% de l'objectif annuel sur ces droits. Comparativement à fin septembre 2021 où le recouvrement était de 50,07 milliards FCFA, il ressort une hausse de 10,75 milliards FCFA correspondant à un taux de progression de 21,47%. L'IRCM représente 3,91% des réalisations des recettes fiscales.

□ **Droits et taxes à l'importation et à l'exportation**

Cette rubrique est composée pour l'essentiel des Droits de douanes, de la redevance statistique et des droits d'accises.

● **Les droits de douane**

Le recouvrement cumulé des droits de douane (DD) s'est établi à 117,62 milliards F CFA et 170,24 milliards F CFA respectivement à fin septembre 2021 et 2022, soit une augmentation de 44,74%.

Par rapport à la prévision annuelle base LFI qui s'élève à 186,86 milliards F CFA, le taux de réalisation s'établit à 91,11% à fin septembre. Les DD représentent 10,93% des recouvrements de recettes fiscales.

● **La redevance statistique**

Le niveau de recouvrement de la redevance statistique est en hausse de 6,04 milliards FCFA comparativement à 2021 à la même période. En effet, le recouvrement cumulé de ladite taxe est passé de 15,09 milliards F CFA au 30 septembre 2021 à 21,13 milliards F CFA au 30 septembre 2022.

Relativement à la prévision de 2022 qui se chiffre à 25,03 milliards F CFA, le taux d'exécution se situe à 84,42%. Le montant recouvré représente 1,36% des réalisations des recettes fiscales.

● **Les droits d'accises**

Les droits d'accises regroupent la taxe sur les boissons (TSB), la taxe sur les tabacs (TST), la taxe sur les produits de parfumerie et de cosmétique, la taxe sur la Cola et la taxe sur les café et thé perçus en régime intérieur et de porte.

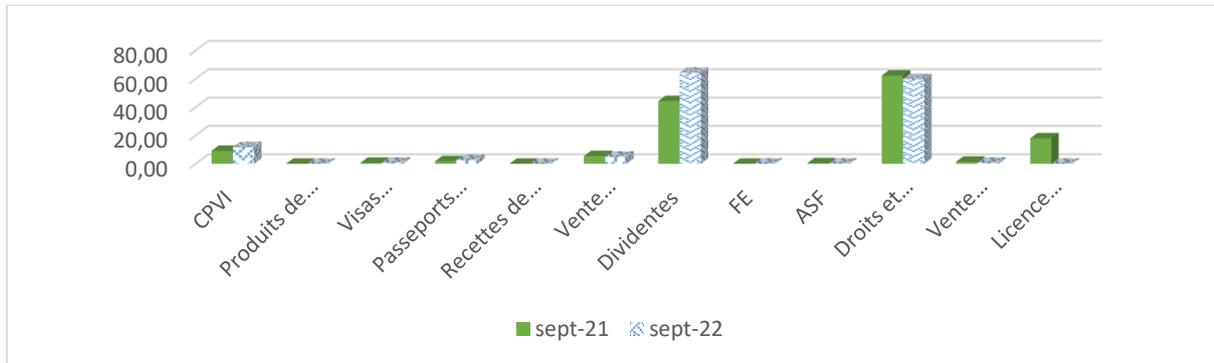
Le recouvrement cumulé desdits droits s'est établi à 54,79 milliards F CFA au 30 septembre 2022 contre 51,50 milliards F CFA à la même période en 2021, soit une hausse en volume de 3,29 milliards F CFA (+6,39%). Cette catégorie de recettes représente 3,52% de la réalisation des recettes fiscales.

C. **Les recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales ont enregistré globalement une hausse en volume de 9,40 milliards F CFA, passant 176,26 milliards F CFA à fin septembre 2021 à 185,65 milliards F CFA en 2022 au 30 septembre. Les recettes non fiscales représentent 10,65% du recouvrement cumulé des recettes ordinaires.

Le graphique ci-après fait ressortir le niveau de recouvrement de quelques impôts et taxes leaders des recettes non fiscales à fin septembre 2021 et 2022.

Graphique 5 : Recouvrements de quelques impôts et taxes leaders à fin septembre 2021 et 2022.



Source : DGB

D. Les produits financiers

Aucune prévision n'a été faite concernant cette catégorie de recettes. Il n'y a pas eu de recouvrement concernant cette nature de recettes.

II.2.2 Analyse par structure de recouvrement

Les structures chargées du recouvrement des recettes ordinaires sont la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale des Douanes et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique. L'analyse est faite sur la base des prévisions de la Loi de finances initiale (LFI). Les objectifs annuels assignés aux régies se chiffrent à 2110,04 milliards de FCFA.

A. La Direction Générale des Impôts

Au titre de sa mission de mobilisation des ressources intérieures, la Direction Générale des Impôts (DGI) s'est vue assigner, pour l'exercice budgétaire 2022 et sur la base de la loi de finances initiale (LFI), un objectif de recouvrement de 1 105,04 milliards de FCFA au profit du budget de l'État. Cet objectif connaît une hausse de 148,33 milliards de FCFA (+15,50%) par rapport aux prévisions LFR de 2021 qui étaient de 956,71 milliards de FCFA.

A fin septembre 2022, les recouvrements de la DGI se chiffrent à 883,48 milliards F CFA, soit un taux de réalisation de 79,95%. Ces recouvrements rapportés aux prévisions à fin septembre qui se chiffrent à 813,37 milliards F CFA font ressortir un taux de réalisation appréciable de 108,62% correspondant à un dépassement de 70,11 milliards F CFA.

Les réalisations de la Direction Générale des Impôts (DGI) représentent 55,46% du recouvrement cumulé des recettes ordinaires.

Comparativement à fin septembre 2021 où les réalisations étaient de 783,27 milliards de FCFA, il ressort une progression du niveau des recettes mobilisées en 2022 de l'ordre de 100,21 milliards de F CFA en valeur absolue et 12,79 % en valeur relative. Il est à signaler que cette progression globale réalisée au cours de ladite période est portée principalement par les impôts leaders tels que l'IS, l'IUTS, l'IRCM, la TAF et accessoirement par d'autres impôts notamment la TPA, l'IBICA, la TSB, la T/Tabacs, la TS/ET, les ADE et la TUA.

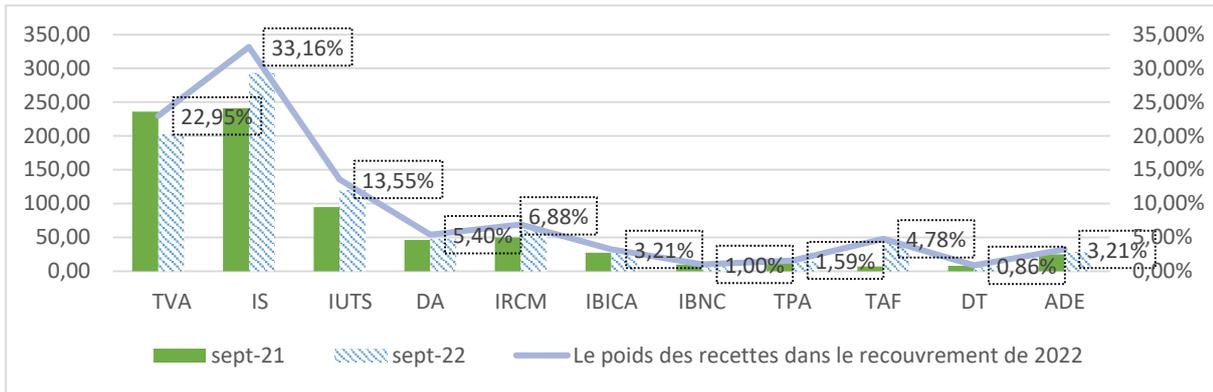
Ce niveau de performance s'explique par la résilience de l'activité économique au regard de la situation sécuritaire et la poursuite des actions entreprises par la DGI dont :

- la multiplication des campagnes de recouvrement par les unités de recouvrement (UR);
- la répression de la fraude fiscale à travers la judiciarisation de certains actes (circuits de fausse facturation de TVA, utilisation frauduleuse de numéro IFU, ...) ;
- la poursuite des actions de maîtrise et d'apurement des RAR ;
- la multiplication des visites pédagogiques auprès des contribuables ;
- la vérification ciblée de comptabilités ;
- la vulgarisation des télé procédures qui vise à faciliter la déclaration et le paiement en ligne des impôts et taxes par tous les segments de contribuables.

Quant aux impôts (TVA, IBNC et DM) qui ont connu une régression par rapport à fin septembre 2021, cela peut s'expliquer par l'instauration de la TAF, le ralentissement de l'exécution et paiement des marchés publics, l'absence de signataire de certains titres de jouissance (PUH, PE) n'incitant pas aux mutations.

Le graphique ci-dessous présente le recouvrement cumulé à fin septembre 2021 et 2022 de quelques impôts leaders au niveau de la DGI.

Graphique 6 : les recouvrements de quelques impôts et taxes -leaders de la Direction Générale des Impôts à fin septembre 2021 et 2022.



Source : DGB

La DGI pourrait nettement améliorer ces résultats obtenus si elle n'était pas confrontée à de nombreuses difficultés dont les plus importantes se résument comme suit :

- ✓ l'insécurité qui a conduit à la délocalisation de certaines sous unités de recouvrement dans les chefs-lieux des régions ;
- ✓ l'indisponibilité et/ou l'instabilité du réseau informatique RESINA dans certaines sous unités de recouvrement ;
- ✓ l'incivisme fiscal ;
- ✓ la vétusté des locaux existants et des installations électriques et informatiques ;
- ✓ les dotations insuffisantes de la DGI au titre du fonds d'équipement et du budget de l'Etat ne lui permettant pas de conduire efficacement toutes les réformes porteuses de recettes ;
- ✓ l'insuffisance de moyens logistiques et du personnel spécifique (techniciens du cadastre, informaticiens, statisticiens).

Les perspectives d'actions pour améliorer le niveau des recettes du budget de l'Etat seront orientées vers des actions porteuses de recettes additionnelles.

Plus spécifiquement, la DGI entreprendra les actions suivantes :

- ✓ la poursuite des opérations intensive de recouvrement des arriérés fiscaux ;
- ✓ la poursuite de l'opération de contrôle fiscal à titre pédagogique des structures de l'administration centrale, des institutions et des établissements publics de l'Etat ;
- ✓ la poursuite des travaux d'analyse et d'apurement des arriérés fiscaux pour un meilleur ciblage des actions de recouvrement ;

- ✓ le renforcement de l'utilisation des télé procédures pour la déclaration et le paiement des impôts ;
- ✓ le renforcement des actions de localisation des contribuables avec impact dans le logiciel métier IFU ;
- ✓ la poursuite de l'information et la sensibilisation des contribuables en partenariat avec la chambre du commerce et de l'industrie du Burkina sur la généralisation de la facture normalisée à tous les contribuables excepté ceux dispensés par l'article 566 du CGI.

B. La Direction Générale des Douanes

L'objectif annuel de recouvrement assigné à la Direction Générale des Douanes (DGD) s'élève à **772,49 milliards F CFA** selon la loi de finances initiale.

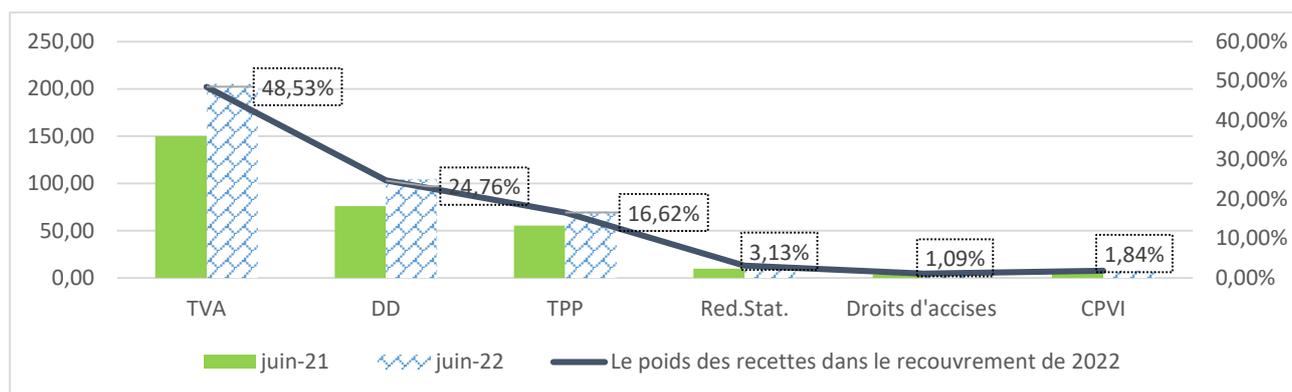
Au 30 septembre 2022, les réalisations de recettes pour le compte du budget de l'Etat se chiffrent à **680,47 milliards F CFA** sur une prévision de **545,52 milliards F CFA** pour les trois premiers trimestres de l'année, soit un taux de réalisation de 124,74%. En rapportant la réalisation à l'objectif annuel, il ressort un taux d'exécution de 88,09%.

Ces réalisations, qui représentent 39,04% des recouvrements cumulés de recettes ordinaires au 30 septembre 2022, se décomposent en recettes fiscales et non fiscales respectives de 668,52 milliards F CFA et de 11,95 milliards F CFA.

A la même période de l'année 2021, les réalisations de la DGD étaient de 485,61 milliards F CFA. Il ressort de l'analyse comparative du niveau de réalisations entre fin septembre 2021 et 2022, une augmentation de 194,86 milliards F CFA soit un taux de progression de 40,13%. Cette performance s'explique par les actions fortes entreprises par la DGD.

Le graphique ci-dessous présente les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin septembre 2021 et 2022.

Graphique 7 : les recouvrements de quelques droits et taxes leaders de la Direction Générale des Douanes à fin juin 2021 et 2022.



Source : DGB

Pour relever le défi de mobilisation des recettes de l'ordre de **772,49** milliards F CFA qui lui est assigné pour l'année 2022, la DGD au regard des difficultés rencontrées, s'engage à poursuivre le processus de modernisation de ses services et les réformes institutionnelles visant à accroître ses capacités de mobilisation des recettes.

Les difficultés rencontrées par la DGD sont les suivantes :

- ✓ l'insécurité grandissante ;
- ✓ la fraude douanière de manière générale ;
- ✓ l'hostilité récurrente de la population à l'activité de la douane.

Les mesures prises par la DGD et qui constituent des actions en cours ou à venir sont :

- ✓ l'élargissement des codes de spécifications tarifaires des produits à risque contrôlés dans SYDONIA et suivi par la Direction de la Valeur, de l'Analyse du Risque et du Renseignement (DVAR) des vingt (20) produits sensibles à la fraude ;
- ✓ le suivi en permanence de l'évaluation des marchandises dans les offices par la DVAR en mettant l'accent sur la lutte contre les glissements tarifaires et les fausses déclarations de quantités ;
- ✓ le ciblage des chargements à partir des interconnexions ;
- ✓ l'intensification des contrôles après dédouanement notamment le suivi des régimes économiques et des bénéficiaires des mesures de facilités ;
- ✓ la poursuite du travail d'assainissement au milieu des Commissionnaires en Douane Agréés (CDA) ;
- ✓ l'implémentation du module de gestion des exonérations ;
- ✓ le suivi particulier des régimes économiques et des mesures de facilitation dans le cadre des régimes économiques ;

- ✓ l'informatisation de la gestion des Laissez-passer des véhicules étrangers ;
- ✓ l'opérationnalisation de l'interconnexion avec la Côte d'Ivoire par la voie ferroviaire.

S'agissant des perspectives, la DGD prévoit la mise en œuvre de réformes stratégiques qui sont :

- ✓ la mise en œuvre de la plateforme e-Douane ;
- ✓ la poursuite de l'interconnexion du système d'information douanier du Burkina Faso avec les pays voisins ;
- ✓ l'informatisation de tous les offices de douane ;
- ✓ la relecture des compétences des bureaux ;
- ✓ le renforcement des systèmes d'escorte et du suivi satellitaire des marchandises en transit surtout ceux transportant le carburant ;
- ✓ le renforcement du contrôle non-intrusif ;
- ✓ la mise en place d'un système d'émission d'avis sur la valeur en douane des marchandises à la Direction de la Valeur, de l'Analyse du risque et du Renseignement ;
- ✓ l'informatisation de la gestion des recettes des offices non connectés au SYDONIA ;
- ✓ l'opérationnalisation de l'interfaçage entre le SYstème de Liaison Virtuelle des opérations d'Importation et d'Exportation (SYLVIE) et le SYDONIA.

C. La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique

L'objectif annuel de recouvrement des recettes assigné à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), s'élève à 232,51 milliards F CFA avec la loi de finances initiale (LFI). Cet objectif est constitué essentiellement des recettes non fiscales qui représentent 98,22%.

La DGTCP a recouvré au 3^{ème} trimestre 2022 un montant de 76,04 milliards F CFA sur une prévision trimestrielle de 72,04 milliards F CFA, soit un taux d'exécution de 105,55%. A la même période en 2021, sur des objectifs de recouvrement de 49,47 milliards F CFA, les réalisations trimestrielles se sont établies à 62,40 milliards F CFA, soit un taux de recouvrement de 126,13%.

Comparativement au deuxième trimestre de l'année 2022 (65,44 milliards F CFA), les réalisations du troisième trimestre sont en hausse de 10,60 milliards F CFA, représentant 16,20% en valeur relative.

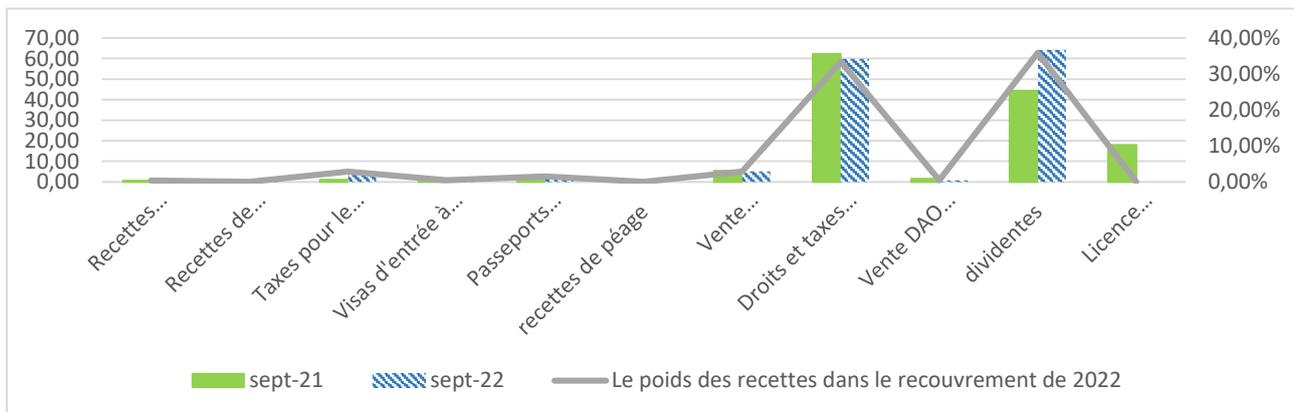
En rapportant les réalisations à fin septembre (179,07 milliards F CFA) à l'objectif annuel 2022 (232,51 milliards F CFA), il ressort un taux d'exécution de 77,02%. Au 30 septembre 2021, les

réalisations de recettes pour le compte du budget de l'Etat se chiffraient à 168,05 milliards F CFA. En rapportant ces réalisations à l'objectif annuel révisé 2021, il ressort un taux d'exécution de 80,59%.

Entre 2021 et 2022 à fin septembre, les recettes mobilisées par la DGTCP ont connu une hausse de 11,02 milliards F CFA, soit un taux de progression de 6,55%. Cette hausse est liée au montant recouvré au titre des dividendes qui est passé de 44 milliards F CFA en 2021 à 64 milliards F CFA en 2022 et qui a contribué à compenser la baisse du recouvrement des recettes de la licence 4G de téléphonie mobile (0 FCFA en 2022 contre 18 milliards FCFA en 2021).

Le graphique ci-après indique que le niveau de performance de la DGTCP a été porté essentiellement par (i) les dividendes, (ii) les droits proportionnels et taxes superficielles, (iii) la taxe pour le développement des activités audiovisuelles et dans une moindre mesure, (iv) la vente d'imprimés et autres titres de transports représentant respectivement 35,85%, 33,37%, 2,86% et 2,81% du total des recouvrements.

Graphique 5 : Les recouvrements des recettes leaders de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique à fin septembre 2021 et 2022.



Source : DGB

De façon globale, l'on note une hausse du niveau des recouvrements au 30 septembre 2022 comparé à son niveau en 2021 au regard du taux de progression de 6,55%. Cette performance de la DGTCP se justifie principalement par le bon niveau de recouvrement des recettes minières et des dividendes. A cela, s'ajoute certaines natures de recettes, à savoir :

- le remboursement du principal et des intérêts des prêts rétrocédés ;
- les recettes liées aux ventes des fiches de candidature aux examens du secondaire et particulièrement celles du baccalauréat recouvrées par le MENAPLN ;

- les frais de visas de contrats de travail des travailleurs étrangers et d'inscription en ligne aux concours de la Fonction publique du ministère en charge du travail ;
- les amendes et confiscations, les autorisations spéciales d'importation ainsi que les frais de délivrance des cartes professionnelles de commerçants du ministère en charge du commerce ;
- les recettes issues de la délivrance des passeports ordinaires et des visas d'entrée du ministère en charge de la sécurité ;
- les amendes forfaitaires de gendarmerie et les recettes issues de la location du matériel dans le cadre des opérations des nations unies de maintien de la paix ;
- les recettes issues de l'exploitation des engins de viabilisation certaines prestations du ministère chargé de l'urbanisme et de l'habitat ;
- les actes tarifés délivrés par le ministère en charge de la justice et les condamnations pécuniaires ;
- les recettes issues de l'établissement des passeports diplomatiques ainsi que des produits de l'administration centrale du ministère chargé des affaires étrangères.

Toutefois, les activités de mobilisation de la DGTCP sont influencées par les difficultés liées à l'insuffisance et/ou la mise à disposition tardive des moyens financiers pour les actions de recouvrement ainsi que par l'impact de l'environnement national, sous régional et international toujours marqué par la crise de la pandémie à coronavirus (Covid-19) et le climat d'insécurité perceptible dans certaines régions du pays empêchant les actions de recouvrement.

Au regard des résultats enregistrés au 30 septembre 2022 et dans l'optique de l'atteinte des objectifs de recouvrement au 31 décembre 2022, la DGTCP poursuivra la mise en œuvre de certaines actions ou mesures identifiées, notamment :

- la poursuite de la mise en œuvre des missions de contrôles ciblés ;
- la relance de l'opérateur de téléphonie mobile TELECEL FASO pour le recouvrement du reliquat de la tranche 2022 (11 milliards F CFA) due au titre de l'acquisition de licence 4G ;
- la poursuite de la mise en œuvre des opérations foraines de réimmatriculation du parc automobile sur toute l'étendue du territoire national et la délivrance des nouvelles cartes grises et de permis de conduire ;

- la poursuite de la mise en œuvre du plan de contrôles ;
- l'amélioration des relations avec les usagers par le renforcement de la communication, notamment, la mise en œuvre de la campagne d'information sur les prestations de l'administration ;
- le suivi rapproché des acteurs du recouvrement par le contrôle et le reversement régulier des ressources collectées ;
- l'exécution des missions de contrôle des prix sur les produits de grande consommation notamment au cours du dernier trimestre ;
- le contrôle des sociétés minières en termes de rapprochement des données sur les royalties déclarées et les quantités réelles d'or vendu et la relecture des textes pour modifier la date d'exigibilité des royalties et autres redevances proportionnelles.

Après une amélioration dans l'exécution des débloqués de fonds en 2021, l'évolution des recettes en atténuation de dépenses en 2022 pourrait nécessiter encore un examen plus approfondi en vue de l'optimisation de la gestion budgétaire et de la trésorerie. En effet, à fin septembre 2021, la somme de **9,57 milliards F CFA** ont été reversés au titre de cette nature de recette, contre 14,83 milliards F CFA à la même période en 2022.

Il conviendrait de poursuivre les efforts de sensibilisation des ministères et institutions pour l'amélioration continue de l'exécution efficace des fonds alloués.

Tableau 5: Situation des recettes ordinaires par régie à fin septembre 2021 et 2022 (en milliards)

Nature de recettes	2021						2022						Variations 2021-2022				
	Prévisions annuelles LFR	Prévisions du 3 ^{ème} trimestre LFR	Recouvrements au 30 septembre		Recouvrements du 3 ^{ème} trimestre		Prévisions annuelles LFI	Prévisions à fin septembre LFI	Prévisions du 3 ^{ème} trimestre LFI	Recouvrements au 30 septembre			Recouvrements du 3 ^{ème} trimestre		Perspective de recouvrement cumulé du 1 ^{er} octobre au 31 décembre	Absolue	Relative
			Montant	Taux (%)	Montant	Taux trimestriel (%)				Montant	Taux LFI (%)	Taux à fin septembre (%)	Montant	Taux trimestriel (%)			
	a	b	c	d=c/a	e	f=e/b	g	h	i	k	l=k/g	m=k/h	n	o=n/l	r	s=k-c	t=s/c
I. DGTCP	208,54	49,47	168,05	80,59	62,40	126,13	232,51	168,70	72,04	179,07	77,02	106,14	76,04	105,55	53,44	11,02	6,55
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	4,05	1,06	1,71	42,31	0,16	14,61	4,13	3,12	1,09	5,85	141,57	187,85	2,67	241,80	-1,72	4,14	241,94
Recettes non fiscales	204,50	48,41	166,34	81,34	62,24	128,52	228,38	165,59	70,95	173,22	75,85	104,61	73,41	103,46	55,16	6,87	4,13
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
II. DGI	956,71	229,12	783,27	81,87	260,73	113,80	1 105,04	813,37	263,04	883,48	79,95	108,62	298,88	113,63	291,674	100,21	12,79
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	955,97	228,95	782,76	81,88	260,55	113,80	1 104,41	812,92	262,88	882,99	79,95	108,62	298,74	113,64	291,48	100,24	12,81
Recettes non fiscales	0,74	0,17	0,51	69,02	0,18	105,79	0,64	0,45	0,16	0,48	76,08	108,62	0,14	89,71	0,19	-0,03	-5,83
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III. DGD	702,26	173,87	485,61	69,15	171,25	98,49	772,49	545,52	191,25	680,47	88,09	124,74	257,40	134,58	226,97	194,86	40,13
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	687,30	170,17	476,21	69,29	168,10	98,78	756,03	533,83	187,19	668,519	88,42	125,23	253,40	135,37	222,21	192,30	40,38
Recettes non fiscales	14,96	3,70	9,40	62,83	3,14	85,11	16,45	11,70	4,06	11,95	72,64	102,19	4,00	98,33	4,76	2,55	27,18
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Total Recettes Ordinaires (IV=I+II+III)	1 867,52	452,45	1 436,94	76,94	494,37	109,26	2 110,041 721	1 527,60	526,33	1 743,02	82,61	114,10	632,32	120,14	572,08	306,08	21,30
Vente de produits et services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes fiscales	1 647,05	400,18	1 260,68	76,54	428,81	107,15	1 862,40	1 349,87	451,15	1 557,36	83,62	115,37	554,77	122,97	511,97	296,68	23,53
Recettes non fiscales	220,47	52,27	176,26	79,95	65,56	125,43	247,64	177,73	75,18	185,65	74,97	104,46	77,55	103,16	60,11	9,40	5,33
Produit financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : DGB

II.2.3 Réalisation cumulée des recettes extraordinaires

Les montants attendus au titre de la loi de finances initiale 2022 se chiffrent à 339,07 milliards FCFA dont 117,40 milliards FCFA pour les dons programmes et 221,67 milliards FCFA au titre les dons projets.

Au 30 septembre 2022, un montant de 206,23 milliards FCFA a été enregistré, soit un taux de décaissement global annuel de 60,82%. Comparé à 2021 à la même période, où le taux était de 45,36% sur des prévisions de 314,47 milliards FCFA, il ressort une hausse des décaissements de 63,59 milliards FCFA.

Les recettes extraordinaires sont constituées des dons programmes et des dons projets.

A. Dons programmes

Sur une prévision annuelle base LFI de 117,400 milliards de FCFA, les dons programmes ont été décaissés à hauteur de 60,26 milliards de FCFA à fin septembre 2022, soit un taux annuel de décaissement de 51,33%. Ce montant a été décaissé au cours de ce trimestre (le 19 août 2022) et correspond à l'appui budgétaire général qu'accorde la Banque Mondiale à notre pays. A la même période en 2021, ce taux annuel de décaissement s'est situé à 48,74% pour une prévision de 93,38 milliards de FCFA, soit une hausse de 2,59 points de pourcentage pour l'année 2022.

Les dons programmes sont répartis selon le groupe de donateurs en dons bilatéraux et multilatéraux.

- Au niveau bilatéral en 2022, on note qu'aucun décaissement n'a été effectué au cours de ce trimestre. Les taux de décaissement annuel et trimestriel affichent donc des taux nuls de 0,00%. Pour l'année 2021, ces taux étaient respectivement de 3,84% et 0,00% ;
- Concernant les dons multilatéraux, ils ont constitué 88,71% des prévisions des dons programmes en 2022. Notons qu'au troisième trimestre, il n'y avait aucune prévision de décaissement au titre des dons multilatéraux. Toutefois, la somme de 60,26 milliards de FCFA a été décaissée à la faveur de l'appui budgétaire général de la Banque Mondiale pour un taux de décaissement de 57,86%. A la même période en 2021, le taux de décaissement était de 58,07% pour le taux annuel, et 00,00% pour le troisième trimestre.

Le tableau suivant fait ressortir la situation des décaissements des dons programmes par groupe de donateurs au 30 septembre 2022.

Tableau 6 : Situation des décaissements des dons programmes par groupe de donateurs au 30 septembre 2022 (en milliards FCFA)

Groupe Donateur	Prévision 2022	Prévision du troisième trimestre	Montant décaissé du troisième trimestre	Montants cumulés décaissés	Taux périodique de décaissement	Taux annuel de décaissement	Montant non décaissé de la période
Bilatéral	13,25	3,28	0	0	0,00%	0%	3,25
Multilatéral	104,15	0	60,26	60,26	0,00%	57,86%	45,92
Total	117,4	3,28	60,26	60,26	0,00%	51,33%	49,17

Source : DGCOOP

B. Dons projets

Au 30 septembre 2022, le taux de réalisation annuel des dons projets est de 65,85% correspondant à un décaissement total de 145,97 milliards FCFA sur des prévisions de 221,67 milliards FCFA. A la même période en 2021, ce taux était de 43,93% correspondant à des décaissements de 97,13 milliards FCFA sur des prévisions de 221,09 milliards FCFA. Il ressort une hausse en valeur relative de 50,28%. Les dons projets sont constitués des partenaires bilatéraux et multilatéraux :

- les partenaires bilatéraux ont décaissé au titre des dons projets un montant de 9,72 milliards de FCFA sur une prévision de 91,02 milliards de FCFA, soit un taux de décaissement de 10,68%. La contribution des bilatéraux représente 16,22% du décaissement total des dons projets. Au 30 septembre 2022, les montants décaissés des gouvernements affiliés au club de Paris se chiffrent à 8,79 milliards FCFA ;
- quant à la contribution des partenaires multilatéraux, elle représente respectivement 58,94% et 93,34% des prévisions et réalisations totales des dons projets. En effet, sur des prévisions annuelles de 130,65 milliards FCFA, les décaissements effectifs desdits partenaires s'élèvent à 136,25 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 104,28%.

Ces décaissements se répartissent comme suit :

Tableau 7 : Situation des décaissements des dons projets par groupe de donateurs au 30 septembre 2022 (en milliards FCFA)

Partenaires Multilatéraux	Decaissements	Partenaires Bilatéraux	Decaissements
BAD/FAD	10 167 141 696	AFD/France	2 789 958 785
BADEA	131 026 085	Luxembourg	963 700 538
BM/IDA	118 920 280 794	RFA/KFW	5 036 772 897
BOAD	614 120 890	SUEDE	929 250 000
UNFPA	3 771 614 412		
FED/UE	2 298 636 311		
RDA	342 102 146		
Fonds Mondial de l'Environ/SILME	4 800 000		
Total	136 249 722 335	Total	9 719 682 219

Source : DGTCP

L'appréciation de la performance de décaissement des dons projets s'avère difficile en l'absence d'informations sur les échéanciers de décaissement liés aux PTBA des projets qui permettent d'avoir les objectifs de décaissements périodiques.

Le tableau ci-dessous fait ressortir la synthèse du niveau de décaissement des recettes extraordinaires.

Tableau 8 : Situation des décaissements des dons projets et programmes par groupe donateur au 30 septembre 2021 et 2022 (en milliards FCFA)

BAILLEURS	2021			2022			ECART 2021-2022	
	PREVISION CP	DECAISSEMENT AU 30 SEPTEMBRE	TAUX(%)	PREVISION CP	DECAISSEMENT AU 30 SEPTEMBRE	TAUX(%)	ABSOLUE	RELATIF
DONS PROJETS	221,09	97,13	43,93	221,67	145,97	65,85	48,84	50,28
MULTILATERAL	125,71	61,31	48,77	130,65	136,25	104,28	74,94	122,23
BILATERAL	95,37	35,82	37,56	91,02	9,72	10,68	-26,10	-72,87
DONS PROGRAMME	93,38	45,51	48,74	117,40	60,27	51,33	14,75	32,41
Bilatéral	16,07	0,62	3,84	13,25	0,00	0,00	-0,62	-100,00
MULTILATERAL	77,31	44,90	58,07	104,15	60,27	57,86	15,37	34,23
RECETTES EXTRAORDINAIRES	314,47	142,65	45,36	339,07	206,23	60,82	63,59	44,58

Source : DGB

III. SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES BUDGETAIRES

L'analyse de la situation d'exécution des dépenses du budget de l'Etat prend en compte les données sur les financements extérieurs (subventions et prêts) et les paiements réels de la « charge financière de la dette ».

Les prévisions du budget de l'Etat, suivant la Loi de Finances Initiale (LFI) 2022 se chiffrent à 777,22 milliards de FCFA de crédits d'autorisation d'engagement (AE) et à 2 919,15 milliards de FCFA de crédits de paiement (CP) dont 65,54% de dépenses ordinaires. Avec la prise en compte des décrets d'avances, le montant des CP reste inchangé tandis que celui des AE s'établit à 663,79 milliards de FCFA.

Au terme du troisième trimestre 2022, le niveau des dépenses engagées visées cumulées se chiffre à 2 234,03 milliards FCFA contre 1 398,59 milliards FCFA et 659,08 milliards FCFA respectivement à fin juin et fin mars 2022. Il ressort un volume de dépenses engagées visées au cours du 3^{ème} trimestre de 835,44 milliards FCFA. Ce volume trimestriel de dépenses engagées visées est en hausse de 95,93 milliards FCFA en valeur absolue et de 12,97% en valeur relative par rapport à celui du 2^{ème} trimestre. Cette hausse du volume de dépenses engagées visées est portée principalement par les dépenses ordinaires dont le montant trimestriel est passé de 436,28 milliards FCFA au deuxième trimestre à 516,63 milliards FCFA au troisième trimestre, soit une augmentation de 80,35 milliards FCFA.

Le taux d'exécution global annuel, base « engagée visée CP » correspondant au cumul des dépenses engagées visées au 30 septembre 2022 est de 76,53%. Hors subventions et prêts, ce taux est de 75,75% pour un montant engagé visé de 1 948,97 milliards de FCFA.

A la même date en 2021, le montant engagé visé était de 2 072,09 milliards de FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 77,53% pour des crédits de paiements de 2 672,78 milliards de FCFA.

Entre les deux exercices budgétaires (2021 et 2022), il ressort une hausse du niveau d'exécution du budget de l'Etat base « engagée visée » de 161,95 milliards de FCFA, soit 7,82% en variation relative. Cette augmentation est attribuable aux dépenses ordinaires (+85,39 milliards de FCFA) et les dépenses en capital (+76,56 milliards de FCFA).

L'analyse du taux d'exécution global entre 2021 et 2022 fait ressortir une régression de cet indicateur de 1,00 point.

Comparé au taux repère de 75,00% escompté à fin septembre, le taux d'exécution global (76,53%) se situe au-dessus de la cible avec un écart positif de 1,53 point. Ce dépassement de la cible s'explique par la performance enregistrée au niveau des dépenses ordinaires avec un taux d'exécution qui se situe à 78,38%.

La synthèse de l'exécution budgétaire par grande nature est consignée dans le tableau ci-après.

Tableau 8 : Situation d'exécution des dépenses par grande nature au 30 septembre 2021 et 2022 (en milliards de FCFA)

NATURE	2021				2022					VARIATION	
	AE ajust*	CP ajust*	Execut°	Taux execut° (en %)	AE AJUSTE	CP LFI	CP ajust*	Execut°	Taux execut° (en %)	MONTANT	EN %
DEPENSES ORDINAIRES	0,00	1 779,33	1 422,16	79,93	0,00	1 913,30	1 923,45 ¹	1 507,55	78,38	85,39	6,00
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	0,00	173,60	136,94	78,88	0,00	195,80	195,80	155,74	79,54	18,80	13,73
DÉPENSES DE PERSONNEL	0,00	950,00	738,82	77,77	0,00	1 012,03	1 012,03	772,39	76,32	33,57	4,54
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	0,00	206,83	155,42	75,14	0,00	207,40	218,25	161,94	74,20	6,52	4,20
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	0,00	447,83	390,18	87,13	0,00	497,06	496,37	417,11	84,03	26,93	6,90
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,00	1,07	0,82	76,47	0,00	1,00	1,00	0,38	37,77	-0,44	-53,85
DEPENSES EN CAPITAL	634,50	893,46	649,92	72,74	663,79	1 005,85 ¹	995,69	726,48	72,96	76,56	11,78
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	614,50	873,46	640,98	73,38	653,79	995,85	985,69	722,77	73,33	81,78	12,76
FINANCEMENT ETAT	369,62	527,88	356,56	67,55	329,05	649,69	639,53	437,70	68,44	81,15	22,76
ETAT SEUL	336,52	450,06	311,41	69,19	290,20	589,08	581,81	399,43	68,65	88,02	28,26
CONTRE PARTIE	33,10	77,82	45,15	58,02	38,86	60,61	57,73	38,28	66,30	-6,87	-15,22
FINANCEMENT EXTERIEUR	244,88	345,58	284,43	82,31	324,73	346,16	346,16	285,06	82,35	0,63	0,22
SUBVENTION	135,22	221,09	97,13	43,93	128,28	221,67	221,67	145,97	65,85	48,84	50,28
PRÊT	109,66	124,49	187,30	150,45	196,46	124,49	124,49	139,09	111,73	-48,20	-25,74
TRANSFERTS EN CAPITAL	20,00	20,00	8,94	44,69	10,00	10,00	10,00	3,71	37,14	-5,22	-58,45
TOTAL GENERAL	634,50	2 672,78	2 072,09	77,53	663,79	2 919,15	2 919,15	2 234,03	76,53	161,95	7,82

Source : MEFP/DGB, DGCOOP et DGTCP

L'analyse détaillée de la situation d'exécution des dépenses est déclinée par nature de dépense et par programme budgétaire tout en mettant en exergue l'exécution de certaines dépenses spécifiques que sont les dépenses sociales de réduction de la pauvreté, les crédits délégués (dépenses des structures déconcentrées), les dépenses de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone et les dépenses communes interministérielles (subventions sociales, besoins de financement accordés aux ministères....).

III.1. Analyse de l'exécution du budget de l'Etat par nature de dépenses

L'analyse de la situation d'exécution des dépenses est déclinée par nature (les dépenses ordinaires et les dépenses en capital).

Au 30 septembre 2022, les dépenses ordinaires affichent un taux base « engagés-visés » de 78,38% sur des prévisions annuelles de crédits de paiement ajustées de 1 923,45 milliards FCFA. Quant aux dépenses en capital, elles enregistrent des dépenses engagées visées de 726,48 milliards FCFA sur un CP ajusté de 995,69 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 72,96%.

En termes de volume trimestriel, les dépenses ordinaires enregistrent des montants engagés visés de 516,63 milliards FCFA au cours du troisième trimestre, soit une baisse de 18,42% par rapport au trimestre précédent.

Quant au volume trimestriel des dépenses en capital, il a également augmenté de 5,14%, passant de 303,23 milliards FCFA au deuxième trimestre à 318,81 milliards FCFA au troisième trimestre.

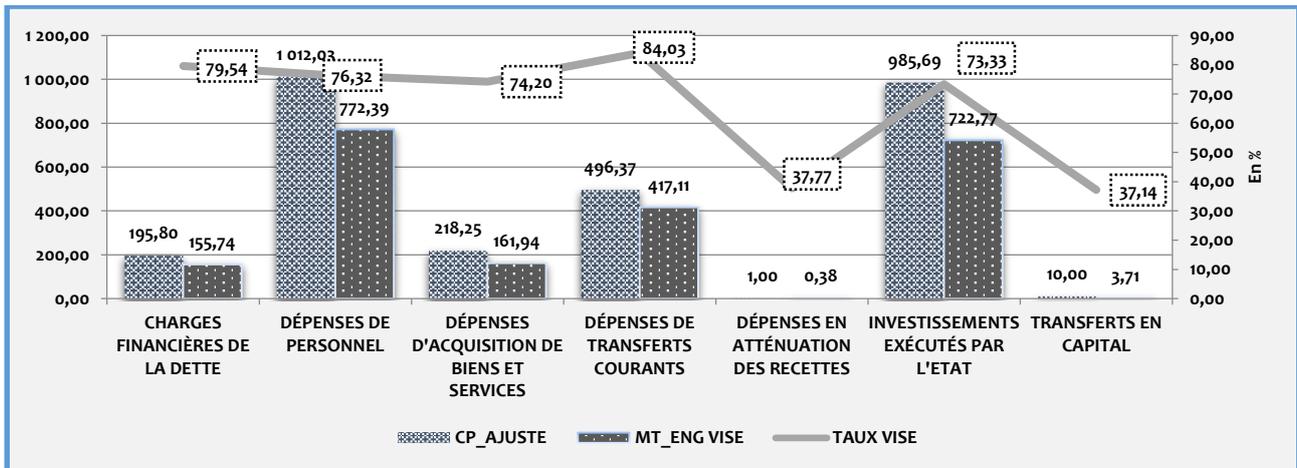
Le tableau suivant donne le niveau d'exécution des dépenses du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres par nature.

Tableau 9 : Volume des dépenses engagées visées par nature des 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2022(en milliards FCFA)

CATEGORIE	Cumul des engagés visés 2022			Volume trimestriel			Variation du volume engagé visé	
	1er trim.	2e trim.	3e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	3e trim./ 1er trim.	3e trim./ 2e trim.
DEPENSE ORDINAIRES	554,64	990,92	1 507,55	554,64	436,28	516,63	-38,01	80,35
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	46,30	105,48	155,74	46,30	59,18	50,26	3,96	-8,92
DÉPENSES DE PERSONNELS	242,48	485,52	772,39	242,48	243,04	286,87	44,38	43,83
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	54,03	116,75	161,94	54,03	62,72	45,19	-8,85	-17,54
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	211,83	283,10	417,11	211,83	71,27	134,01	-77,82	62,75
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,00	0,08	0,38	0,00	0,08	0,30	0,30	0,23
DEPENSES EN CAPITAL	104,44	407,67	726,48	104,44	303,23	318,81	214,38	15,58
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	103,73	405,16	722,77	103,73	301,43	317,60	213,87	16,17
FINANCEMENT ETAT	63,07	220,80	437,70	63,07	157,74	216,90	153,83	59,16
0-ETAT SEUL	51,56	197,42	399,43	51,56	145,86	202,01	150,45	56,14
1-CONTRE PARTIE	11,51	23,38	38,28	11,51	11,87	14,89	3,38	3,02
FINANCEMENT EXTERIEUR	40,66	184,36	285,06	40,66	143,70	100,70	60,04	-43,00
2-SUBVENTION	6,16	104,26	145,97	6,16	98,10	41,71	35,54	-56,40
3-PRÊT	34,50	80,09	139,09	34,50	45,60	59,00	24,50	13,40
TRANSFERTS EN CAPITAL	0,71	2,50	3,71	0,71	1,80	1,21	0,50	-0,59
Total général	659,08	1 398,59	2 234,03	659,08	739,51	835,44	176,36	95,93

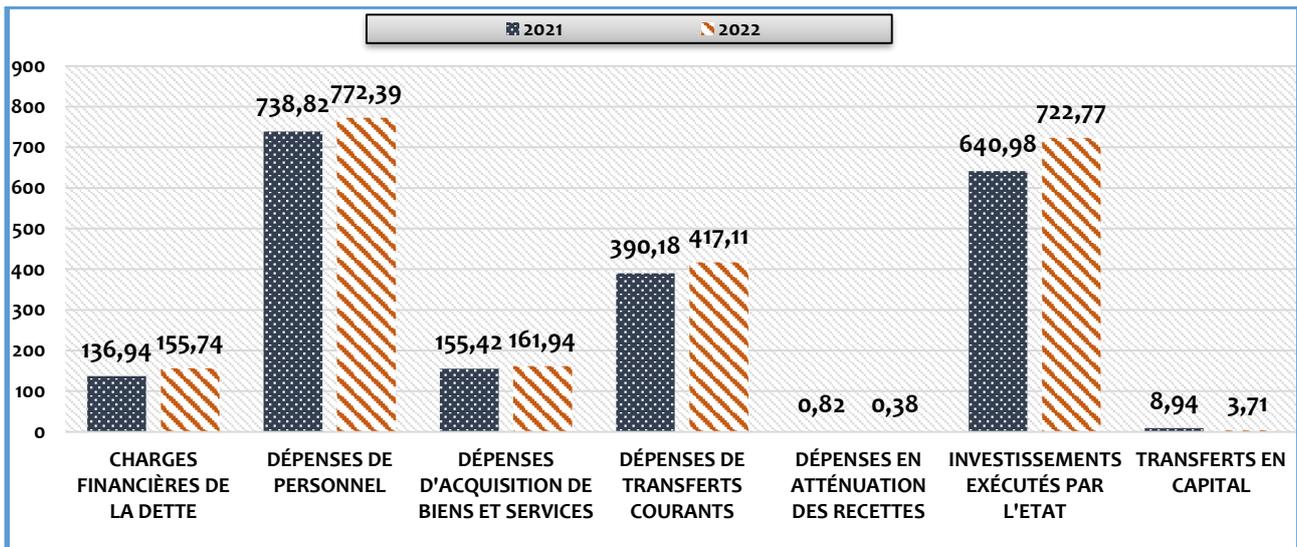
Source : DGB

Graphique 6 : Situation d'exécution des dépenses par nature au 30 septembre 2022 (en milliards de FCFA)



Source : DGB

Graphique 7 : Evolution des dépenses exécutées par nature au 30 septembre 2021 et 2022 (en milliards de FCFA)



Source : DGB

III.1.1 Les dépenses ordinaires

A fin septembre 2022, le montant engagé visé au titre des dépenses ordinaires se chiffre à 1 507,55 milliards de FCFA sur des crédits de paiement ajustés de 1 923,45 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 78,38%. Ce taux d'exécution est supérieur à la cible escomptée à cette date (75%) avec un écart de 3,38 points.

A la même période en 2021, lesdites dépenses ont été engagées visées à hauteur de 1 422,16 milliards de FCFA sur des crédits de paiement ajustés de 1 779,33 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 79,93%.

En glissement annuel, le niveau d'exécution de ces dépenses affiche une hausse en volume de 85,39 milliards de FCFA au 30 septembre. Cette progression est imputable à l'ensemble des catégories de dépenses à l'exception des dépenses en atténuation de recettes qui ont enregistré une baisse de 0,44 milliard de FCFA.

Quant au taux d'exécution, il affiche une baisse de 1,55 point par rapport à l'exercice précédent.

Comparativement au trimestre précédent où le volume des dépenses engagées visées était de 436,28 milliards de FCFA, le volume trimestriel des dépenses engagées-visées au titre des dépenses ordinaires ressort au 30 septembre 2022 à 516,63 milliards de FCFA, en hausse de 80,35 milliards de FCFA en valeur absolue et de 18,42% en valeur relative. Cette hausse est portée principalement par les dépenses de personnel et les dépenses de transferts courants dont les volumes trimestriels ont progressé respectivement de 43,83 milliards de FCFA et de 62,75 milliards de FCFA.

Par composante, la situation des dépenses ordinaires se présente comme suit :

III.1.1.1 Les charges financières de la dette

A fin septembre 2022, les paiements réels de la charge financière de la dette s'élèvent à 155,74 milliards de FCFA (dont 124,67 milliards de FCFA ont été régularisés sur le CID) sur des crédits de paiement ajustés de 195,80 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 79,54%.

En 2021 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 78,88% pour un volume de paiements effectifs de 136,94 milliards de FCFA.

En valeur relative, les paiements effectifs de la charge financière de la dette ont augmenté de 13,73% entre 2021 et 2022, soit 18,80 milliards de FCFA en valeur absolue.

Le taux d'exécution s'est également amélioré de 0,66 point entre les deux exercices budgétaires.

III.1.1.2 Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel du budget de l'Etat, exercice 2022 enregistrent à fin septembre un niveau d'exécution « base engagée visée » de **772,39 milliards de francs CFA** sur une prévision ajustée de **1 012,03 milliards de francs CFA**, soit un taux d'exécution de **76,32%**. Comparé au taux repère de **75,00%**, le taux d'exécution est supérieur à cette cible avec un écart de **1,32 point**, soit en valeur absolue un écart de **13,36 milliards de francs CFA** de dépassement par rapport au

niveau de référence pour les neuf premiers mois. Toutes les dépenses échues au 30 septembre sont prises en compte dans cette situation à l'exception de la régularisation des paiements effectués au titre du troisième trimestre au profit du personnel des missions diplomatiques et des postes consulaires (MDPC). Autrement dit, la prise en compte du troisième trimestre au titre des paiements effectués dans les MDPC pourrait creuser davantage l'écart ci-dessus mis en exergue.

Toutefois, il y a lieu de relever que les dépenses engagées visées au 30 septembre comportent en ce qui concerne le débloqué effectué au profit de l'Agence nationale de gestion des soins de santé primaires (AGSP) la charge salariale du personnel au titre du quatrième trimestre 2022 et dont le montant serait estimé à **24 milliards de francs CFA** environ.

Globalement, le niveau d'exécution constaté au 30 septembre est constitué de la solde mensuelle à hauteur de **582,52 milliards de francs CFA** et des paiements hors solde d'un montant de **189,86 milliards de francs CFA**.

Le dépassement du taux repère pourrait s'expliquer en partie par le niveau des rappels qui se chiffrent à **50,36 milliards de francs CFA**, effectués dans le cadre de la gestion des intégrations et engagements, des autres actes de carrières et de promotions diverses.

En 2021 à la même date, le taux d'exécution était de **77,77%** correspondant à des dépenses engagées visées de **738,82 milliards FCFA**.

Une analyse comparative des dépenses de personnel en 2021 et 2022 au 30 septembre, montre que le volume des charges salariales a augmenté en 2022 de **33,57 milliards de francs CFA** justifié notamment par un surplus : des traitement et salaires en espèces (**6,11 milliards de francs CFA**) ; des indemnités (**20,72 milliards de francs CFA**) ; des cotisations sociales (**4,71 milliards de francs CFA**) des avantages en nature (**0,46 milliard de francs CFA**) ; de l'allocation familiale (**0,35 milliard de francs CFA**) ainsi que des autres dépenses de personnel non ventilées (**1,21 milliard de francs CFA**).

L'analyse par ministère indique que **dix-huit (18) sections** ont enregistré des taux d'exécution supérieurs au taux repère. Les plus forts taux d'exécution sont enregistrés par la Grande Chancellerie (**86,60%**), le ministère en charge de la Santé, (**85,68%**) et celui en charge de la Transition digitale (**84,10%**). **Les dépassements les plus importants par rapport aux niveaux**

d'exécution repères sont enregistrés par les ministères en charge de l'Education (17,06 milliards de francs CFA), de la Santé (14,76 milliards de francs CFA) et celui en charge de la justice (0,89 milliard de francs CFA).

Comparativement au 2^{ème} trimestre, le volume trimestriel des dépenses de personnel engagées visées est passé de **243,04 milliards de francs CFA** à **286,87 milliards FCFA** au 3^{ème} trimestre, soit une hausse de **43,83 milliards de francs CFA** en valeur absolue et de **18,03%** en valeur relative.

Le détail des dépenses de personnel à fin septembre 2022 est joint en **annexe n°2**.

III.1.1.3. Les dépenses d'acquisitions de biens et services

Le montant engagé visé des dépenses d'acquisition de biens et services à fin septembre 2022 se chiffre à 161,94 milliards de FCFA sur des crédits de paiement ajustés de 218,25 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 74,20%. Ce taux d'exécution est inférieur au taux repère escompté (75%) à fin septembre 2022 avec un écart de 0,80 point.

En 2021 à la même période, ce taux était de 75,14% correspondant à des dépenses engagées visées de 155,42 milliards de FCFA.

Entre les deux exercices budgétaires, les dépenses engagées visées enregistrent une hausse de 6,52 milliards de FCFA, essentiellement imputable aux paragraphes 601-Matières, matériel et fournitures (2,46 milliards de FCFA), 611-Frais de transport et de mission (+2,45 milliards de FCFA) et 622-Prestation de services (1,19 milliard de FCFA).

Le taux d'exécution a cependant régressé de 0,94 point par rapport à l'exercice précédent.

Les liquidations de cette rubrique, qui correspondent à l'effectivité physique des dépenses à travers la constatation du service fait et l'arrêt du montant effectif y relatif dû par l'Etat, s'élèvent au 30 septembre à 151,65 milliards FCFA, soit 93,64% des dépenses engagées visées et 69,48% des prévisions de CP.

A l'échelle trimestrielle, le volume de dépenses engagées-visées du 3^{ème} trimestre de 2022 ressort à 45,19 milliards FCFA contre 62,72 milliards FCFA au 2^{ème} trimestre, soit une baisse de 17,54 milliards FCFA en valeur absolue et de 27,96% en valeur relative. Les dépenses d'acquisition de biens et services ont représenté 5,50% et 7,30% respectivement des dépenses totales du trimestre et des dépenses totales cumulées au 30 septembre 2022.

L'analyse par paragraphe de la baisse constatée indique qu'elle est portée essentiellement par 611-Frais de transport et de mission (-13,70 milliards de FCFA), 622-Prestation de services

(-5,12 milliards de FCFA), 612-Loyer et charges locatives (-1,68 milliard de FCFA) et 601-Matières, matériel et fournitures (-1,09 milliard de FCFA).

L'analyse par ministère montre que cette baisse est principalement imputable aux départements en charge de l'éducation nationale (-18,72 milliards de FCFA), des affaires étrangères (-1,91 milliard de FCFA) et des finances (-1,09 milliard de FCFA).

L'annexe 3 fournit les détails par section au 30 septembre 2022.

III.1.1.4 Les dépenses de transferts courants

A la date du 30 septembre 2022, sur des CP ajustés de 496,37 milliards de FCFA, les dépenses de transferts courants exécutées, base « engagée visée » se chiffrent à 417,11 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 84,03%. Ce taux d'exécution est supérieur au taux repère escompté (75%) à fin septembre avec un écart de 9,03 points. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que ces dépenses soient en grande partie exécutées par voie de déblocage.

Il convient à cet effet de noter que les dépenses relatives aux subventions aux hydrocarbures ont été exécutées à hauteur de 66,67%, soit un volume de dépenses de 70,00 milliards de FCFA.

En 2021 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 87,13% correspondant à des dépenses engagées visées de 390,18 milliards de FCFA.

Entre les deux exercices budgétaires, les dépenses engagées visées enregistrent une augmentation de 26,93 milliards de FCFA (+6,90%). Cette variation à la hausse est expliquée essentiellement par celles des paragraphes 649-Autres transferts (+28,82 milliards de FCFA), 646-Transferts aux autorités supranationales et contributions aux organisations internationales (+5,44 milliards de FCFA) et 645-Transferts aux ménages (+1,66 milliard de FCFA).

La hausse des « autres transferts » est en grande partie liée à la prise en charge des subventions aux hydrocarbures dont le montant engagé visé a augmenté de 40,0 milliards de FCFA entre les deux exercices budgétaires.

Quant au taux d'exécution, il s'est dégradé de 3,10 points par rapport à l'exercice précédent.

L'analyse en termes de volume trimestriel fait ressortir un niveau de dépenses engagées visées de 134,01 milliards FCFA au 3^{ème} trimestre contre 71,27 milliards FCFA au 2^{ème} trimestre, soit une hausse de 62,75 milliards FCFA en valeur absolue et de 88,04% en valeur relative. Cette évolution est portée principalement par les paragraphes 645-Transferts aux ménages (+30,78 milliards

FCFA), 641-Transferts aux établissements publics nationaux (+29,10 milliards FCFA), 649-Autres transferts (+11,24 milliards de FCFA) et 633-Subventions aux entreprises privées (+1,65 milliard de FCFA). Le paragraphe 643-Transferts aux autres administrations publiques ayant baissé sensiblement de 9,17 milliards de FCFA.

L'analyse par section indique que cette hausse du volume trimestriel des dépenses de transferts courants est plus prononcée au niveau des départements en charge de l'enseignement supérieur (33,44 milliards de FCFA), des Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales (19,04 milliards), de la santé (9,91 milliards de FCFA) et de la défense (5,00 milliards de FCFA).

Le détail des dépenses de transferts courants est consigné dans *l'annexe 4*.

III.1.1.5 Les dépenses en atténuation des recettes

A la date du 30 septembre 2022, les dépenses en atténuation des recettes, inscrites en crédits de paiement pour un montant de 1,00 milliard de FCFA, affichent un niveau d'exécution base engagée visée de 0,38 milliard de FCFA, soit un taux d'exécution de 37,77%. En 2021 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 76,47% correspondant à des dépenses engagées visées de 0,82 milliard de FCFA.

Toutefois, il importe de souligner que les dossiers de remise de pénalités sont examinés par un comité et transmis à la DGAIE pour paiement. L'engagement des crédits y relatifs est tributaire des travaux dudit comité.

III.1.2. Les dépenses en capital

Les prévisions de la loi de finances initiale (LFI) au titre des dépenses en capital s'élèvent à 777,22 milliards de FCFA en crédits d'autorisation d'engagement (AE) et à 1 005,85 milliards de FCFA en crédits de paiement (CP). Prenant en compte les projets d'ajustements, ces prévisions s'établissent respectivement à 663,79 milliards de FCFA et 995,46 milliards F CFA.

A fin septembre, le taux de consommation hors subventions et prêts des autorisations d'engagement (AE) ouvertes au titre de l'année 2022, s'est établi à 54,88% sur des prévisions révisées de 339,98 milliards de FCFA pour un montant engagé visé de 186,07 milliards de FCFA. Les CP liées aux AE engagées ont été liquidés à hauteur de 152,77 milliards, soit un taux d'exécution de 45,06%.

Pour ce qui concerne les CP des dépenses en capital, ils ont été engagés visés à hauteur de 726,48 milliards FCFA sur des CP ajustés de 995,69 milliards F CFA, soit un taux d'exécution de 72,96% contre un taux repère de 75,00%.

En 2021 à la même période, ce taux était de 72,74% correspondant à des dépenses engagées visées de 649,92 milliards de francs CFA.

Il ressort entre les deux (02) exercices budgétaires une hausse des dépenses engagées visées de 76,56 milliards de FCFA, attribuable essentiellement aux dépenses d'investissements exécutées par l'Etat (+81,78 milliards F CFA).

Le taux d'exécution « base engagée visée » affiche également une hausse de 0,22 point par rapport à l'exercice précédent.

En volume trimestriel, les dépenses en capital engagées visées sont passées de 303,23 milliards de FCFA au 2^{ème} trimestre à 318,81 milliards de FCFA au 3^{ème} trimestre, soit une hausse de 5,14% (+15,58 milliards de FCFA).

Les dépenses en capital sont constituées des dépenses d'investissements exécutés par l'Etat (y compris les subventions et prêts) et des transferts en capital.

III.1.2.1 Les dépenses d'investissements exécutés par l'Etat

Les prévisions de crédits d'autorisations d'engagement au titre des investissements exécutés par l'Etat inscrites dans la loi de finances initiale (LFI) de 2022 s'élèvent à 767,22 milliards de FCFA contre 995,85 milliards de FCFA pour les crédits de paiement. Prenant en compte les projets d'ajustements, ces prévisions s'établissent respectivement à 653,79 milliards de FCFA et 985,46 milliards de francs CFA.

A fin septembre 2022, le montant des dépenses engagées visées au titre desdits investissements, toutes sources de financement confondues, s'élèvent à 722,77 milliards de FCFA sur des crédits de paiement ajustés de 985,69 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 73,33%. Comparé au taux repère escompté à fin septembre 2022 (75%), ce taux est en deçà de la cible avec un écart de 1,67 point.

En 2021 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 73,38% correspondant à des dépenses engagées visées de 640,98 milliards de francs CFA, d'où une hausse du niveau d'exécution desdites dépenses de 81,78 milliards de FCFA entre les deux (02) exercices

budgétaires. Cette évolution positive est principalement imputable aux dépenses d'investissements financées sur ressources propres (+81,15 milliards de francs CFA).

Le taux d'exécution a régressé de 0,06 point par rapport à l'exercice précédent.

Par source de financement, le détail des dépenses d'investissement se présente ainsi :

III.1.2.1.1 Les dépenses d'investissements sur ressources propres

A la date du 30 septembre 2022, sur des crédits de paiement ajustés de 639,53 milliards de FCFA, les dépenses d'investissements sur ressources propres affichent un niveau d'exécution « base engagée visée » de 437,70 milliards de FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 68,44%. Ce taux est en deçà de l'objectif de 75% attendu à fin septembre avec un écart de 6,56 points. Il est tiré vers le bas par les ministères en charge des mines et de l'environnement dont les investissements sur ressources propres n'ont pas encore connu un début d'exécution. A ces deux ministères s'ajoutent ceux en charge de la communication et du genre qui enregistrent des taux d'exécution respectifs de 7,29% et 15,59%.

En 2021 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 67,55% correspondant à des dépenses engagées visées de 356,56 milliards de FCFA.

L'analyse comparative entre les deux exercices budgétaires à la même période fait ressortir une augmentation du niveau d'exécution desdites dépenses de 81,15 milliards de FCFA. Cette variation résulte principalement de la hausse des investissements financés exclusivement par l'Etat (+88,02 milliards de FCFA).

L'analyse par paragraphe situe essentiellement la progression constatée au niveau des paragraphes 629-Autres acquisitions de services (85,26 milliards de FCFA) et 609-Autres achats de biens (18,03 milliards de FCFA).

Le taux d'exécution affiche également une augmentation de 0,90 point par rapport à l'exercice précédent.

Les investissements exécutés au titre de cette rubrique au cours du 3ème trimestre ont augmenté de 59,16 milliards FCFA (+37,51%) par rapport au 2ème trimestre qui enregistrait 157,74 milliards FCFA. Cette progression du volume trimestriel s'explique principalement par les paragraphes 629-Autres acquisitions de services (+74,74 milliards de FCFA), 235-Infrastructures (+8,39 milliards de FCFA), 234-Ouvrages (+6,79 milliards de FCFA) et 639-Subventions à d'autres

catégories de bénéficiaires (5,28 milliards de FCFA). Le paragraphe 671-Intérêts et frais financiers ayant baissé de 41,58 milliards de FCFA).

La hausse du paragraphe 629-Autres acquisitions de services entre les deux trimestres est imputable aux chapitres 1801800311-Défense (+29,09 milliards de FCFA), 1805000311-Programme d'investissements DCIM (+24,45 milliards de FCFA) et 1805500311-Coordination des forces de sécurité intérieure (EMGN) (+9,00 milliards de FCFA).

Le détail de l'exécution des investissements exécutés sur ressources propres est illustré dans **l'annexe n°5**.

III.1.2.1.2 Les dépenses d'investissements financés sur ressources extérieures

A fin septembre 2022, le montant total des décaissements (base ordonnancement) s'élève à 285,06 milliards de FCFA répartis en subvention pour 145,97 milliards de FCFA et en prêt à hauteur de 139,09 milliards de francs CFA. Ce montant inclut les décaissements hors budget d'un montant de 96,63 milliards de FCFA dont 48,14 milliards de FCFA en subventions.

Le taux d'exécution se situe ainsi à 82,35% par rapport aux crédits de paiement ajustés d'un montant de 346,16 milliards de FCFA du budget des appuis projets de l'année 2022. Ce taux est supérieur à l'objectif de 75% attendu à fin septembre avec un écart de 7,35 points.

En 2021 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 82,31% correspondant à des dépenses ordonnancées de 284,43 milliards de FCFA.

Entre les deux exercices budgétaires, il est à noter une hausse des dépenses d'investissements financées sur ressources extérieures (subventions + prêts) de 0,63 milliard de FCFA, imputable essentiellement aux subventions (+48,84 milliards de FCFA), les prêts ayant diminué de 48,20 milliards de FCFA.

Le taux d'exécution enregistre également une hausse de 0,04 point par rapport à l'exercice précédent.

III.1.2.2 Les transferts en capital

A fin septembre 2022, les prévisions de transferts en capital inscrites en crédits de paiement ajustés pour un montant de 10,00 milliards de FCFA, enregistrent un taux d'exécution de 37,14%, correspondant à un montant engagé visé de 3,71 milliards de FCFA. Ce montant est destiné :

- au paiement de la 11^{ème} tranche de la souscription du Burkina Faso à la 6^{ème} « Augmentation Générale du Capital » (AGC) de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour un montant de 1,41 milliard de FCFA;
- au paiement de la 14^{ème} tranche de la souscription du Burkina Faso à la 4^{ème} « Augmentation Générale du Capital » (AGC) de la Banque Islamique de Développement (BID) pour un montant de 0,21 milliard de FCFA ;
- Au paiement de la deuxième annuité relative à la libération du capital appelé en 2018 par le Burkina Faso au profit du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) pour un montant de 0,49 milliard de FCFA ;
- à la prise en charge de la deuxième tranche du capital appelé du Fonds de Solidarité Africain (FSA) pour un montant de 0,46 milliard de FCFA ;
- à la prise en charge de la première tranche des arriérés des 50% de la souscription du Burkina Faso au capital d'Africa50 pour un montant de 0,31 milliard de FCFA ;
- à la prise en charge des arriérés du Burkina Faso au capital de Shelter Afrique au titre de l'année 2022 pour un montant de 0,33 milliard de FCFA.

En 2021 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 44,69% correspondant à des dépenses engagées visées de 8,94 milliards de FCFA. Il se dégage donc une baisse des dépenses exécutées de 5,22 milliards de FCFA.

Le taux d'exécution est également en baisse de 7,55 points par rapport à l'exercice précédent

Au 2^{ème} trimestre, le volume des dépenses engagées-visées au titre des transferts en capital était de 1,80 milliard de FCFA contre 1,21 milliard de FCFA au 3^{ème} trimestre soit une baisse de 0,59 milliard de FCFA en valeur absolue.

III.2. L'analyse de la situation d'exécution par programme

Cette partie présente l'analyse (hors financements extérieurs et dépenses de personnel) des crédits de paiement et des crédits d'autorisation d'engagement par programme et dotation. Le nombre de programmes et de dotations concernés est de cent vingt-neuf (129).

L'état de consommation des crédits de paiement sur la base des montants engagés visés à la date du 30 septembre indique que soixante-onze (71) programmes et dotations budgétaires, soit 55,04% de l'effectif, enregistrent un taux d'exécution en deçà du taux repère de 75%.

La situation détaillée se présente comme suit :

- ✓ dix (10) programmes enregistrent un taux d'exécution inférieur à 25% ;
- ✓ quinze (15) programmes enregistrent un taux d'exécution des crédits de paiement compris entre 25% et 50% ;
- ✓ quarante-six (46) programmes enregistrent un taux d'exécution des crédits de paiement compris entre 50% et 75% ;
- ✓ cinquante-huit (58) programmes enregistrent un taux d'exécution supérieur ou égal à 75%.

Quant à l'examen de la situation de consommation des crédits d'autorisation d'engagement (base « engagée visée), il révèle que sur un total de cent (100) programmes et dotations budgétaires, soixante-douze (72) programmes et dotations, soit 72,00% de l'effectif, enregistrent un taux d'exécution en deçà du taux repère de 75% au 30 septembre 2022.

La situation détaillée se présente comme suit :

- ✓ quarante-un (41) programmes enregistrent un taux d'exécution inférieur à 25% ;
- ✓ quinze (15) programmes enregistrent un taux d'exécution compris entre 25% et 50% ;
- ✓ seize (16) programmes enregistrent un taux d'exécution compris entre 50% et 75% ;
- ✓ vingt-huit (28) programmes enregistrent un taux d'exécution supérieur ou égal à 75%.

En somme, il ressort que les crédits d'AE ont été globalement engagés visés (hors financements extérieurs) à hauteur de 186,07 milliards de FCFA sur des prévisions totales ajustées au titre des dépenses en capital de 339,05 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 54,88%.

Le détail de l'exécution des crédits de paiement des programmes budgétaires est illustré dans **l'annexe n°6.**

III.3. Situation des dépenses sociales de réduction de la pauvreté

Les dépenses sociales de réduction de la pauvreté sont définies comme les dépenses des secteurs abritant les programmes prioritaires identifiés dans le PNDES pour accélérer la réalisation des objectifs de réduction de la pauvreté. La base de détermination de ces dépenses a été actualisée en 2021. Ainsi, le montant initial alloué à ces dépenses en 2022 tenant compte de

cette nouvelle base s'élève à 520,22 milliards FCFA contre 461,36 milliards FCFA pour l'ancienne base, soit une hausse de 58,88 milliards de FCFA.

A fin septembre 2022, le niveau d'exécution de ces dépenses base « engagée visée » se chiffre à 372,33 milliards de FCFA sur des crédits de paiement ajustés de 477,33 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 78,00%, supérieur à la cible (75%) avec un écart de 03,00 points.

L'exécution desdites dépenses est composée de dépenses courantes (235,72 milliards de FCFA) et de dépenses en capital (136,61 milliards de FCFA) avec des taux d'exécution respectifs de 93,09% et 60,95%.

En 2021, le niveau d'exécution de ces dépenses était de 318,63 milliards de FCFA sur des crédits de paiement ajustés de 409,85 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 77,74%.

Le détail de l'exécution des crédits de paiement des dépenses sociales est illustré dans **l'annexe n°7**.

III.4. Analyse des crédits délégués

Dans cette partie, il sera analysé les crédits délégués aux structures déconcentrées des ministères et institutions au titre des dépenses d'acquisition de biens et services.

Au 30 septembre 2022, les dépenses « engagées visées CP » au titre des crédits délégués s'élèvent à 34,04 milliards de FCFA sur des crédits de paiement ajustés de 37,96 milliards de FCFA, soit à un taux d'absorption de 89,67%.

En 2021 à la même période, le taux d'exécution de ces dépenses était de 87,94% correspondant à des dépenses engagées visées de 27,28 milliards FCFA. Il ressort donc une hausse des dépenses engagées visées de 6,76 milliards de FCFA en 2022. Il en est de même pour le taux d'exécution qui s'est amélioré de 1,73 point.

Le détail de l'exécution des crédits de paiement des crédits délégués est illustré dans **l'annexe n°8**.

III.5. Dépenses spécifiques pour prendre en charge les effets de la COVID-19

Le montant des crédits prévus par la LFI au titre de ces dépenses (y compris les financements extérieurs) s'élève à 22,40 milliards de FCFA en 2022. Par département et hors financements extérieurs, ces crédits sont repartis entre le ministère en charge de la santé et celui en charge de

la solidarité nationale pour des montants ajustés respectifs de 10,51 milliards de FCFA et 7,23 milliards de FCFA. Ils sont destinés à la :

- mise en œuvre du Projet de préparation et de riposte au covid-19 (PPR Covid-19) pour un montant de 0,01 milliard de FCFA ;
- vaccination contre la covid-19 (10,50 milliards de FCFA) ;
- la prise en charge de « la distribution gratuite des vivres, kits d'hygiène et de dignité » pour un montant de 7,23 milliards de FCFA.

Hors financements extérieurs, ces crédits s'établissent à la suite des ajustements à 17,74 milliards de FCFA. A fin septembre, les dépenses engagées visées se chiffrent à 8,74 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 49,27%.

Les montants exécutés sont destinés à la prise en charge de « la distribution gratuite des vivres, kits d'hygiène et de dignité » au niveau du ministère en charge de la solidarité nationale et à la mise en œuvre du projet de préparation et de riposte à la COVID au ministère en charge de la santé avec des taux d'exécution de 100%

Le détail de l'exécution des crédits de paiement des lignes covid-19 est illustré dans **l'annexe n°9.**

III.6. Analyse des restes à liquider en procédure normale

Au titre des crédits de paiement, au 30 septembre 2022, sur un montant de dépenses engagées en procédure normale de 63,21 milliards de FCFA, il a été liquidé 34,26 milliards de FCFA, soit un taux de liquidation de 54,19%.

L'analyse détaillée fait ressortir un niveau de liquidation assez satisfaisant dans la majorité des ministères et institutions excepté les ministères en charge de la santé, de l'agriculture et de l'élevage et celui de l'environnement, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement qui sont à un niveau de liquidation assez faible par rapport aux objectifs annuels.

Le montant total des restes à liquider est de **28,95 milliards** FCFA **soit 45,81%** des dépenses engagées en procédure normale.

Les détails des restes à liquider en procédure normale sont consignés dans **l'annexe 11.**

III.7. Analyse des dépenses de consommation d'eau, d'électricité et de téléphone

Les mesures de rationalisation des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone de l'Etat se poursuivent par :

- le renforcement des textes encadrant l'utilisation des abonnements publics d'eau, d'électricité et de téléphone ;
- la mise en œuvre des recommandations des audits des branchements et d'abonnements d'eau, d'électricité et de téléphone qui sont réalisés courant 2017 ;
- le suivi et le contrôle des consommations d'eau, d'électricité et de téléphone des ministères et institution.

Aussi, l'analyse se fera selon la disponibilité des données sur les dépenses de consommation d'électricité (fin juillet 2022) d'eau (fin juin 2022) et de téléphone (fin juillet 2022).

III.7.1 Analyse des dépenses de consommation d'électricité

Les dépenses de consommation d'électricité se sont établies à fin juillet 2022 à 12,11 milliards de francs CFA contre 12,35 milliards de francs CFA à la même période en 2021, soit une baisse de 1,90%.

Tableau 10: Evolution de consommation d'électricité à fin juillet sur la période 2021 à 2022

Rubrique	A fin juillet 2021	A fin juillet 2022
Consommation d'électricité	12 347 459 792	12 112 564 136
Ecart (%)	0,00%	-1,90%

Source : DGAIE

Cette baisse est imputable principalement à la baisse des consommations d'électricité de certains ministères et institutions. Il s'agit entre autres du ministère en charge de la femme (-48,56%), du Conseil Economique et Social (-18,51%) et de la Cour des Comptes (-13,81%).

III.7.2 Analyse des dépenses de consommation d'eau

Les dépenses de consommation d'eau se sont établies à fin juin 2022 à 4,38 milliards de francs CFA contre 4,45 milliards de francs CFA à la même période en 2021, soit une baisse de 1,53%.

Tableau 11: Evolution de consommation d'eau à fin juin sur la période 2021 à 2022

Rubrique	A fin juin 2021	A fin juin 2022
Consommation d'eau	4 452 178 294	4 384 086 334
Ecart (%)	0,00%	-1,53%

Source : DGAIE

Cette baisse est imputable principalement à la baisse des consommations d'eau de certains ministères et institutions. Il s'agit entre autres du Ministère en charge de l'urbanisme (-70,16%), du Conseil Economique et Social (-45,68%) et du Médiateur du Faso (-43,95%).

III.7.3. Analyse des dépenses de consommation de téléphone

A fin juillet 2022, les dépenses de communications téléphoniques se sont établies à 3,77 milliards de francs CFA contre 3,45 milliards de francs CFA à la même période en 2021, soit une hausse de 9,21%.

Tableau 12: Evolution des dépenses de communications téléphoniques à fin juillet sur la période 2021 à 2022

Rubrique	A fin juillet 2021	A fin juillet 2022
Consommation de téléphone	3 451 246 888	3 769 029 032
Ecart (%)	0,00%	9,21%

Source : DGAIE

Cette hausse est imputable principalement à la hausse des consommations de téléphone de certains ministères et institutions. Il s'agit notamment du ministère en charge des transports (+184,89%), du Conseil d'Etat (+151,58%) et du ministère des Mines et des Carrières (+90,96%).

Les annexes 12, 13 et 14 donnent respectivement les consommations d'électricité, d'eau et de téléphones

IV. SITUATION D'EXECUTION DU PLAN DE PASSATION DES MARCHES

Conformément aux articles 48 et 49 du Décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la nature et l'étendue des besoins de l'Etat, au titre de l'exercice budgétaire 2021 ont été déterminées à travers un plan annuel de passation des marchés (PPM). Le PPM est examiné par un comité avant son approbation par les Ministres et Présidents d'Institutions.

En rappel, la circulaire n°2019-010/PM/SG/DGEF du 25 février 2019 oblige les Ministres et les Présidents d'Institutions à transmettre systématiquement une copie des contrats approuvés et

l'état d'exécution des PPM à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) au plus tard le 25 du mois en cours.

L'état de mise en œuvre dudit plan permet de faire le point suivant en fin septembre 2022.

IV.1. Situation d'exécution des plans de passation des marchés des Ministères et des Institutions

Au 30 septembre 2022 et sur la base des informations transmises à la DGCMEF, la situation d'exécution des plans de passation des marchés (PPM) s'établit en prévision à mille deux cent soixante-sept (**1267**) dossiers pour un montant de **154 142 009 787 F CFA** contre deux mille cinquante-cinq (**2055**) dossiers représentant un montant de **372 485 147 899 F CFA** à la même période en 2021. D'où, une baisse de sept cent quatre-vingt-huit (**788**) dossiers qui pourraient s'expliquer d'une part par la lettre circulaire n°2022-00156/MEFP/SG/DGB/DEB du 27 janvier 2022 portant orientation pour l'exécution du budget 2022 dans le cadre de l'expédition des affaires courantes suite au changement institutionnel intervenue le 24 janvier et d'autre part, par un nombre plus important de ministères et institutions n'ayant pas transmis leurs situations d'exécution du PPM à la DG-CMEF.

A la date du 30 septembre 2022, sept cent soixante-cinq (**765**) dossiers ont connu un début d'exécution pour un montant de **125 513 875 559 F CFA** soit un taux d'exécution globale de **60,38%** en nombre et **81,43%** en valeur contre mille deux cent cinquante-huit (**1258**) dossiers représentant un montant de **268 639 517 491 F CFA** soit un taux de **61,22%** en nombre et **72,12%** en valeur à la même période en 2021.

Par ailleurs, on note que sur les sept cent soixante-cinq (**765**) dossiers ayant connu un début d'exécution au 30 septembre 2022, cinq cent cinquante-sept (**557**) marchés ont été approuvés ou sont en cours d'approbation pour un montant total de **67 765 355 420 F CFA** dont **03** conventions de MOD pour un montant de **17 213 330 000 F CFA** contre huit cent trente-six (**836**) marchés pour un montant total de **114 851 577 709 F CFA** dont **02** conventions de MOD pour un montant de **14 237 748 F CFA** à la même période en 2021.

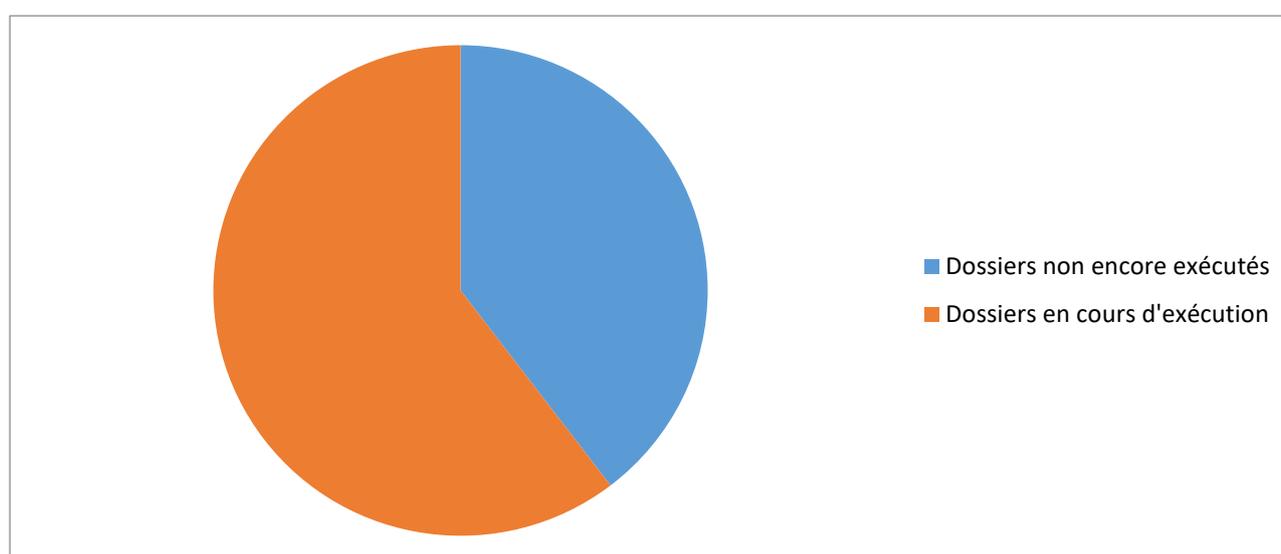
Les dossiers n'ayant pas connu un début d'exécution au 30 septembre 2022 sont au nombre de cinq cent deux (**502**) pour un montant de **28 628 134 228 F CFA** soit **39,62%** en nombre et **18,57%** en valeur (sur la base des situations transmises) contre sept cent quatre-vingt-sept (**797**) pour un

montant de **103 845 630 408 F CFA** soit **38,78%** en nombre et **27,88%** en valeur à la même période en 2021.

Toutefois, il y a lieu de signaler que ces taux ne permettent pas d'émettre une appréciation exhaustive sur la situation d'exécution globale des PPM au 30 septembre 2022, dans la mesure où certains ministères et institutions n'ont pas transmis de façon régulière la situation d'exécution de leur PPM au cours de la période considérée.

En effet, malgré le rappel de la circulaire visée plus haut, force est de constater le non-respect des dispositions de ladite circulaire par certains Ministères et institutions.

Le graphique n°10 illustre d'état d'exécution du PPM sur la base des dossiers transmis à la DGCMEF au 30 septembre 2022.



Source : DGCMEF/DCEPS

Les difficultés relatives à l'exécution du PPM peuvent se résumer en ces points :

- la non-transmission à temps des expressions de certains besoins à la Direction des Marchés Publics entraînant un retard dans la mise en œuvre des procédures du Plan de Passation des Marchés (PPM) ;
- la non-maturité des dossiers techniques ne permettant pas le lancement à bonne date des dossiers d'appel à concurrence y relatifs ;
- les difficultés liées à l'opérationnalisation du SIMP version 2 ainsi que la non maîtrise dudit logiciel par certains acteurs.

De façon globale, la situation d'exécution du PPM des ministères et institutions ayant transmis la situation d'exécution de leur PPM à la DGCMEF à fin septembre 2022 est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 13: Situation d'exécution des PPM des ministères et institutions à fin septembre 2022

Désignation	Dossiers		Dossiers	
	Nombre	Part (%)	Valeur (FCFA)	Part (%)
Dossiers non encore lancés	502	39,62	28 628 134 228	18,57
Dossiers d'appel à concurrence non encore lancés	502	39,62	28 628 134 228	18,57
Dossiers connaissant ou ayant connu un début de lancement	765	60,38	125 513 875 559	81,43
Dossiers d'appels à concurrence en attente de délai réglementaire en vue de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution)	53	4,18	14 337 418 657	9,30
Examen des offres (en traitement par les Commissions d'Attribution des Marchés)	139	10,97	41 968 441 924	27,23
Dossiers au niveau de l'Organe de Règlement des Différends (ORD)	16	1,26	1 442 659 558	0,94
Projets de contrats en cours d'approbation	122	9,63	12 271 584 314	7,96
Contrats approuvés et en attente de notification définitive	20	1,58	1 341 442 405	0,87
Contrats en cours d'exécution	355	28,02	46 371 772 351	30,08
Contrats dont l'exécution est achevée	60	4,74	7 780 556 350	5,05
Total Général	1 267	100,00	154 142 009 787	100,00

Source : DGCMEF/DCEPS

Les informations contenues dans le tableau pourraient être améliorées si l'ensemble des Ministères et Institutions transmettaient de façon régulière la situation d'exécution de leur PPM à la DGCMEF conformément aux dispositions de la circulaire prise à cet effet.

Aussi, il y a lieu de rendre beaucoup plus opérationnel le SIMP 2 afin d'avoir une situation exhaustive de l'exécution du PPM de l'ensemble des Ministères et Institutions et matérialiser toute modification du PPM dans le logiciel SIMP 2.

La situation de transmission des rapports mensuels sur l'exécution des PPM par ministère et institution est consignée dans ***l'annexe 15***.

IV.2. Situation des remises de pénalités et de paiement des intérêts moratoires.

❖ Remises de pénalités de retard

A la date du 30 septembre 2022, il n'a été émis aucun avis sur les requêtes de remises de pénalités de retard. A la même date en 2021, on a enregistré 31 requêtes ayant bénéficié de remise pour un montant total de 188 650 900 francs CFA.

❖ Intérêts moratoires

Au 30 septembre 2022, il n'a été émis aucun avis favorable pour le paiement d'intérêts moratoires. A la même date en 2021, aucun avis favorable a été émis.

IV.3. Répartition des marchés par procédure de passation.

Dans le cadre du suivi des délais de traitement des dossiers de marchés publics et des délégations de service public, il peut être fait le point suivant :

❑ Délais de traitement des dossiers

À fin septembre 2022, pour tout ministère et institution et toute source de financement confondus, six cent quatre-vingt-huit (688) marchés dont deux cent soixante-six (266) conventions ont été approuvés pour un montant total de quatre-vingt-quatre milliards cinq cent quatre-vingt-huit millions vingt-cinq mille cent seize (84 588 025 116) F CFA.

En septembre 2021, pour tout ministère et institution et toute source de financement confondue, mille sept cent quatre-vingt-un (1781) marchés dont mille cent quinze (1015) conventions ont été approuvés pour un montant total de cent dix-sept milliards sept cent neuf millions quatre-vingt-seize mille cent quatre-vingt-six (117 709 096 186) F CFA.

La situation des indicateurs se présente comme suit :

❑ Validité des offres

Pour l'indicateur IP18 qui apprécie le pourcentage des marchés publics conclus dans le délai de validité des offres, il peut être noté qu'à fin septembre 2022, sur un total de quatre cent vingt-deux (422) marchés approuvés concernés par le délai de traitement, tous les marchés ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de 100% pour une cible supérieure à 90% selon la matrice du cadre de résultats 2022-2024 du PTA du MEFP.

Lesdits marchés approuvés et concernés par le délai de validité des offres se décomposent comme suit par source de financement :

- ✓ trois cent soixante-dix-neuf (379) marchés financés sur ressources propres ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de 100% ;
- ✓ quarante-trois (43) marchés sur fonds extérieurs ont été conclus dans le délai de validité des offres, soit un taux de 100%.

Il ressort donc un respect de l'indicateur IP 18 à fin septembre 2022.

❑ **Respect des indicateurs de bonne gouvernance économique en matière de marchés publics**

Le détail des marchés approuvés à fin septembre 2022 suivant le type de procédure (IP19) se présente comme suit :

- ❖ Calcul de l'indicateur IP19 en prenant en compte les marchés passés par entente directe sur la base du décret n°2022-0009/PRES/PM/MEFP du 20 janvier 2022 portant allègement des mesures relatives à la passation, à l'exécution, à la réception et au paiement des marchés publics et des délégations de service public dans le cadre de la mise en œuvre du PUS.

A. Appel à concurrence ouverte

Le taux des appels à concurrence ouverte à fin septembre 2022 est de 79,91% selon la valeur et 84,12% selon le nombre pour une norme d'au moins 85% dans les deux cas.

B. Procédures exceptionnelles (Entente Directe et Appels à concurrence restreinte).

Soixante-sept (67) marchés passés par les procédures exceptionnelles ont été approuvés à fin septembre 2022 représentant des taux de 20,09% selon la valeur et de 15,88% selon le nombre pour une cible prévisionnelle inférieure à 15 % dans les deux cas.

Le taux à fin septembre 2022 des procédures exceptionnelles s'explique par :

✓ Les ententes directes :

Selon la valeur : A la date du 30 septembre 2022, pour tout ministère et institution et toute source de financement confondus, le montant global des marchés approuvés, passés par entente directe est de neuf milliards six cent soixante-dix millions cent trente mille cinq cent quatre-vingt-seize (9 670 130 596) francs CFA, soit la somme de deux milliards huit cent quarante-trois millions deux cent trente-trois mille cinq cent cinquante-trois (2 843 233 553) francs CFA enregistrée au cours dudit mois.

Selon le nombre : pour tout ministère et institution et toute source de financement confondus, soixante un (61) marchés ont été approuvés à la date du 30 septembre 2022 sur la base d'une procédure d'entente directe, soit quinze (15) marchés enregistrés au cours dudit mois.

✓ **Les appels d'offres restreints et consultations restreintes**

Selon la valeur : A la date du 30 septembre 2022, pour tout ministère et institution et toute source de financement confondus, le montant global des marchés approuvés, passés par appels d'offres restreintes et consultations restreintes est de deux milliards quatre cent quarante-trois millions trois cent cinquante-trois mille cent (2 443 353 100) francs CFA.

Selon le nombre : Pour tout ministère et institution, et toute source de financement confondus, six (6) marchés ont été approuvés à la date du 30 septembre 2022 sur la base d'une procédure restreinte. Aucun marché sous cette procédure n'a été enregistré au cours dudit mois.

A fin septembre 2022, en prenant en compte les marchés passés par entente directe sur la base du décret n°2022-0009/PRES/PM/MEFP du 20 janvier 2022 portant allègement des mesures relatives à la passation, à l'exécution, à la réception et au paiement des marchés publics et des délégations de service public dans le cadre de la mise en œuvre du PUS, il est noté un non-respect de l'indicateur IP 19 en valeur et en nombre. Cela s'explique par le nombre élevé des marchés conclus par la procédure d'entente directe sur la base du décret PUS.

En conclusion, on peut noter qu'à fin septembre 2022, en prenant en compte les allègements sur la passation et l'exécution des marchés publics et des délégations de service public, seul l'indicateur IP18 ci-dessus visés est respecté.

- ❖ Calcul de l'indicateur IP 19 en ne prenant pas en compte les marchés passés par entente directe sur la base du décret n°2022-0009/PRES/PM/MEFP du 20 janvier 2022 portant allègement des mesures relatives à la passation, à l'exécution, à la réception et au paiement des marchés publics et des délégations de service public dans le cadre de la mise en œuvre du PUS.

A. Appel à concurrence ouverte

Le taux des appels à concurrence ouverte à fin septembre 2022 est de 84,00% selon la valeur et 89,65% selon le nombre pour une norme d'au moins 85% dans les deux cas.

B. Procédures exceptionnelles (Entente Directe et Appels à concurrence restreinte).

Quarante un (41) marchés passés par les procédures exceptionnelles ont été approuvés à fin septembre 2022 représentant des taux de 16,00% selon la valeur et de 10,35% selon le nombre pour une cible prévisionnelle inférieure à 15 % dans les deux cas.

Le taux à fin septembre 2022 des procédures exceptionnelles s'explique par :

✓ **Les ententes directes :**

Selon la valeur : A la date du 30 septembre 2022, pour tout ministère et institution et toute source de financement confondus, le montant global des marchés approuvés, passés par entente directe est de six milliards sept cent trente-huit millions cinq cent quarante-deux mille sept cent quatre-vingt-dix-huit (6 738 542 798) francs CFA soit la somme de un milliard sept cent cinquante-huit millions six cent soixante-deux mille cinq cent soixante un (1 758 662 561) francs CFA enregistrée au cours dudit mois.

Selon le nombre : pour tout ministère et institution et toute source de financement confondus, trente-cinq (35) marchés ont été approuvés à la date du 30 septembre 2022 sur la base d'une procédure d'entente directe soit quatre (4) marchés enregistrés au cours dudit mois.

✓ **Les appels d'offres restreints et consultations restreintes**

Selon la valeur : A la date du 30 septembre 2022, pour tout ministère et institution et toute source de financement confondus, le montant global des marchés approuvés, passés par appels d'offres restreints et consultations restreintes est de deux milliards quatre cent quarante-trois millions trois cent cinquante-trois mille cent (2 443 353 100) FCFA.

Selon le nombre : Pour tout ministère et institution, et toute source de financement confondus, six (6) marchés ont été approuvés à la date du 30 septembre 2022 sur la base d'une procédure restreinte.

A fin septembre 2022, en ne prenant pas en compte les marchés passés par entente directe sur la base du décret n°2022-0009/PRES/PM/MEFP du 20 janvier 2022 portant allègement des mesures relatives à la passation, à l'exécution, à la réception et au paiement des marchés publics et des délégations de service public dans le cadre de la mise en œuvre du PUS, il est noté seulement un respect de l'indicateur IP 19 en nombre.

En conclusion, on peut noter qu'à fin septembre 2022, en prenant pas en compte les allègements sur la passation et l'exécution des marchés publics et des délégations de service public, l'indicateur de bonne gouvernance économique en matière de marchés publics, IP18 est respecté et celui IP 19 est respecté uniquement en nombre.

V. SITUATION D'EXECUTION DES PLANS DE DEBLOCAGES DE FONDS

Les prévisions de déblocage de fonds sur le budget de l'Etat, exercice 2022 s'élèvent à 1 069, 21 milliards FCFA dont 953,30 milliards FCFA pour les besoins en fin septembre (c'est-à-dire pour les trois (03) trimestres), soit 89,16% des prévisions totales.

Au 30 septembre 2022, le niveau global des déblocages effectués est de 837,93 milliards FCFA correspondant à un taux d'exécution global de 78,37% pour une cible de 89,16%.

Le taux d'exécution est en baisse de 03,84 points par rapport à 2021 à la même période où il était de 82,21% correspondant à 708 043 564 489 FCFA débloqués sur des prévisions annuelles de 861 281 819 150 FCFA.

V.1. Situation d'exécution par nature de dépense

Il faut noter que toutes les natures de dépense, enregistrent un taux d'exécution global supérieurs à 70%. Ces taux sont respectivement de 81,39% pour les dépenses de personnel, 82,23% pour les Dépenses d'acquisition de biens et services, 81,09% pour les dépenses de transferts courants et 73,84 pour les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat.

Si les objectifs de déblocage à fin septembre avaient entièrement été réalisés, les restes à débloqués se situeraient à 115 906 540 984 FCFA.

A l'effet de permettre une meilleure exécution du budget 2022 dans les délais prescrits, les ministères et institutions sont invités à transmettre dans les délais les pièces justificatives des décisions de déblocage antérieurs afin d'obtenir les rapports de vérification nécessaires au déblocage des tranches suivantes.

La situation d'exécution par nature de dépenses se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 13: Situation d'exécution du plan de déblocage de fonds à fin septembre 2022 (en milliards de F CFA)

SECTIONS/ NATURES DE DEPENS	TOTAL DEBLOCAGE PREVU {1}	PREVISION DEBLOCAGE FIN SEPT. {2}	MONTANT TOTAL DEBLOQUE {3}	Tx Réf. {4=2/1}	TX D'EXECUT. GLOBAL {5=3/1}
Dépenses de personnel	208,15	170,12	169,42	81,73	81,39
Dépenses d'acquisition de biens et services	86,41	77,22	71,05	89,36	82,23
Dépenses de transferts courants	351,19	336,99	284,78	95,96	81,09
Investissements exécutés par l'Etat	423,46	368,98	312,68	87,13	73,84
TOTAL GENERAL	1 069,21	953,30	837,93	89,16	78,37

Source : CID-SIGASPE/DG-CMEF, septembre 2022

V.2. Exécution du plan de déblocage de fonds par ministère et institution

Par ministère et institution, l'analyse de la situation indique que pour l'ensemble des ministères et institutions et par rapport aux prévisions à fin septembre 2022, le taux d'exécution global est de 78,36%. Cependant, il y a lieu de signaler que cinq (05) Ministères et cinq (05) Institutions ont un taux d'exécution global de moins de 65%.

L'annexe 16 donne respectivement la synthèse par programme des dépenses et par ministère ou institution la situation d'exécution du plan de déblocage de fonds au 30 septembre 2022.

V.3. Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des plans de déblocage des fonds.

Les difficultés liées à la non justification des précédents déblocages de fonds constituent un véritable problème quant au respect de la mise en œuvre du plan de déblocage de fonds. Le retard accusé par les structures bénéficiaires dans le transfert des pièces justificatives influence négativement la production diligente des rapports de vérification indispensables au déblocage des tranches suivantes.

Il y a lieu de relever la modification tardive des plans de déblocage initiaux lorsque des modifications budgétaires interviennent en cours d'exécution.

VI. EVOLUTION DES DELAIS DE PAIEMENT DE LA DEPENSE PUBLIQUE

Les délais de paiement sont un indicateur qui témoigne de la bonne performance administrative et économique d'un pays. Réduire davantage ces délais constitue une préoccupation constante de notre administration. De ce fait, il a été décidé de la création des unités de vérifications auprès de tous les ministères et institutions afin de réduire les délais de paiement, de mieux accompagner l'exécution du budget de l'Etat en mode programme et partant, de faciliter l'application du principe d'ordonnancement multiple. Le référentiel des délais de paiement en matière d'exécution des dépenses publiques a été actualisé et les délais de paiement sont suivis auprès desdits ministères et institutions. Les délais sont également calculés sur les dépenses exécutées sous la forme de crédits délégués au niveau régional.

Par ailleurs, les dossiers qui font l'objet de suivi, ne concernent que ceux de la procédure normale d'exécution des dépenses publiques.

Le présent dossier fait le point sur les délais de paiement des dossiers de dépenses au 30 septembre 2022. Il présente d'abord la situation au niveau central avant de s'intéresser à celle des structures déconcentrées. Il relève à chaque niveau les principales préoccupations et propose des solutions.

VI.1. Les délais de paiement au niveau central

□ Au titre des dossiers traités dans les ministères et institutions

Du 1er janvier au 30 septembre 2022, **1354 mandats** « procédure normale » de l'année 2022 ont été payés pour un montant de **49,78 milliards FCFA** contre **2143 mandats** pour un montant **79,03 milliards FCFA** à la même période en 2021.

Le délai moyen de paiement de ces dossiers est de **27 jours** en 2022, contre **23** en 2021 pour une norme référentielle de 47 jours. (**Le délai de paiement s'entend de la période qui va de la délivrance par le gestionnaire de crédits du reçu de demande de liquidation au règlement de la dépense par le comptable public**).

La situation des délais moyens de traitement des dossiers de dépenses payées de l'exercice 2022 comparée à celle de 2021 se résume comme suit :

Tableau 14 : délai de traitement des dossiers de dépenses publiques dans les ministères et institutions au 30 septembre 2022 et 2021 (en jours)

Phases	Etapas	Délais moyens		Normes	Observations pour l'exercice 2022
		2022	2021		
Administrative	1- Délai moyen de traitement au niveau du gestionnaire de crédits (RP)	10	4	5	Non-respect
	2- Délai moyen de transmission informatique et physique du gestionnaire de crédits à l'ordonnateur délégué (RFFI)	5	7	2	Non-respect
	3- Délai moyen de traitement au niveau de l'ordonnateur délégué (RFFI)	0	1	5	Respect
	4- Délai moyen de transmission informatique et physique de l'ordonnateur délégué (RFFI) au comptable	3	5	2	Respect
Comptable	5- Délai moyen de vérification au Trésor (DGTCP)	2	3	3	Respect
	6- Délai moyen de règlement au Trésor après VISA	7	3	30	Respect
	7- Délais moyen de traitement au niveau comptable	9	6	33	Respect
Consolidée	8- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et la mise en paiement	20	20	17	Non-respect
	9- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et le règlement	27	23	47	Respect

Source : Secrétariat Technique du CODEP-MP, rapport septembre 2022

A fin septembre 2022, sur les 4 étapes de traitement des dossiers de la phase administrative, deux (02) respectent les normes du référentiel des délais de paiement en matière d'exécution des dépenses publiques. Il s'agit des délais de traitement chez l'ordonnateur délégué ainsi que de la transmission chez l'ordonnateur délégué.

Toutes les 3 étapes de traitement des dossiers de la phase comptable respectent les normes du référentiel.

Sur les 2 étapes de traitement de la phase consolidée, une respecte les normes du référentiel.

Le délai moyen de paiement global fixé par la norme référentielle qui est de 47 jours est respecté pour les mandats de l'exercice 2022 payés à fin septembre.

VI.2. Les délais de paiement au niveau déconcentré

Les délais de paiement des dossiers payés au niveau déconcentré sur les crédits délégués reçoivent la même présentation que ceux du niveau déconcentré décrit plus haut.

□ Au titre des dossiers sur crédits délégués

A fin septembre 2022, **5987** mandats « *procédure normale* » de l'année 2022 ont été payés sur les crédits délégués pour un montant de **9,57 milliards FCFA** contre **5710** mandats pour un montant **8,69 milliards FCFA** à la même période en 2021.

Le délai moyen de paiement de ces dossiers est de **31 jours** en 2022 contre **36** en 2021 pour une norme référentielle de **47 jours**.

Les délais moyens de paiement des dossiers à fin septembre 2022 comparés à ceux de 2021 se présentent comme suit :

Tableau 15: Délais de traitement des dossiers sur crédits délégués

Phases	Etapas	Délais moyens à fin septembre		Normes	Observations pour l'exercice 2022
		2022	2021		
Administrative	1- Délai moyen de traitement au niveau du gestionnaire de crédits (RP)	7	1	5	Non-respect
	2- Délai moyen de transmission informatique et physique du gestionnaire de crédits à l'ordonnateur délégué (RFFI)	12	16	2	Non-respect
	3- Délai moyen de traitement au niveau de l'ordonnateur délégué (RFFI)	0	1	5	Respect
	4- Délai moyen de transmission informatique et physique de l'ordonnateur délégué (RFFI) au comptable	7	10	2	Non-respect
Comptable	5- Délai moyen de vérification au Trésor (DGTCP)	4	7	3	Non-respect
	6- Délai moyen de règlement au Trésor après VISA	1	1	30	Respect
	7- Délais moyen de traitement au niveau comptable	5	8	33	Respect
Consolidée	8- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et la mise en paiement	28	33	17	Non-respect
	9- Délai moyen entre l'émission du reçu de demande de liquidation et le règlement	31	36	47	Respect

Source : Secrétariat Technique du CODEP-MP, rapport septembre 2022

A fin septembre 2022, sur les 4 étapes de traitement des dossiers de la phase administrative, trois (03) respectent les normes du référentiel des délais de paiement en matière d'exécution des dépenses publiques pour l'exercice 2022. Il s'agit des délais de traitement et de transmission chez le gestionnaire de crédits et des délais de transmission chez l'ordonnateur délégué.

Sur les 3 étapes de traitement des dossiers de la phase comptable, deux (02) respectent les normes du référentiel.

Sur les 2 étapes de traitement de la phase consolidée, les normes du référentiel sont respectées pour une étape.

Le délai moyen de paiement global fixé par la norme référentielle qui est de 47 jours est respecté pour les dossiers de dépenses payées de l'exercice 2022 au titre des crédits délégués.

Dans l'ensemble, on note un respect des délais de paiement au 30 septembre 2022 tant au niveau central que déconcentré.

Cette évolution positive serait la résultante de plusieurs actions qui ont été menées :

- ❖ la reprise des activités du CODEP-MP notamment l'interpellation et la sensibilisation des acteurs intervenants dans l'exécution du budget ;
- ❖ la veille sur le bon fonctionnement des unités de vérification (UV) créées auprès de tous les ministères et institutions ;
- ❖ la maîtrise de la gestion de la trésorerie assortie de paiement en continue.

Cependant, il s'avère nécessaire de poursuivre la mise en œuvre des réformes entreprises en vue de permettre une réduction encore plus significative des délais.

Il s'agit notamment de :

- la poursuite des réformes budgétaires et comptables engagées ;
- la poursuite de la mise en œuvre intégrale des UV qui sont une transition à ces réformes ;
- la formation des acteurs sur la nouvelle nomenclature des pièces justificatives en vue d'améliorer la qualité des dossiers ;
- le renforcement des effectifs notamment ceux chargés de la transmission des dossiers physiques surtout au niveau deconcentré ;
- le renforcement des moyens d'action du CODEP-MP à travers l'allocations de ressources conséquentes ;
- la disponibilité et la stabilité du Circuit Informatisé des Dépenses (CID) dans sa version 3/3 surtout en région.

VII. GESTION DE LA TRESORERIE

L'objectif en matière de gestion de la trésorerie est d'assurer un ajustement permanent entre les disponibilités de trésorerie et les engagements financiers de l'Etat et de ses démembrements. Au 30 septembre 2022, le niveau des encaissements est supérieur à celui des décaissements.

Le présent rapport synthétique donne un aperçu de la situation de la trésorerie sur les encaissements, les décaissements, les disponibilités de trésorerie, les instances de paiement, les difficultés ainsi que des perspectives.

VII.1. Situation des encaissements au 30 septembre 2022

Au 30 septembre 2022, **2 706,12 milliards de FCFA** ont été encaissés, sur l'ensemble du réseau du Trésor Public, contre 2 982,13 milliards de FCFA au 30 septembre 2021, soit une baisse de 9,26% en glissement annuel. *Cette baisse s'explique en partie par les résultats mitigés des émissions des titres publics et le non décaissement des appuis budgétaires prévus sur la période sous revue.*

Sur la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2022, l'Etat a eu recours à **dix-sept (17) émissions de titres publics** pour financer la trésorerie à hauteur de 753,49 milliards de FCFA. Cela représente environ 27,84% du total des encaissements de la période sous revue et traduit l'apport appréciable des titres publics dans le financement de la trésorerie de l'Etat. Toutefois, l'accent doit être mis sur la mobilisation des ressources internes pour financer davantage la trésorerie. ***Cet apport aurait été plus élevé si les résultats des émissions n'avaient pas été en deçà des prévisions.***

Au titre des financements extérieurs, deux (02) appuis budgétaires ont été encaissés pour un montant de 119,36 milliards de FCFA sur la période sous revue.

VII.2. Situation des décaissements au 30 septembre 2022

Au 30 septembre 2022, le montant des décaissements effectués par le Trésor Public se chiffre à 2 555,16 milliards de FCFA. A la même période en 2021, les décaissements se situaient à 2 718,22 milliards de FCFA, soit un taux de régression de 6,00% en glissement annuel.

VII.3. Solde des opérations d'encaissement et de décaissement au 30 septembre 2022

Sur la période sous revue, en rapprochant les encaissements aux décaissements, il se dégage **un solde créditeur de 150,96 milliards de FCFA**. Ce solde traduit une couverture des décaissements par les encaissements de la période sans recours aux disponibilités de début de période.

VII.4. Evolution des instances de paiements du Trésor au 30 septembre 2022

Les dépenses en instance de paiement (ACCT, PG et les TR) au 30 septembre 2022, se chiffrent à **25,20 milliards de FCFA**. A la même période de 2021, le niveau de ces instances était de 22,71 milliards de FCFA, soit une variation à la hausse de 10,97%.

Relativement aux délais de paiement, il ressort qu'aucun arriéré de paiement (des instances de paiement de plus de 3 mois) n'est enregistré dans les livres du Trésor Public au 30 septembre 2022.

VII.5. Situation des disponibilités de trésorerie au 30 septembre 2022

Au 30 septembre 2022, les disponibilités totales au Trésor se chiffrent à 417,03 milliards de FCFA contre 486,88 milliards au 30 septembre 2021, soit une baisse de 14,35% en glissement annuel.

Tableau 16: Situation des disponibilités de trésorerie à fin septembre 2022.

INTITULES DES COMPTES	Disponibilités Totales au 30 septembre 2021	Disponibilités Totales au 30 septembre 2022
Caisses	5,39	4,82
Banque (BCEAO)	154,34	76,05
Autres (BCB, BIB, CBI)	40,01	115,21
Appuis budgétaires	0,00	0,00
Centralisation Fonds Publics	89,62	0,48
FEC	0,00	0,00
Emprunt d'Etat	110,55	171,33
CCP	0,40	0,40
Fonds Dette Multilatérale	0,00	0,00
Fonds de garantie projets ZACA	3,40	3,43
FSDEB	16,84	9,69
FSMAP	2,63	1,13
Recette de Privatisation	29,00	0,00
FDS	0,37	0,31
UTE -PASNMF-CAS	0,73	0,73
APPUI FORMATION PROFESSIONNELLE	5,59	2,49
CAST/E&A	25,09	28,73
Appui special lutte contre le terrorisme	0,00	0,00
Crédit TVA	0,07	0,07
Compte COVID-19	1,00	0,00
Effets à l'encaissement	1,93	2,15
Total	486,88	417,03

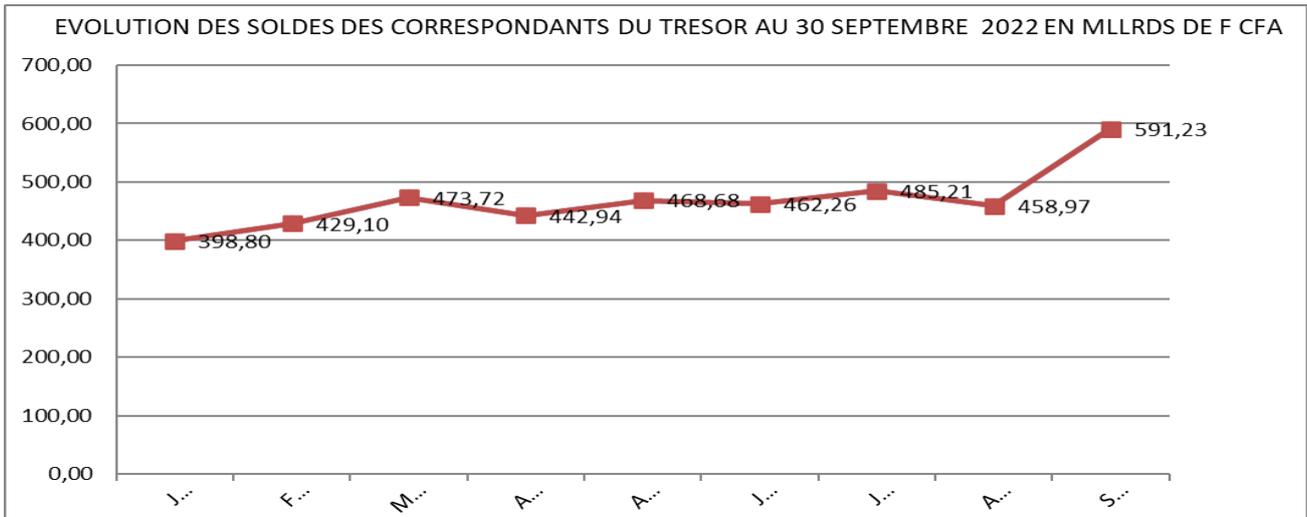
Source : ACCT au 30 septembre 2022

VII.6. Evolution mensuelle des soldes des comptes de dépôts du 1^{er} janvier au 30 septembre 2022

Au 31 janvier 2022, le solde des comptes de dépôts s'élevait à 398,80 milliards de FCFA. A fin septembre 2022, le solde s'est établi à 591,26 milliards de FCFA, soit une hausse de 48,25% par rapport à fin janvier 2022. Au 30 septembre, le nombre des comptes de dépôts s'élève à 6 937 dont 3 744 comptes de services administratifs.

Le graphique ci-après donne un aperçu de l'évolution mensuelle des soldes des comptes de dépôts au durant le troisième trimestre 2022.

Graphique 8 : Evolution des soldes des correspondants du Trésor au 30 septembre 2022 (en F CFA milliards F CFA)



Les difficultés qui rendent la trésorerie de l'Etat inconfortable au 30 septembre 2022 peuvent être expliquées par plusieurs facteurs, notamment :

- le non-respect de délais prescrits par la convention relative au nivellement des comptes des RAF par les banques ;
- l'absence de plans de décaissements de certains correspondants du Trésor ;
- les résultats mitigés des émissions de titres publics ;
- L'incertitude concernant le décaissement des appuis budgétaires au titre de l'année 2022 ;
- le retard accusé dans l'opérationnalisation du plan d'engagements des dépenses de l'Etat (PEDE) ;
- la situation sécuritaire au niveau national non propice à une embellie de l'activité économique.

VIII. ANALYSE DES PRINCIPAUX SOLDES ET INDICATEURS DE PERFORMANCES DE LA GESTION BUDGETAIRE

L'analyse des principaux soldes à fin septembre permettra d'apprécier la performance des mesures entreprises par les nouvelles autorités en matière de gouvernance budgétaire et économique et de prendre des mesures correctives pour le deuxième semestre 2022.

VIII.1. Les Soldes budgétaires

Au 30 septembre 2022, l'épargne budgétaire ressort excédentaire de **139,07 milliards de FCFA**. Cette situation s'explique par une évolution plus que proportionnelle des dépenses courantes par rapport au niveau de mobilisation des ressources propres.

Le solde budgétaire global ressort déficitaire de **366,58 milliards de FCFA** imputable au faible niveau de mobilisation des ressources extérieures, ce qui impacte négativement le niveau de mobilisation des ressources globales.

Tableau 17: Situation des soldes au 30 septembre 2022 (en milliards de FCFA)

NATURE	2022			
	PREVISIONS LFI	PREVISIONS AJUSTEES (LFI+CAST"remboursement crédit TVA")	EXECUTION (LFI+ CAST"remboursement crédits TVA") AU 30 Septembre	TAUX
	a	b	c	d=c/b
RESSOURCES TOTALES (A)=B+C	2 349,11	2 449,11	1 949,25	79,59%
RECETTES ORDINAIRES (B)	2010,04	2110,04	1 743,02	82,61%
RECETTE EXTRAORDINAIRE(C)	339,07	339,07	206,23	60,82%
DEPENSES TOTALES (D)=E+F	2 919,15	2 919,15	2 219,43	76,03%
DEPENSES ORDINAIRES(E)	1 925,22	1 923,45	1 507,55	78,38%
DEPENSES EN CAPITAL(F)	993,93	995,69	711,88	71,50%
EPARGNE BUDGETAIRE(G)= B-E	84,82	86,59	139,07	
solde Budgétaire Global(H)=A-D	-570,04	-570,04	366,58	

Source : DGB

NB: le montant exécuté en dépense du compte CAST" remboursement crédits TVA"est pris en compte pour la détermination de l'epargne budgétaire et du solde global.

VIII.2. critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs du programme en lien avec le TOFE

Les montants de quelques agrégats du TOFE sont donnés :

- ✓ le **financement intérieur net de l'Etat** est ressorti à **259,35 milliards de FCFA** à fin septembre 2022. A fin septembre 2021, il était de 381,16 milliards de FCFA ;
- ✓ le **déficit budgétaire global, dons compris** est ressorti à **428,69 milliards de FCFA** à fin septembre 2022. A la même période de l'année 2021, ce déficit était de **520,56 milliards de FCFA** ;
- ✓ les **recettes propres de l'Etat** ont atteint un niveau de **1 654,62 milliards de FCFA** à fin septembre 2022 contre **1 390,58 milliards de FCFA** à la même période en 2021 soit une augmentation de **264,04 milliards de FCFA (+18,99%)**. Cette hausse est expliquée par celles

des recettes fiscales de 258,95 milliards de FCFA (+21,26%) et des recettes non fiscales de 05,09 milliard de FCFA ;

- ✓ **le ratio "masse salariale/recettes fiscales"** s'est établi à 49,60%. Ce ratio est largement supérieur à la norme communautaire de l'UEMOA qui est de 35%. Il ressort en effet que les charges de personnel s'élèvent à 772,39 milliards de FCFA pour des recouvrements effectifs au titre des recettes fiscales de 1 557,36 milliards de FCFA.

L'examen de l'exécution budgétaire à travers le solde budgétaire global⁷ et l'épargne budgétaire⁸ permet de prendre des décisions avisées pour l'exécution du budget au 4^{ème} trimestre 2022.

⁷ Le solde budgétaire global est la différence entre les ressources totales et les charges totales de l'Etat.

⁸ L'épargne budgétaire est la différence entre les ressources ordinaires et les dépenses courantes de l'Etat.

IX. RECOMMANDATIONS

IX.1. Au titre des dépenses de personnel

IX.1.1. Le constat

En dépit des efforts de décongestion du circuit de traitement des salaires des agents publics de l'Etat, les attentes des usagers relativement à l'amélioration continue des délais de traitement des dossiers restent fortes, dans la mesure où le nombre des agents en charge des traitements des dépenses de personnel s'avère insuffisant et les conditions de travail demeurent difficiles (insuffisance de matériels informatiques, mobiliers de bureau et locaux adéquats).

Les dépenses de personnel enregistrent à la date du 30 septembre un dépassement par rapport au niveau repère de **13,36 milliards de francs CFA** en valeur nominale. Sous l'hypothèse que cette situation ne concerne que des charges échues et en raison de la permanence et de l'évolution des éléments de rémunération, ce gap pourrait atteindre par extrapolation un niveau de **17,82 milliards de francs CFA** à fin décembre.

IX.1.2. Mesures correctives

Pour satisfaire les attentes des usagers et assainir les éléments de rémunération il est suggéré d'envisager les mesures ci-après :

- renforcer les effectifs du personnel des structures en charge du traitement des salaires ;
- opérationnaliser les directions de la solde auprès des ministères et institutions ;
- renforcer les capacités opérationnelles du personnel en matière de traitement salariale ;
- améliorer la fluidité des réseaux informatiques ;
- mettre à la disposition des services en charge de la solde des locaux équipés des mobiliers de bureau, des matériels informatiques et des fournitures de bureau.

Pour éviter ou atténuer le gap potentiel mis en exergue ci-dessus, les mesures ci-après pourraient être envisagées :

- soumettre les nouveaux débloques au titre de la Fonction publique hospitalière à une autorisation préalable ;
- soumettre les débloques de régularisations des paiements effectués dans les MDPC au titre du dernier semestre à une autorisation préalable ;

- soumettre les paiements d'indemnités de départ à la retraite et autres régularisations salariales à autorisation préalable ;
- revoir le calendrier de la solde mensuelle.

IX.2. Au titre des rapports mensuels sur la situation d'exécution physique et financière

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure relative à la transmission des rapports sur l'exécution physique et financière des budgets des ministères et des institutions, la situation du troisième trimestre 2022 fait ressortir des retards importants dans leur transmission. En effet, le tableau n°18 indique que sur trente-sept (37) ministères et institutions, il ressort en moyenne que :

- ❖ quatre (04) ministères transmettent leurs rapports hors délais ;
- ❖ trente- trois (33) ministères et institutions ne transmettent pas leurs rapports.

Tableau 18: situation de transmission des rapports mensuels sur la situation d'exécution physique et financière du troisième trimestre 2022

Situation des rapports	Nombre de rapports				
	Juillet	Août	Septembre	Total 3 ^{eme} trimestre	Moyenne trimestrielle
Rapports transmis dans les délais	00	00	00	00	00
Rapports transmis hors délai	04	01	00	05	03
Rapports non transmis	33	36	37	106	35

Source : DGB

A. Constats

De l'analyse des rapports sur la situation d'exécution du budget des ministères et institutions, il ressort les difficultés suivantes :

- ✓ l'instabilité du réseau informatique ne facilitant pas l'exploitation des logiciels métiers ;
- ✓ la régulation préventive du budget ayant entraîné un ralentissement de la mise en œuvre de certaines activités;
- ✓ le non-respect des délais d'exécution par certains fournisseurs;
- ✓ le ralentissement et l'arrêt de l'exécution du budget par circulaire n°2022-014/MEFP/SG/DEB/SRH du 14 mars 2022;
- ✓ la lourdeur des procédures d'exécution de la dépense publique;

- ✓ l'impact négatif de l'insécurité nationale et sous régionale notamment les attaques terroriste sur le recouvrement des recettes;
- ✓ la non maturité de certains projets entraînant un retard dans le lancement des marchés ;
- ✓ le manque de rapport de vérification de certains débloques effectués en années N-1;
- ✓ l'absence d'un document légal pour la mise à disposition des fonds à la SOTRACO, le contrat ayant expiré depuis 2019 ;
- ✓ le changement institutionnel intervenu en janvier 2022 entraînant le retard dans l'approbation des marchés.

B. Mesures correctives

Au titre des propositions de solutions, les DAF suggèrent la formation des acteurs de la chaîne de la dépense publique dans les applications métiers (CID, SIGASPE, SIMP) et la mise en place d'un dispositif sécuritaire pour un recouvrement optimal des recettes.

CONCLUSION

La situation d'exécution du budget de l'Etat, exercice 2022 au 30 septembre fait ressortir un niveau d'exécution des dépenses et de mise en œuvre des recettes acceptable malgré un contexte difficile. Elle dégage une épargne budgétaire de **139,07 milliards de FCFA** et un solde budgétaire global déficitaire de **366,58 milliards de FCFA**. Ce niveau traduit une nette amélioration par rapport à l'épargne budgétaire et au solde budgétaire global évalués à l'élaboration de la loi de finances initiale.

Le niveau d'exécution actuel recommande un suivi particulier de l'exécution du budget exercice 2022 au vu des délais de clôture des opérations budgétaires.

Annexe 1 : récapitulatif des ajustements de crédits opérés au 30 septembre en milliards de FCFA.

NATURE	2021			2022		VARIATION CP LFI- CPLFI ajusté 2022	
	CP LFI	CP LFR	CP LFR ajust*	CP LFI	CP LFI ajust*	MONTANT	EN %
	A	B	C	D	E	F=E-D	G=F/D*100
RESSOURCES TOTALES	2110,97	2131,99	2131,99	2349,11	2349,11	0,00	0,00%
RECETTES ORDINAIRES	1 799,52	1817,52	1817,52	2010,04	2010,04	0,00	0,00%
RECETTES EXTRAORDINAIRES	311,46	314,47	314,47	339,07	339,07	0,00	0,00%
DEPENSES TOTALES	2 651,77	2 672,78	2 672,78	2 919,15	2 919,15	0,00	0,00%
DEPENSES ORDINAIRES	1 775,05	1 781,60	1 771,57	1 913,30	1 923,45	10,16	0,53%
CHARGES FINANCIÈRES DE LA DETTE	173,60	173,60	173,60	195,80	195,80	0,00	0,00%
DÉPENSES DE PERSONNEL	950,00	950,00	950,00	1 012,03	1 012,03	0,00	0,00%
DÉPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET SERVICES	198,50	205,51	199,95	207,40	218,25	10,85	5,23%
DÉPENSES DE TRANSFERTS COURANTS	452,45	451,99	447,20	497,06	496,37	-0,69	-0,14%
DÉPENSES EN ATTÉNUATION DES RECETTES	0,50	0,50	0,82	1,00	1,00	0,00	0,00%
DEPENSES EN CAPITAL	876,73	891,19	901,22	1 005,85	995,69	-10,16	-1,01%
INVESTISSEMENTS EXÉCUTÉS PAR L'ETAT	856,73	871,19	891,67	995,85	985,69	-10,16	-1,02%
ETAT	511,15	525,61	546,09	649,69	639,53	-10,16	-1,56%
SUBVENTION	221,09	221,09	221,09	221,67	221,67	0,00	0,00%
PRÊT	124,49	124,49	124,49	124,49	124,49	0,00	0,00%
TRANSFERTS EN CAPITAL	20,00	20,00	9,55	10,00	10,00	0,00	0,00%
EPARGNE BUDGETAIRE	24,47	35,92	45,95	96,74	86,59	-10,16	-10,50%
SOLDE GLOBAL BUDGETAIRE	-540,80	-540,80	-540,80	-570,04	-570,04	0,00	0,00%

Source : DGB

Annexe 2 : Situation d'exécution des dépenses de personnel, par ministère au 30 septembre 2022 en FCFA.

Ministères et Institutions	CP LFR_ajusté*	Mt projet	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en %)	Mt ECP	Tx ECP (en %)
01-Présidence du Faso	4 847 859 000	0	3 541 382 524	73,05	3 529 180 561	72,80	3 529 180 561	72,80	3 527 344 896	72,76	3 527 344 896	72,76
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	591 955 000	0	491 982 520	83,11	491 614 396	83,05	491 614 396	83,05	491 614 396	83,05	491 614 396	83,05
03-Primature	1 510 473 000	0	1 154 598 821	76,44	1 153 903 677	76,39	1 153 903 677	76,39	1 153 903 677	76,39	1 153 903 677	76,39
05-Conseil Economique et Social	205 758 000	0	155 288 764	75,47	155 288 764	75,47	155 288 764	75,47	155 288 764	75,47	155 288 764	75,47
09-Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	98 431 379 000	0	73 171 418 906	74,34	73 116 485 097	74,28	73 116 485 097	74,28	73 103 230 455	74,27	73 103 230 455	74,27
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et des Relations avec le Parlement	21 798 164 000	0	17 236 273 838	79,07	17 224 556 948	79,02	17 224 556 948	79,02	17 224 556 948	79,02	17 224 556 948	79,02
11-Ministère des Armées et des Anciens Combattants	152 439 345 000	0	114 338 729 713	75,01	114 338 729 713	75,01	114 338 729 713	75,01	114 337 819 068	75,01	114 337 819 068	75,01
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Extérieur	26 993 821 000	0	14 330 259 378	53,09	14 224 640 388	52,70	14 224 640 388	52,70	14 224 430 209	52,70	14 224 430 209	52,70
14-Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	40 905 305 000	0	26 845 839 645	65,63	26 824 103 334	65,58	26 824 103 334	65,58	26 824 103 334	65,58	26 824 103 334	65,58
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	3 862 430 000	0	2 854 425 423	73,90	2 853 247 140	73,87	2 853 247 140	73,87	2 853 247 140	73,87	2 853 247 140	73,87
18-Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme	5 696 793 000	0	4 017 311 593	70,52	3 962 452 852	69,56	3 962 452 852	69,56	3 955 740 548	69,44	3 955 740 548	69,44
20-Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	5 781 714 000	0	4 123 137 701	71,31	4 116 570 651	71,20	4 116 570 651	71,20	4 115 243 922	71,18	4 115 243 922	71,18
21-Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien-être	138 200 033 000	0	118 411 326 103	85,68	118 044 248 363	85,42	118 044 248 363	85,42	117 996 762 699	85,38	117 996 762 699	85,38
22-Ministère de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire	9 226 750 000	0	5 963 218 202	64,63	5 953 472 929	64,52	5 953 472 929	64,52	5 949 602 513	64,48	5 949 602 513	64,48
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	429 098 661 000	0	338 884 565 720	78,98	338 783 999 839	78,95	338 783 999 839	78,95	338 783 458 407	78,95	338 781 297 003	78,95
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	8 884 782 000	0	7 327 375 363	82,47	7 326 984 532	82,47	7 326 984 532	82,47	7 326 416 546	82,46	7 326 416 546	82,46
25-Ministère Dévt Industriel, Commerce l'Artisanat Petites Moyennes Entreprises	2 307 335 000	0	1 936 195 489	83,91	1 874 983 524	81,26	1 874 983 524	81,26	1 874 983 524	81,26	1 874 983 524	81,26
26-Ministère de la Transition Energétique, des Mines et des Carrières	1 781 852 000	0	1 457 659 860	81,81	1 457 659 860	81,81	1 457 659 860	81,81	1 457 659 860	81,81	1 457 659 860	81,81
27-Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources Animales et Halieutiques	19 531 247 000	0	13 737 021 522	70,33	13 728 274 809	70,29	13 728 274 809	70,29	13 724 701 577	70,27	13 724 701 577	70,27
29-Ministère de la Transition Ecologique et de l'Environnement	12 750 933 000	0	10 182 647 287	79,86	10 180 558 288	79,84	10 180 558 288	79,84	10 162 655 980	79,70	10 162 655 980	79,70
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	2 974 558 000	0	2 153 273 390	72,39	2 153 165 702	72,39	2 153 165 702	72,39	2 153 165 702	72,39	2 153 165 702	72,39
31-Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications Electroniques	1 226 421 000	0	1 031 458 495	84,10	1 026 933 296	83,73	1 026 933 296	83,73	1 026 933 296	83,73	1 026 933 296	83,73
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	1 480 716 000	0	1 180 801 336	79,75	1 177 968 658	79,55	1 177 968 658	79,55	1 176 406 727	79,45	1 176 406 727	79,45
38-Ministère du Développement Urbain, de l'Habitat et de la Ville	2 400 140 000	0	1 974 905 747	82,28	1 972 992 200	82,20	1 972 992 200	82,20	1 972 791 734	82,19	1 972 791 734	82,19
42-Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement	3 035 253 000	0	2 364 195 068	77,89	2 352 412 233	77,50	2 352 412 233	77,50	2 352 412 233	77,50	2 352 412 233	77,50
50-Grande Chancellerie	143 651 000	0	124 406 474	86,60	122 439 807	85,23	122 439 807	85,23	121 584 718	84,64	121 584 718	84,64
51-Conseil Supérieur de la Communication	418 893 000	0	342 766 724	81,83	331 963 115	79,25	332 282 462	79,32	332 282 462	79,32	332 282 462	79,32
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	736 023 000	0	459 740 667	62,46	459 556 906	62,44	459 556 906	62,44	459 556 906	62,44	459 294 668	62,40
54-Conseil Constitutionnel	511 328 000	0	385 565 908	75,40	385 565 908	75,40	385 565 908	75,40	385 565 908	75,40	385 565 908	75,40
55-Conseil d'Etat	739 757 000	0	516 140 039	69,77	512 456 233	69,27	512 456 233	69,27	512 456 233	69,27	512 456 233	69,27
56-Cour des Comptes	1 175 720 000	0	877 567 809	74,64	877 347 141	74,62	877 347 141	74,62	877 347 141	74,62	877 347 141	74,62
57-Cour de Cassation	1 199 690 000	0	801 596 826	66,82	801 596 826	66,82	801 596 826	66,82	801 596 826	66,82	801 596 826	66,82
61-Commission Nationale des Droits Humains	112 623 000	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
99-Dépenses Communes Interministérielles	11 033 266 000	0	15 000 000	0,14	15 000 000	0,14	15 000 000	0,14	15 000 000	0,14	15 000 000	0,14
Total général	1 012 034 628 000	0	772 388 076 855	76,32	771 530 353 690	76,24	771 530 673 037	76,24	771 429 864 349	76,23	771 427 440 707	76,23

Source : CID

Annexe 3 : Situation d'exécution des dépenses d'acquisition des biens et service, par ministère au 30 septembre 2022 en FCFA.

Ministères et Institutions	CP LFR_ajusté*	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en %)	Mt ECP	Tx ECP (en %)
01-Présidence du Faso	6 443 901 383	3 746 870 660	58,15	3 471 798 703	53,88	3 471 798 703	53,88	3 471 798 703	53,88	3 409 625 497	52,91
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	383 368 065	316 348 041	82,52	253 126 103	66,03	253 126 103	66,03	241 562 303	63,01	241 562 303	63,01
03-Primaire	1 714 245 262	983 716 336	57,38	909 284 744	53,04	909 284 744	53,04	909 284 744	53,04	909 284 744	53,04
05-Conseil Economique et Social	527 819 250	494 325 980	93,65	490 532 480	92,94	490 532 480	92,94	490 532 480	92,94	490 502 980	92,93
09-Ministère de l' Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	12 460 146 000	8 780 337 818	70,47	8 066 403 719	64,74	8 066 403 719	64,74	7 820 840 507	62,77	7 600 153 301	61,00
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et des Relations avec le Parlement	4 606 455 572	3 254 470 960	70,65	2 832 589 415	61,49	2 832 389 415	61,49	2 819 847 460	61,22	2 818 867 960	61,19
11-Ministère des Armées et des Anciens Combattants	20 409 648 000	12 476 292 673	61,13	12 476 292 673	61,13	12 476 292 673	61,13	12 476 292 673	61,13	12 325 430 084	60,39
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Extérieur	20 355 877 061	15 289 068 994	75,11	14 394 030 161	70,71	14 394 030 161	70,71	12 070 009 161	59,29	12 039 176 794	59,14
14-Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	36 051 771 696	31 588 433 710	87,62	29 956 347 221	83,09	29 956 347 221	83,09	29 697 209 307	82,37	29 689 959 307	82,35
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	3 162 031 000	2 251 642 652	71,21	1 717 959 191	54,33	1 717 959 191	54,33	1 696 811 762	53,66	1 696 811 762	53,66
18-Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme	2 421 530 459	668 396 854	27,60	616 268 067	25,45	616 268 067	25,45	604 693 067	24,97	604 693 067	24,97
19-Ministère du Genre et de la Famille	458 032 554	37 521 400	8,19	16 085 200	3,51	16 085 200	3,51	16 085 200	3,51	16 085 200	3,51
20-Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	6 355 664 000	3 608 784 229	56,78	3 400 475 931	53,50	3 400 475 931	53,50	3 370 896 205	53,04	3 370 896 205	53,04
21-Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien-être	22 200 352 011	15 929 014 000	71,75	14 420 381 209	64,96	14 415 577 709	64,93	14 111 898 924	63,57	14 111 898 924	63,57
22-Ministère de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire	1 329 836 443	744 714 706	56,00	581 479 642	43,73	581 479 642	43,73	576 791 642	43,37	576 791 642	43,37
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	36 884 518 774	32 101 453 527	87,03	29 869 778 571	80,98	29 869 778 571	80,98	28 745 303 134	77,93	28 533 555 154	77,36
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	2 748 979 724	1 584 891 460	57,65	1 509 958 196	54,93	1 509 958 196	54,93	1 509 458 196	54,91	1 445 910 696	52,60
25-Ministère Dév Industriel, Commerce l'Artisanat Petites Moyennes Entreprises	537 723 668	396 821 626	73,80	354 408 825	65,91	354 408 825	65,91	352 052 825	65,47	352 052 825	65,47
26-Ministère de la Transition Energétique, des Mines et des Carrières	503 906 250	259 192 142	51,44	256 887 934	50,98	256 887 934	50,98	256 887 934	50,98	256 887 934	50,98
27-Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources Animales et Halieutiques	2 297 050 750	1 345 499 010	58,58	1 281 507 760	55,79	1 281 507 760	55,79	1 221 729 294	53,19	1 210 015 621	52,68
29-Ministère de la Transition Ecologique et de l'Environnement	393 729 387	327 389 101	83,15	298 606 635	75,84	298 606 635	75,84	287 585 335	73,04	287 585 335	73,04
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	1 916 350 000	1 161 712 121	60,62	1 051 082 762	54,85	1 051 082 762	54,85	1 037 303 940	54,13	1 037 303 940	54,13
31-Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications Electroniques	1 293 338 500	600 611 154	46,44	578 786 754	44,75	578 786 754	44,75	570 786 754	44,13	525 050 985	40,60
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	872 627 000	663 553 140	76,04	569 055 034	65,21	569 055 034	65,21	562 923 644	64,51	562 923 644	64,51
38-Ministère du Développement Urbain, de l'Habitat et de la Ville	787 320 663	291 194 699	36,99	223 577 325	28,40	223 577 325	28,40	218 519 041	27,75	218 519 041	27,75
42-Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement	2 091 812 249	989 998 888	47,33	645 294 137	30,85	645 294 137	30,85	635 931 155	30,40	635 431 155	30,38
44-Ministère des Affaires Religieuses et Coutumières	381 898 000	381 898 000	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
50-Grande Chancellerie	793 802 000	793 802 000	100,00	793 802 000	100,00	793 802 000	100,00	793 802 000	100,00	793 802 000	100,00
51-Conseil Supérieur de la Communication	591 140 027	590 856 137	99,95	590 046 137	99,81	590 046 137	99,81	588 857 582	99,61	329 805 555	55,79
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	1 120 540 836	1 054 048 414	94,07	1 018 474 768	90,89	1 018 474 768	90,89	1 018 474 768	90,89	1 018 474 768	90,89
54-Conseil Constitutionnel	308 213 682	226 546 750	73,50	177 622 490	57,63	177 622 490	57,63	177 622 490	57,63	177 622 490	57,63
55-Conseil d'Etat	244 780 000	244 780 000	100,00	244 780 000	100,00	244 780 000	100,00	244 780 000	100,00	244 780 000	100,00
56-Cour des Comptes	574 616 000	574 616 000	100,00	574 616 000	100,00	574 616 000	100,00	574 616 000	100,00	574 616 000	100,00
57-Cour de Cassation	265 444 000	249 896 589	94,14	249 896 589	94,14	249 896 589	94,14	249 896 589	94,14	249 896 589	94,14
58-Commission Electorale Nationale Indépendante	197 511 000	83 228 000	42,14	83 228 000	42,14	83 228 000	42,14	83 228 000	42,14	83 228 000	42,14
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	21 430 000	21 430 000	100,00	21 430 000	100,00	21 430 000	100,00	21 430 000	100,00	21 430 000	100,00
60-Médiateur du Faso	286 874 750	227 360 000	79,25	227 360 000	79,25	227 360 000	79,25	227 360 000	79,25	227 360 000	79,25
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	4 975 976 000	4 975 960 801	100,00	4 975 960 801	100,00	4 975 960 801	100,00	4 975 960 801	100,00	4 975 960 801	100,00
99-Dépenses Communes Interministérielles	19 275 299 000	12 622 619 537	65,49	12 445 955 556	64,57	12 445 955 556	64,57	11 314 297 697	58,70	11 314 297 697	58,70
Total général	218 245 561 016	161 939 298 109	74,20	151 645 170 733	69,48	151 640 167 233	69,48	146 043 361 317	66,92	144 978 250 000	66,43

Source : CID

Annexe 4 : Situation d'exécution des dépenses de transferts courants, par ministère au 30 septembre 2022 en F CFA.

Ministères et Institutions	CP LFR_ajusté*	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en %)	Mt VBP	Tx VBP (en %)	Mt ECP	Tx ECP (en %)
01-Présidence du Faso	5 903 905 220	5 493 412 220	93,05	5 493 412 220	93,05	5 493 412 220	93,05	5 493 412 220	93,05	5 493 412 220	93,05
03-Primature	5 642 414 000	4 623 078 243	81,93	4 559 513 159	80,81	4 559 513 159	80,81	4 551 521 884	80,77	4 551 521 884	80,77
04-Parlement	9 993 050 000	9 993 050 000	100,00	9 993 050 000	100,00	9 993 050 000	100,00	9 993 050 000	100,00	9 993 050 000	100,00
05-Conseil Economique et Social	7 920 000	7 920 000	100,00	7 920 000	100,00	7 920 000	100,00	7 920 000	100,00	7 920 000	100,00
09-Ministère de l' Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	15 782 283 000	11 189 472 601	70,90	10 843 795 906	68,71	10 843 795 906	68,71	10 843 795 906	68,71	10 843 795 906	68,71
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et des Relations avec le Parlement	2 092 578 000	1 818 777 680	86,92	1 812 277 680	86,61	1 812 277 680	86,61	1 812 277 680	86,61	1 812 277 680	86,61
11-Ministère des Armées et des Anciens Combattants	15 842 643 000	9 381 982 250	59,22	9 381 982 250	59,22	9 381 982 250	59,22	9 381 982 250	59,22	9 381 982 250	59,22
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Extérieur	2 220 397 000	1 878 001 000	84,58	1 878 001 000	84,58	1 878 001 000	84,58	1 878 001 000	84,58	1 877 651 000	84,56
14-Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	36 041 857 190	30 814 312 252	85,50	29 825 629 784	82,75	29 825 629 784	82,75	29 763 749 433	82,58	29 760 668 731	82,57
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	5 683 598 116	4 335 098 117	76,27	4 321 098 117	76,03	4 321 098 117	76,03	4 321 098 117	76,03	4 321 098 117	76,03
18-Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme	11 253 754 000	9 653 096 000	85,78	8 150 096 000	72,42	8 150 096 000	72,42	8 146 096 000	72,39	8 146 096 000	72,39
19-Ministère du Genre et de la Famille	948 177 000	502 324 000	52,98	502 324 000	52,98	502 324 000	52,98	502 324 000	52,98	502 324 000	52,98
20-Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	6 444 627 000	5 541 562 162	85,99	5 513 563 162	85,55	5 513 563 162	85,55	5 513 563 162	85,55	5 513 563 162	85,55
21-Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien-être	69 324 143 077	65 611 144 473	94,64	64 319 407 827	92,78	64 319 407 827	92,78	55 245 474 494	79,69	55 245 474 494	79,69
22-Ministère de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire	9 163 364 000	8 873 864 000	96,84	8 873 864 000	96,84	8 873 864 000	96,84	8 873 864 000	96,84	8 873 864 000	96,84
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	26 610 189 492	24 690 564 885	92,79	18 028 012 862	67,75	18 028 012 862	67,75	17 893 229 522	67,24	17 856 174 572	67,10
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	67 929 809 000	67 868 673 838	99,91	67 867 973 838	99,91	67 867 973 838	99,91	67 867 973 838	99,91	67 803 448 034	99,81
25-Ministère Dévt Industriel, Commerce l'Artisanat Petites Moyennes Entreprises	6 533 459 000	6 299 650 928	96,42	6 228 275 425	95,33	6 228 275 425	95,33	6 216 047 945	95,14	6 216 047 945	95,14
26-Ministère de la Transition Energétique, des Mines et des Carrières	4 045 807 000	3 617 307 000	89,41	3 617 307 000	89,41	3 617 307 000	89,41	3 617 307 000	89,41	3 617 307 000	89,41
27-Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources Animales et Halieutiques	4 087 457 550	3 042 607 271	74,44	2 970 836 841	72,68	2 970 836 841	72,68	2 723 537 796	66,63	2 723 537 796	66,63
29-Ministère de la Transition Ecologique et de l'Environnement	739 500 000	714 500 000	96,62	714 500 000	96,62	714 500 000	96,62	714 500 000	96,62	714 500 000	96,62
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	353 350 000	217 768 500	61,63	217 768 500	61,63	217 768 500	61,63	217 768 500	61,63	192 768 500	54,55
31-Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications Electroniques	1 271 308 000	308 308 000	24,25	308 308 000	24,25	308 308 000	24,25	308 308 000	24,25	308 308 000	24,25
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	845 345 000	520 344 900	61,55	468 280 000	55,40	468 280 000	55,40	468 280 000	55,40	468 280 000	55,40
38-Ministère du Développement Urbain, de l'Habitat et de la Ville	68 000 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
42-Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement	5 407 137 000	3 877 727 840	71,71	3 834 227 840	70,91	3 834 227 840	70,91	3 831 827 840	70,87	3 831 227 840	70,86
44-Ministère des Affaires Religieuses et Coutumières	369 999 000	369 999 000	100,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
51-Conseil Supérieur de la Communication	114 673 000	114 673 000	100,00	114 673 000	100,00	114 673 000	100,00	114 673 000	100,00	57 336 500	50,00
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	9 980 000	9 980 000	100,00	9 980 000	100,00	9 980 000	100,00	9 980 000	100,00	9 980 000	100,00
54-Conseil Constitutionnel	2 294 000	2 290 840	99,86	2 290 840	99,86	2 290 840	99,86	2 290 840	99,86	2 290 840	99,86
55-Conseil d'Etat	1 220 000	1 220 000	100,00	1 220 000	100,00	1 220 000	100,00	1 220 000	100,00	1 220 000	100,00
56-Cour des Comptes	8 500 000	8 500 000	100,00	8 500 000	100,00	8 500 000	100,00	8 500 000	100,00	8 500 000	100,00
57-Cour de Cassation	202 514 000	202 000 000	99,75	202 000 000	99,75	202 000 000	99,75	202 000 000	99,75	202 000 000	99,75
58-Commission Electorale Nationale Indépendante	216 101 000	104 550 500	48,38	104 550 500	48,38	104 550 500	48,38	104 550 500	48,38	104 550 500	48,38
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	358 254 000	358 254 000	100,00	358 254 000	100,00	358 254 000	100,00	358 254 000	100,00	358 254 000	100,00
60-Médiateur du Faso	419 595 000	308 486 500	73,52	308 486 500	73,52	308 486 500	73,52	308 486 500	73,52	308 486 500	73,52
61-Commission Nationale des Droits Humains	562 000 000	300 784 840	53,52	300 784 840	53,52	300 784 840	53,52	300 784 840	53,52	300 784 840	53,52
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	19 037 893 000	19 037 889 492	100,00	19 037 889 492	100,00	19 037 889 492	100,00	19 037 889 492	100,00	19 037 889 492	100,00
99-Dépenses Communes Interministérielles	160 834 921 000	115 416 594 479	71,76	115 408 690 479	71,76	115 408 690 479	71,76	114 610 200 597	71,26	114 610 200 597	71,26
Total général	496 374 016 645	417 109 770 811	84,03	405 588 745 062	81,71	405 588 745 062	81,71	395 251 740 356	79,63	395 063 792 400	79,59

Source : CID

Annexe 5 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement exécuté par l'Etat, par ministère au 30 septembre 2022 en F CFA.

Rapport trimestriel de l'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2022 au 30 septembre

Ministères et Institutions	AE LFR_AJUST	CP LFR_ajusté*	Mt eng_visé CP	Tx eng_visé CP (en%)	Mt liq	Tx liq (en%)	Mt ord	Tx ord (en%)	Mt VBP	Tx VBP (en%)	Mt ECP	Tx ECP (en%)
01-Présidence du Faso	8 278 452 000	37 482 284 397	36 695 175 400	97,90	36 656 967 000	97,80	36 656 967 000	97,80	36 656 967 000	97,80	36 656 967 000	97,80
02-Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	100 000 000	100 000 000		0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
03-Primature	14 603 600 000	14 245 515 000	8 804 480 000	61,81	8 804 480 000	61,81	8 804 480 000	61,81	8 804 480 000	61,81	8 804 480 000	61,81
04-Parlement	0	0	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
05-Conseil Economique et Social	60 000 000	60 000 000	60 000 000	100,00	60 000 000	100,00	60 000 000	100,00	60 000 000	100,00	60 000 000	100,00
09-Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	28 563 083 000	48 285 763 000	36 179 183 241	74,93	35 274 281 975	73,05	35 274 281 975	73,05	35 274 281 975	73,05	35 188 313 741	72,88
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et des Relations avec le Parlement	4 699 799 000	4 700 282 000	2 052 933 062	43,68	210 997 894	4,49	210 997 894	4,49	210 997 894	4,49	210 997 894	4,49
11-Ministère des Armées et des Anciens Combattants	77 472 819 275	162 174 272 000	109 130 703 999	67,29	109 130 703 999	67,29	109 130 703 999	67,29	109 130 703 999	67,29	109 130 703 999	67,29
12-Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Burkinabé de l'Extérieur	3 614 116 538	3 686 813 538	3 258 252 271	88,38	3 258 252 271	88,38	3 258 252 271	88,38	3 232 633 000	87,68	3 232 633 000	87,68
14-Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective	13 504 860 630	13 980 864 640	9 537 818 480	68,22	8 262 653 026	59,10	8 262 653 026	59,10	5 093 723 589	36,43	5 093 723 589	36,43
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	1 037 000 000	1 037 000 000	965 052 676	93,06	112 516 920	10,85	112 516 920	10,85	112 516 920	10,85	112 516 920	10,85
18-Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme	408 941 000	1 127 247 000	82 142 000	7,29	82 142 000	7,29	82 142 000	7,29	82 142 000	7,29	82 142 000	7,29
19-Ministère du Genre et de la Famille	496 344 079	1 269 344 079	197 943 064	15,59	49 000 000	3,86	49 000 000	3,86	49 000 000	3,86	49 000 000	3,86
20-Ministère des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi	4 984 580 000	8 760 233 250	7 673 706 226	87,60	6 274 257 222	71,62	6 274 257 222	71,62	6 274 257 222	71,62	6 199 257 222	70,77
21-Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien-être	28 745 981 589	63 227 839 000	33 486 297 878	52,96	22 563 964 034	35,69	22 560 984 534	35,68	22 382 303 779	35,40	22 382 303 779	35,40
22-Ministère de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire	688 094 000	2 089 772 921	1 795 007 645	85,89	763 884 800	36,55	763 884 800	36,55	763 884 800	36,55	763 884 800	36,55
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	15 040 392 000	19 045 609 300	6 052 617 161	31,78	2 414 749 360	12,68	2 414 749 360	12,68	2 400 750 360	12,61	2 334 570 994	12,26
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	20 014 467 000	12 200 698 000	7 086 459 531	58,08	7 067 680 331	57,93	7 067 680 331	57,93	7 067 680 331	57,93	6 978 996 298	57,20
25-Ministère Dév't Industriel, Commerce l'Artisanat Petites Moyennes Entreprises	1 081 000 000	1 855 318 000	1 165 109 999	62,80	444 591 318	23,96	444 591 318	23,96	444 591 318	23,96	444 591 318	23,96
26-Ministère de la Transition Energétique, des Mines et des Carrières	0	813 600 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
27-Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles, de la Mécanisation et des Ressources Animales et Halieutiques	17 772 454 049	52 055 272 283	37 666 096 508	72,36	24 841 206 739	47,72	24 841 206 739	47,72	20 990 160 283	40,32	20 631 292 488	39,63
29-Ministère de la Transition Ecologique et de l'Environnement	0	25 000 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	14 682 322 000	59 563 754 445	49 316 327 875	82,80	47 628 533 025	79,96	47 628 533 025	79,96	47 228 533 030	79,29	47 228 533 030	79,29
31-Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications Electroniques	2 416 367 000	4 136 747 000	2 029 499 048	49,06	1 056 191 852	25,53	1 056 191 852	25,53	1 056 191 852	25,53	1 056 191 852	25,53
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	8 207 051 000	5 855 200 954	5 088 665 131	86,91	4 460 494 330	76,18	4 460 494 330	76,18	4 460 494 330	76,18	4 219 549 291	72,06
38-Ministère du Développement Urbain, de l'Habitat et de la Ville	1 473 575 000	3 814 694 000	2 632 748 288	69,02	2 000 717 850	52,45	2 000 717 850	52,45	1 976 247 680	51,81	1 976 247 680	51,81
42-Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement	48 758 612 000	52 611 134 532	31 539 430 944	59,95	13 291 125 698	25,26	13 291 125 698	25,26	13 115 269 011	24,93	12 890 413 651	24,50
52-Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption	103 225 000	103 225 000	64 178 965	62,17	64 178 965	62,17	64 178 965	62,17	64 178 965	62,17	64 178 965	62,17
55-Conseil d'Etat	50 000 000	50 000 000	50 000 000	100,00	50 000 000	100,00	50 000 000	100,00	50 000 000	100,00	50 000 000	100,00
59-Commission de l'Informatique et des Libertés	197 000 000	197 000 000	182 140 568	92,46	42 997 400	21,83	42 997 400	21,83	42 997 400	21,83	42 997 400	21,83
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	10 497 477 000	16 903 233 000	12 888 179 927	76,25	12 888 179 927	76,25	12 888 179 927	76,25	12 469 679 927	73,77	12 469 679 927	73,77
99-Dépenses Communes Interministérielles	1 500 000 000	48 075 821 000	31 925 692 769	66,41	31 864 755 769	66,28	31 864 755 769	66,28	31 864 755 769	66,28	31 864 755 769	66,28
Total général	329 051 613 160	639 533 538 339	437 605 842 656	68,43	379 619 503 705	59,36	379 616 524 205	59,36	371 359 422 434	58,07	370 218 922 607	57,89

Source : CID

Annexe 6 : Situation d'exécution des Crédits de paiement des programmes budgétaires en F CFA.

LB_PROGRAMME	CP_ajusté*	PROJET	MT_ENG_VISE_CP	Tx eng_visé CP(en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en %)
001-Pilotage de l'action présidentielle	42 093 098 000	347 862 366	38 308 958 280	91,01	37 995 677 923	90,27	37 995 677 923	90,27
002-Renforcement des capacités d'analyse et de trans	536 993 000	0	426 500 000	79,42	426 500 000	79,42	426 500 000	79,42
003-Lutte contre le VIH, le SIDA et les IST	7 200 000 000	0	7 200 000 000	100,00	7 200 000 000	100,00	7 200 000 000	100,00
004-Organisation du travail gouvernemental	483 368 065	2 800 000	414 088 503	85,67	253 126 103	52,37	253 126 103	52,37
005-Soutien à l'action du Premier Ministre	2 670 280 262	87 895 616	1 095 739 761	41,03	991 825 692	37,14	991 825 692	37,14
006-Appui à la gouvernance	1 023 314 000	56 838 923	821 307 448	80,26	802 184 461	78,39	802 184 461	78,39
007-Pilotage des projets stratégiques	13 801 880 000	0	10 298 726 000	74,62	10 298 726 000	74,62	10 298 726 000	74,62
008-Promotion du capital humain	4 106 700 000	22 539 850	2 195 501 370	53,46	2 180 541 750	53,10	2 180 541 750	53,10
009-Conseil Economique et Social	595 739 250	4 240 000	562 245 980	94,38	558 452 480	93,74	558 452 480	93,74
010-Sureté de l'Etat	1 564 000 000	0	1 564 000 000	100,00	1 564 000 000	100,00	1 564 000 000	100,00
011-Administration du territoire	3 613 325 000	617 582 215	1 255 312 811	34,74	994 123 247	27,51	994 123 247	27,51
012-Sécurité intérieure	48 543 060 000	710 127 370	37 025 807 717	76,27	36 278 499 942	74,73	36 278 499 942	74,73
013-Protection civile	5 861 260 000	32 032 955	3 808 280 070	64,97	3 143 251 741	53,63	3 143 251 741	53,63
014-Décentralisation	12 524 387 000	522 914 000	9 971 519 900	79,62	9 970 531 300	79,61	9 970 531 300	79,61
015-Etat civil	352 672 000	57 971 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00
016-Pilotage et soutien des services du MATD	4 069 488 000	651 966 216	2 524 073 162	62,02	2 234 075 370	54,90	2 234 075 370	54,90
017-Administration judiciaire	4 084 414 000	281 278 703	2 204 189 982	53,97	1 731 585 824	42,39	1 731 585 824	42,39
018-Administration pénitentiaire	4 957 126 000	19 397 784	3 681 824 470	74,27	2 088 516 480	42,13	2 088 516 480	42,13
019-Droits humains	313 800 000	2 122 500	211 642 748	67,45	187 231 648	59,67	187 031 648	59,60
020-Citoyenneté et paix	335 147 000	3 192 500	218 213 125	65,11	160 878 000	48,00	160 878 000	48,00
021-Pilotage et soutien	1 659 612 000	82 588 000	772 094 805	46,52	649 436 465	39,13	649 436 465	39,13
022-Défense	122 715 822 725	44 031 792 113	78 684 030 612	64,12	78 684 030 612	64,12	78 684 030 612	64,12
023-Préparation et emploi des forces	25 388 283 000	8 597 070 750	16 791 212 250	66,14	16 791 212 250	66,14	16 791 212 250	66,14
024-Equipement des forces	8 805 663 275	1 944 835 638	6 860 827 637	77,91	6 860 827 637	77,91	6 860 827 637	77,91
025-Appui à la sécurité publique et à la protection civi	1 259 237 000	314 809 250	944 427 750	75,00	944 427 750	75,00	944 427 750	75,00
026-Renforcement du lien Armée-Nation	700 289 000	175 072 250	525 216 750	75,00	525 216 750	75,00	525 216 750	75,00
027-Pilotage et soutien	39 557 268 000	31 600	27 183 263 923	68,72	27 183 263 923	68,72	27 183 263 923	68,72
028-Défense des intérêts du Burkina Faso dans le mon	21 734 880 219	79 150 000	16 894 448 341	77,73	16 541 276 291	76,10	16 541 276 291	76,10
029-Intégration africaine	1 308 709 000	45 000 000	1 239 920 200	94,74	1 230 849 791	94,05	1 230 849 791	94,05
030-Pilotage et soutien aux services du Ministère	3 043 337 380	150 439 267	2 173 735 453	71,43	1 644 622 079	54,04	1 644 622 079	54,04
031-Charge de la dette	195 800 000 000	12 022 135 302	155 738 741 352	79,54	155 738 741 352	79,54	155 738 741 352	79,54
032-Pilotage de l'Economie et du développement	35 823 846 000	32 066 900	32 220 179 693	89,94	31 593 609 045	88,19	31 593 609 045	88,19
033-Mobilisation des ressources	8 076 324 404	20 799 000	5 891 573 437	72,95	4 031 534 273	49,92	4 031 534 273	49,92
034-Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, e	2 526 610 000	40 185 400	1 293 419 691	51,19	1 100 244 808	43,55	1 100 244 808	43,55
036-Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Eta	3 329 576 000	1 150 000 000	1 456 439 561	43,74	1 331 944 250	40,00	1 331 944 250	40,00
038-Pilotage et soutien des services du ministère	36 318 137 122	189 683 585	31 078 952 060	85,57	29 987 297 655	82,57	29 987 297 655	82,57
039-Culture	2 406 800 000	639 990 000	1 542 806 069	64,10	1 539 215 069	63,95	1 539 215 069	63,95
040-Tourisme	1 365 419 000	585 663 322	300 042 517	21,97	296 364 517	21,71	296 364 517	21,71
042-Recrutement, formation professionnelle et gestic	5 125 858 117	436 604 200	4 449 439 242	86,80	3 658 046 046	71,36	3 658 046 046	71,36
043-Réforme de l'administration	195 000 000	5 000 000	107 500 000	55,13	107 500 000	55,13	107 500 000	55,13
044-Travail décent	3 172 749 999	1 067 393 000	1 863 081 945	58,72	1 825 303 975	57,53	1 825 303 975	57,53
045-Pilotage et soutien des services du MFPTPDS	1 389 021 000	24 932 636	1 131 772 258	81,48	560 724 207	40,37	560 724 207	40,37
046-Communication	8 895 196 000	318 089 500	8 247 907 650	92,72	6 739 138 200	75,76	6 739 138 200	75,76
047-Pilotage et soutien	2 135 116 459	1 097 766 903	312 878 618	14,65	273 788 281	12,82	273 788 281	12,82
048-Femme et du genre	897 663 706	60 368 180	190 415 100	21,21	189 797 100	21,14	189 797 100	21,14
049-Enfance et famille	2 151 353 949	99 740 345	1 107 937 218	51,50	957 959 314	44,53	957 959 314	44,53

LB_PROGRAMME	CP_ajusté*	PROJET	MT_ENG_VISE_CP	Tx eng_visé CP(en %)	Mt liq	Tx liq (en %)	Mt ord	Tx ord (en %)
050-Solidarité nationale et gestion des catastrophes	10 535 066 742	35 763 904	9 725 561 835	92,32	8 588 522 896	81,52	8 588 522 896	81,52
051-Pilotage et soutien des services du Ministère	1 443 650 046	21 979 391	1 094 448 262	75,81	1 038 782 132	71,96	1 038 782 132	71,96
052-Sport et activités physiques	11 347 182 000	33 136 698	8 756 420 381	77,17	7 574 910 255	66,76	7 574 910 255	66,76
053-Loisirs	205 647 000	15 097 500	62 126 650	30,21	52 280 750	25,42	52 280 750	25,42
054-Pilotage et soutien des services du MSL	2 048 201 000	175 013 734	1 197 241 129	58,45	1 104 616 381	53,93	1 104 616 381	53,93
055-Offre de soin	63 668 414 000	4 460 268 436	46 313 852 621	72,74	39 748 872 799	62,43	39 748 872 799	62,43
056-Santé publique	50 951 047 177	7 128 214 745	35 563 715 338	69,80	32 820 430 493	64,42	32 814 351 493	64,40
057-Pilotage et soutien aux services de la Santé	17 252 135 911	954 187 940	11 690 621 765	67,76	11 248 730 434	65,20	11 247 026 434	65,19
058-Accès à l'éducation formelle	31 353 849 000	2 115 674 878	19 990 714 302	63,76	14 329 135 510	45,70	14 329 135 510	45,70
059-Qualité de l'éducation formelle	42 283 902 000	1 344 222 105	37 551 523 852	88,81	33 136 695 057	78,37	33 136 695 057	78,37
060-Accès et qualité de l'éducation non formelle	1 391 731 566	1 053 150	1 149 575 166	82,60	110 343 600	7,93	110 343 600	7,93
061-Pilotage et soutien aux services de l'éducation for	7 510 835 000	530 347 375	4 152 822 253	55,29	2 736 366 626	36,43	2 736 366 626	36,43
062-Enseignement supérieur	40 449 867 000	584 296 968	37 895 569 631	93,69	37 895 569 631	93,69	37 895 569 631	93,69
063-Fourniture des services sociaux aux étudiants	28 855 038 000	18 221 520	27 647 122 180	95,81	27 630 619 180	95,76	27 630 619 180	95,76
064-Recherche scientifique et technologique	7 951 307 000	105 438 220	7 589 772 663	95,45	7 585 872 663	95,40	7 585 872 663	95,40
065-Pilotage et soutien aux services du MESRSI	5 001 206 724	224 941 154	3 263 577 955	65,26	3 190 559 691	63,80	3 190 559 691	63,80
066-Valorisation des résultats de la recherche et de l'i	622 068 000	23 820 858	143 982 400	23,15	142 991 200	22,99	142 991 200	22,99
067-Industrie	1 444 462 000	3 089 005	993 958 140	68,81	526 981 574	36,48	526 981 574	36,48
068-Commerce	4 436 181 000	24 986 263	4 356 699 097	98,21	4 337 495 158	97,78	4 337 495 158	97,78
069-Artisanat	1 093 335 000	5 673 500	1 028 610 047	94,08	796 924 854	72,89	796 924 854	72,89
070-Secteur privé	1 198 415 000	177 062 580	970 750 243	81,00	941 448 420	78,56	941 448 420	78,56
071-Pilotage et soutien	754 107 668	59 811 063	511 565 026	67,84	424 425 562	56,28	424 425 562	56,28
072-Mines	3 880 668 000	432 680 500	3 444 557 000	88,76	3 444 557 000	88,76	3 444 557 000	88,76
073-Energie	10 909 927 000	962 916 233	2 340 900 000	21,46	1 840 900 000	16,87	1 840 900 000	16,87
074-Pilotage et soutien des services du Ministère des	450 745 250	66 809 808	229 542 142	50,93	227 237 934	50,41	227 237 934	50,41
075-Aménagements hydro-agricoles et irrigations	11 904 326 459	3 048 032 851	7 369 754 650	61,91	5 808 970 312	48,80	5 808 970 312	48,80
076-Prévention et gestion des crises alimentaires et n	11 162 015 000	84 672 100	9 563 447 694	85,68	6 169 054 502	55,27	6 169 054 502	55,27
077-Economie agricole	3 140 919 260	281 050 414	2 266 491 454	72,16	1 865 885 211	59,41	1 865 885 211	59,41
078-Développement durable des productions agricole	17 193 864 000	1 225 000 431	12 813 156 273	74,52	6 260 740 258	36,41	6 260 740 258	36,41
079-Sécurisations foncière, formation professionnelle	3 216 006 933	750 121 134	1 951 995 778	60,70	1 565 798 618	48,69	1 565 798 618	48,69
080-Pilotage et soutien	5 131 152 674	246 312 341	4 054 226 260	79,01	3 694 232 931	72,00	3 694 232 931	72,00
081-Sécurisation et gestion durable des ressources pa	1 213 094 000	74 589 576	290 386 721	23,94	190 214 586	15,68	190 214 586	15,68
082-Productivité et compétitivité des productions anim	3 720 373 750	39 395 352	2 674 399 700	71,89	2 639 642 680	70,95	2 639 642 680	70,95
083-Santé animale et santé publique vétérinaire	1 284 338 000	210 607 750	853 270 929	66,44	803 871 503	62,59	803 871 503	62,59
084-Développement des productions halieutiques et a	473 690 507	15 215 500	217 073 330	45,83	95 140 739	20,09	95 140 739	20,09
086-Gestion durable des ressources forestières et fau	5 706 999 000	1 517 823 317	2 352 353 588	41,22	1 946 372 312	34,11	1 946 372 312	34,11
087-Assainissement de l'environnement et améliorati	863 298 000	112 845 574	446 336 379	51,70	416 736 379	48,27	416 736 379	48,27
088-Gouvernance environnementale et développeme	362 816 000	7 299 782	233 718 275	64,42	207 598 615	57,22	207 598 615	57,22
089-Economie verte et changement climatique	943 188 000	55 199 900	225 730 485	23,93	154 530 485	16,38	154 530 485	16,38
090-Pilotage et soutien	485 584 370	56 086 579	429 497 791	88,45	415 464 291	85,56	415 464 291	85,56

LB_PROGRAMME	CP_ajusté*	PROJET	MT_ENG_VISE_CP	Tx eng_visé CP(en)	Mt liq	Tx liq (en%)	Mt ord	Tx ord (en%)
091-Sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aé	7 641 580 000	749 880 891	1 965 054 810	25,72	770 872 160	10,09	770 872 160	10,09
092-Développement du réseau routier classé, de voiri	47 226 689 000	2 600 000	42 912 678 638	90,87	42 902 267 800	90,84	42 902 267 800	90,84
093-Développement de réseau de pistes rurales	4 881 241 445	7 722 000	4 717 827 857	96,65	4 167 938 850	85,39	4 167 938 850	85,39
094-Pilotage et soutien	2 083 944 000	434 864 169	1 100 247 191	52,80	1 056 305 477	50,69	1 056 305 477	50,69
095-Developpement d'infrastructures de communicat	5 229 001 000	947 218 933	2 107 922 154	40,31	1 409 338 154	26,95	1 409 338 154	26,95
096-Appui au sous-secteur postal	9 172 000	1 500 000	1 776 000	19,36	605 000	6,60	605 000	6,60
097-Pilotage et soutien aux structures du MDENP	586 797 500	127 797 000	270 580 852	46,11	165 746 452	28,25	165 746 452	28,25
098-Transports et météorologie	5 268 960 954	176 496 890	4 888 092 588	92,77	4 384 200 177	83,21	4 384 200 177	83,21
099-Mobilité et sécurité routière	1 699 094 000	3 598 500	875 965 502	51,55	681 270 112	40,10	681 270 112	40,10
100-Pilotage et soutien des services du MTMUSR	605 118 000	33 193 880	508 505 081	84,03	432 359 075	71,45	432 359 075	71,45
101-Jeunesse	1 095 447 250	900 000	829 014 000	75,68	649 014 000	59,25	649 014 000	59,25
102-Formation professionnelle	4 505 781 000	115 765 916	4 383 020 761	97,28	4 267 237 081	94,71	4 267 237 081	94,71
103-Promotion de l'emploi	2 358 266 000	489 159 155	1 596 229 696	67,69	1 540 237 848	65,31	1 540 237 848	65,31
105-Planification et aménagement urbain	2 513 603 000	43 592 360	2 306 518 677	91,76	1 836 200 873	73,05	1 836 200 873	73,05
106-Architecture et construction	327 112 000	27 811 000	84 446 987	25,82	67 996 991	20,79	67 996 991	20,79
107-Accès aux logements décents	940 004 000	281 999 572	265 325 370	28,23	157 324 490	16,74	157 324 490	16,74
108-Pilotage et soutien aux service du MUH	889 295 663	65 124 380	267 651 953	30,10	162 772 821	18,30	162 772 821	18,30
109-Aménagements hydrauliques	22 129 202 000	1 173 448 948	17 009 079 890	76,86	6 593 495 380	29,80	6 593 495 380	29,80
110-Gerston intégrée des ressources en eau	2 704 704 228	317 085 577	1 593 492 705	58,92	1 462 804 089	54,08	1 462 804 089	54,08
111-Approvisionnement en eau potable	10 483 397 000	321 186 789	8 677 154 161	82,77	3 525 511 979	33,63	3 525 511 979	33,63
112-Assainissement des eaux usées et excréta	3 344 226 000	293 975 013	2 227 424 635	66,61	676 952 043	20,24	676 952 043	20,24
113-Pilotage et soutien	4 154 871 570	640 628 311	1 917 258 864	46,14	1 547 288 737	37,24	1 547 288 737	37,24
114-Ordres burkinabè	793 802 000	0	793 802 000	100,00	793 802 000	100,00	793 802 000	100,00
115-Régulation du secteur de la communication	705 813 027	0	705 529 137	99,96	704 719 137	99,85	704 719 137	99,85
116-Controle d'Etat	1 233 745 836	12 050 378	1 128 207 379	91,45	1 092 633 733	88,56	1 092 633 733	88,56
117-Coordination des actions du Conseil constitutionn	310 507 682	9 990 130	228 837 590	73,70	179 913 330	57,94	179 913 330	57,94
118-Juridiction supérieure de l'ordre administratif	296 000 000	0	296 000 000	100,00	296 000 000	100,00	296 000 000	100,00
119-Controle juridictionnel et controle de la gestion d	583 116 000	0	583 116 000	100,00	583 116 000	100,00	583 116 000	100,00
120-Régulation performante du droit et unification eff	467 958 000	0	451 896 589	96,57	451 896 589	96,57	451 896 589	96,57
121-Elections	413 612 000	47 584 500	187 778 500	45,40	187 778 500	45,40	187 778 500	45,40
122-Protection des données à caractère personnel	576 684 000	0	561 824 568	97,42	422 681 400	73,30	422 681 400	73,30
123-Médiateur du Faso	706 469 750	0	535 846 500	75,85	535 846 500	75,85	535 846 500	75,85
124-Relations avec le Parlement	49 216 572	0	38 216 572	77,65	38 216 572	77,65	38 216 572	77,65
133-Dépenses communes interministérielles	239 186 041 000	3 686 133 194	164 056 155 701	68,59	163 810 650 720	68,49	163 810 650 720	68,49
134-Fonction parlementaire	9 993 050 000	0	9 993 050 000	100,00	9 993 050 000	100,00	9 993 050 000	100,00
135-Transferts de ressources aux Collectivités Territor	40 917 102 000	3 999 691 651	36 902 030 220	90,19	36 902 030 220	90,19	36 902 030 220	90,19
136-Transformation et écosystème numérique	876 423 000	186 120 160	558 139 196	63,68	367 597 000	41,94	367 597 000	41,94
137-Gestion des Burkinabè de l'extérieur	176 161 000	0	117 218 271	66,54	113 535 271	64,45	113 535 271	64,45
138-Carières	212 000 000	1 000 000	198 500 000	93,63	198 500 000	93,63	198 500 000	93,63
146-Accès aux produits de santé	22 880 737 000	0	21 458 266 627	93,78	17 485 719 344	76,42	17 485 719 344	76,42
147-Défense des Droits Humains	562 000 000	0	300 784 840	53,52	300 784 840	53,52	300 784 840	53,52
149-Pilotage et soutien des services	0	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
150-Pilotage et soutien	751 897 000	0	751 897 000	100,00	0	0,00	0	0,00
151-Pilotage des services du ministère	230 792 554	20 000 000	33 012 400	14,30	11 576 200	5,02	11 576 200	5,02
Total général	1 560 953 116 000	118 079 048 565	1 176 582 642 306	75,38	1 096 683 409 768	70,26	1 096 675 426 768	70,26

Source : CID, SIGASPE ET SYGADE

Annexe 7 : Situation d'exécution des Crédits de paiement des dépenses sociales CFA en FCFA.

LB_SECTION2	MT_CRED_CP INIT	CP LFR_ajusté*	PROJET	MT_ENG_CP	Tx eng_visé CP (en%)	Mt liq	Tx liq (en%)	Mt ord	Tx ord (en%)
01-Présidence du Faso	5 854 100 000	5 821 825 000	96 803 900	5 725 000 000	98,34	5 725 000 000	98,34	5 725 000 000	98,34
03-Primature	11 712 000 000	1 712 000 000	22 539 850	97 976 370	5,72	83 016 750	4,85	83 016 750	4,85
09-Ministère de l' Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	57 962 000	57 962 000	42 162 000	0	0,00	0	0,00	0	0,00
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	3 253 633 000	3 489 893 110	168 475 284	2 369 160 411	67,89	885 980 097	25,39	885 980 097	25,39
11-Ministère des Armées et des Anciens Combattants	30 111 000	30 111 000	0	22 583 250	75,00	22 583 250	75,00	22 583 250	75,00
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	1 658 014 000	1 257 014 000	29 594 400	1 180 501 000	93,91	1 179 751 000	93,85	1 179 751 000	93,85
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	4 121 797 000	3 172 749 999	1 067 393 000	1 863 081 945	58,72	1 825 303 975	57,53	1 825 303 975	57,53
18-Ministère Communicat. Relations Parlement Culture Arts Tourisme	13 000 000	13 000 000	0	13 000 000	100,00	13 000 000	100,00	13 000 000	100,00
19-Ministère du Genre et de la Famille		2 439 761 079	150 794 999	704 776 064	28,89	555 833 000	22,78	555 833 000	22,78
20-Ministère des Sports, de l'Autonomisation des Jeunes et de l'Emploi	8 830 311 000	7 835 841 250	604 925 071	6 774 264 457	86,45	6 442 488 929	82,22	6 442 488 929	82,22
21-Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien-être	144 540 135 000	137 500 198 177	11 588 483 181	103 335 834 586	75,15	90 055 022 636	65,49	90 048 943 636	65,49
22-Ministère du Genre, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	15 034 526 000	11 139 323 318	45 077 430	10 319 138 089	92,64	9 180 446 310	82,41	9 180 446 310	82,41
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	83 433 251 000	74 949 482 566	3 460 950 133	58 664 469 720	78,27	47 548 830 567	63,44	47 548 830 567	63,44
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	65 458 405 000	69 304 905 000	602 518 488	65 542 691 811	94,57	65 526 188 811	94,55	65 526 188 811	94,55
25-Ministère Dévt Industriel, Commerce l'Artisanat Petites Moyennes Entreprises	1 640 690 000	1 540 008 000	5 673 500	1 440 277 286	93,52	1 193 729 854	77,51	1 193 729 854	77,51
26-Ministère de la Transition Energétique, des Mines et des Carrières	13 707 165 000	2 787 100 000	10 000 000	2 003 500 000	71,88	2 003 500 000	71,88	2 003 500 000	71,88
27-Ministère Agric. Aménagmt Hydro-agric Mécanisat. Ressourc. Anima. Halieutique	54 920 297 000	48 574 384 620	5 603 147 408	33 671 554 995	69,32	21 429 771 959	44,12	21 429 771 959	44,12
29-Ministère de la Transition Ecologique et de l'Environnement	7 408 485 000	623 967 896	23 500 000	573 217 189	91,87	558 468 223	89,50	558 468 223	89,50
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	13 098 087 000	6 545 740 445	92 616 891	6 174 110 427	94,32	4 529 623 635	69,20	4 529 623 635	69,20
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	1 699 094 000	1 699 094 000	3 598 500	875 965 502	51,55	681 270 112	40,10	681 270 112	40,10
38-Ministère du Développement Urbain, de l'Habitat et de la Ville	1 040 004 000	940 004 000	281 999 572	265 325 370	28,23	157 324 490	16,74	157 324 490	16,74
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	42 182 419 000	55 368 573 332	4 656 710 168	34 204 081 753	61,78	16 002 934 543	28,90	16 002 934 543	28,90
98-Transferts des Ressources aux Collectivités Territoriales	40 522 102 000	40 522 102 000	3 999 691 651	36 507 030 220	90,09	36 507 030 220	90,09	36 507 030 220	90,09
TOTAL	520 215 588 000	477 325 040 792	32 556 655 426	372 327 540 445	78,00	312 107 098 361	65,39	312 101 019 361	65,39

Source : CID

Annexe 8 : Situation d'exécution des CP des Crédits Délégés en FCFA.

LB_SECTION2	CP_ajusté*	PROJET	MT_ENG_CP	Tx eng_visé CP (en%)	Mt liq	Tx liq (en%)	Mt ord	Tx ord (en%)
09-Ministère de l' Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité	1 615 075 000	106 595 342	1 451 996 621	89,90	1 315 743 328	81,47	1 315 743 328	81,47
10-Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique	976 822 000	84 139 837	790 891 968	80,97	736 496 792	75,40	736 296 792	75,38
14-Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan	686 234 000	40 185 400	625 410 254	91,14	575 099 451	83,81	575 099 451	83,81
17-Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	210 210 000	13 640 000	184 114 355	87,59	165 182 925	78,58	165 182 925	78,58
18-Ministère Communicat. Relations Parlement Culture Arts Tourisme	257 900 000	13 691 000	208 246 259	80,75	193 707 809	75,11	193 707 809	75,11
19-Ministère du Genre et de la Famille	136 853 130	11 629 999	2 586 000	1,89	2 586 000	1,89	2 586 000	1,89
20-Ministère des Sports, de l'Autonomisation des Jeunes et de l'Emploi	274 820 000	35 700 000	206 085 016	74,99	185 352 466	67,45	185 352 466	67,45
21-Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien-être	4 658 423 500	1 011 571 834	3 005 618 359	64,52	2 056 463 540	44,15	2 051 660 040	44,04
22-Ministère du Genre, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	162 443 870	33 777 930	89 808 804	55,29	76 536 670	47,12	76 536 670	47,12
23-Ministère Education Nationale Alphabétisation Promotion Langues Nationales	27 540 420 210	553 952 212	26 267 215 664	95,38	25 727 980 325	93,42	25 727 980 325	93,42
24-Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	57 295 000	2 337 220	39 771 663	69,42	35 871 663	62,61	35 871 663	62,61
25-Ministère Dévt Industriel, Commerce l'Artisanat Petites Moyennes Entreprises	75 097 000	4 534 958	66 117 321	88,04	60 542 321	80,62	60 542 321	80,62
27-Ministère Agric. Aménagmt Hydro-agric Mécanisat. Ressourc. Anima. Halieutique	492 897 000	39 662 090	429 757 471	87,19	381 508 133	77,40	381 508 133	77,40
29-Ministère de la Transition Ecologique et de l'Environnement	93 281 127	9 299 782	83 227 420	89,22	72 077 454	77,27	72 077 454	77,27
30-Ministère des Infrastructures et du Désenclavement	299 442 000	19 143 798	270 612 680	90,37	214 707 235	71,70	214 707 235	71,70
32-Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	66 800 000	10 095 390	45 225 188	67,70	39 775 910	59,54	39 775 910	59,54
38-Ministère du Développement Urbain, de l'Habitat et de la Ville	130 000 000	6 525 000	117 217 596	90,17	105 617 604	81,24	105 617 604	81,24
42-Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	214 016 873	24 389 775	142 309 662	66,49	115 139 451	53,80	115 139 451	53,80
51-Conseil Supérieur de la Communication	15 660 000	0	15 376 110	98,19	14 566 110	93,01	14 566 110	93,01
TOTAL	37 963 690 710	2 020 871 567	34 041 588 411	89,67	32 074 955 187	84,49	32 069 951 687	84,48

Source : CID

Annexe 9 : Situation d'exécution des lignes Covid-19 en milliards de FCFA.

LIBELLE	CP ajusté*	ENG_VISE_CP		LIQUIDATION		ORDONNANCEMENT	
		MT	TAUX (en %)	MT	TAUX (en %)	MT	TAUX (en %)
21-Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien-être	10,51	1,51	14,37	0,01	0,10	0,01	0,10
0560228-Mettre en oeuvre Projet de préparation et de riposte au covid-19 (PPR Covid-19)	0,01	0,01	100,00	0,01	100,00	0,01	100,00
0560229-Assurer la vaccination contre la covid-19	10,50	1,50	14,29	0,00	0,00	0,00	0,00
22-Ministère du Genre, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire	7,23	7,23	100,00	7,23	100,00	7,23	100,00
0500213-Prendre en charge la distribution gratuite des vivres, kits d'hygiène et de dignité	7,23	7,23	100,00	7,23	100,00	7,23	100,00
Total général	17,74	8,74	49,27	7,24	40,81	7,24	40,81

Source : CID

Annexe 10 : Situation d'exécution des Autorisations d'Engagement en FCFA.

LB_PROGRAMME	MT_CRED_AE_AJ USTE	MT_PROJET	MT_ENG_CF	TAUX VISE (EN %)	MT_LIQ	TAUX LIQ (EN %)
001-Pilotage de l'action présidentielle	8 278 452 000	114 105 283	6 375 943 400	77,02	6 337 735 000	76,56
004-Organisation du travail gouvernemental	100 000 000	0	97 740 462	97,74	0	0,00
005-Soutien à l'action du Premier Ministre	801 035 000	9 456 250	0	0,00	0	0,00
007-Pilotage des projets stratégiques	13 802 565 000	0	8 404 480 000	60,89	8 404 480 000	60,89
009-Conseil Economique et Social	60 000 000	0	60 000 000	100,00	60 000 000	100,00
010-Sureté de l'Etat	750 000 000	0	750 000 000	100,00	750 000 000	100,00
011-Administration du territoire	87 019 000	0	0	0,00	0	0,00
012-Sécurité intérieure	24 953 093 000	49 995 715	16 600 595 171	66,53	16 256 722 234	65,15
013-Protection civile	1 995 472 000	0	0	0,00	0	0,00
014-Décentralisation	200 000 000	0	160 650 000	80,33	160 650 000	80,33
015-Etat civil	227 499 000	0	0	0,00	0	0,00
016-Pilotage et soutien des services du MATD	350 000 000	0	0	0,00	0	0,00
017-Administration judiciaire	2 753 834 000	292 500	442 277 914	16,06	26 593 172	0,97
018-Administration pénitentiaire	1 725 965 000	0	1 322 771 673	76,64	18 654 722	1,08
019-Droits humains	30 000 000	0	20 000 000	66,67	0	0,00
020-Citoyenneté et paix	30 000 000	0	18 691 175	62,30	0	0,00
021-Pilotage et soutien	160 000 000	0	33 445 500	20,90	0	0,00
022-Défense	37 983 120 000	9 160 436 250	28 822 683 750	75,88	28 822 683 750	75,88
023-Préparation et emploi des forces	2 093 200 000	273 300 000	1 819 900 000	86,94	1 819 900 000	86,94
024-Equipement des forces	8 732 924 275	1 926 650 888	6 806 273 387	77,94	6 806 273 387	77,94
026-Renforcement du lien Armée-Nation	280 000 000	70 000 000	210 000 000	75,00	210 000 000	75,00
027-Pilotage et soutien	28 383 575 000	0	21 633 937 500	76,22	21 633 937 500	76,22
028-Défense des intérêts du Burkina Faso dans le monde	3 540 214 538	0	3 169 993 000	89,54	3 169 993 000	89,54
030-Pilotage et soutien aux services du Ministère	54 902 000	8 395 700	20 340 000	37,05	20 340 000	37,05
032-Pilotage de l'Economie et du développement	8 555 238 000	29 594 400	5 520 238 000	64,52	5 520 238 000	64,52
033-Mobilisation des ressources	3 088 544 640	0	1 514 512 480	49,04	722 010 320	23,38
036-Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat	221 500 000	0	123 095 311	55,57	0	0,00
038-Pilotage et soutien des services du ministère	1 639 577 990	125 723 808	551 554 176	33,64	365 615 486	22,30
039-Culture	20 000 000	0	0	0,00	0	0,00
040-Tourisme	0	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
042-Recrutement, formation professionnelle et gestion de la carrière	527 000 000	0	471 642 711	89,50	12 747 500	2,42
044-Travail décent	110 000 000	0	99 769 420	90,70	99 769 420	90,70
045-Pilotage et soutien des services du MFPTPDS	400 000 000	0	393 640 545	98,41	0	0,00
046-Communication	25 000 000	0	25 000 000	100,00	25 000 000	100,00
047-Pilotage et soutien	363 941 000	251 065 070	0	0,00	0	0,00
048-Femme et du genre	80 000 000	0	0	0,00	0	0,00
049-Enfance et famille	361 344 079	0	153 943 064	42,60	5 000 000	1,38

LB_PROGRAMME	MT_CRED_AE_AJ USTE	MT_PROJET	MT_ENG_CF	TAUX VISE (EN %)	MT_LIQ	TAUX LIQ (EN %)
050-Solidarité nationale et gestion des catastrophes	550 094 000	0	460 093 851	83,64	28 867 800	5,25
051-Pilotage et soutien des services du Ministère	133 000 000	0	19 979 760	15,02	0	0,00
052-Sport et activités physiques	4 026 080 000	7 720 698	5 674 086 931	140,93	4 639 181 455	115,23
053-Loisirs	108 500 000	6 772 500	3 023 000	2,79	0	0,00
054-Pilotage et soutien des services du MSL	0	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
055-Offre de soin	25 375 094 589	4 460 268 436	8 946 615 038	35,26	4 323 270 800	17,04
056-Santé publique	1 931 887 000	58 478 600	1 847 744 006	95,64	1 811 804 800	93,78
057-Pilotage et soutien aux services de la Santé	1 039 000 000	143 556 209	25 487 490	2,45	13 491 090	1,30
058-Accès à l'éducation formelle	11 710 392 000	1 844 970 057	3 430 295 036	29,29	1 523 075 962	13,01
059-Qualité de l'éducation formelle	1 710 000 000	467 365 054	879 049 411	51,41	55 631 570	3,25
060-Accès et qualité de l'éducation non formelle	100 000 000	0	0	0,00	0	0,00
061-Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle et non	1 520 000 000	77 516 811	632 743 430	41,63	11 244 960	0,74
062-Enseignement supérieur	14 331 101 000	499 399 468	3 800 013 131	26,52	3 800 013 131	26,52
063-Fourniture des services sociaux aux étudiants	1 117 852 000	0	0	0,00	0	0,00
064-Recherche scientifique et technologique	2 486 176 000	89 090 000	410 876 000	16,53	410 876 000	16,53
065-Pilotage et soutien aux services du MESRSI	729 338 000	0	0	0,00	0	0,00
066-Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation	1 350 000 000	0	0	0,00	0	0,00
067-Industrie	413 687 000	3 050 000	0	0,00	0	0,00
068-Commerce	48 148 000	24 986 263	0	0,00	0	0,00
069-Artisanat	422 098 000	0	0	0,00	0	0,00
070-Secteur privé	56 173 000	18 526 000	0	0,00	0	0,00
071-Pilotage et soutien	140 894 000	22 770 316	36 170 558	25,67	1 995 000	1,42
073-Energie	16 010 856 000	922 916 233	500 000 000	3,12	0	0,00
075-Aménagements hydro-agricoles et irrigations	7 084 439 459	563 260 713	5 584 173 239	78,82	4 166 657 777	58,81
076-Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionnelles	2 028 621 000	4 487 500	16 962 500	0,84	0	0,00
077-Economie agricole	760 165 945	36 285 000	594 290 962	78,18	426 363 312	56,09
078-Développement durable des productions agricoles	3 176 692 000	244 359 000	1 741 848 645	54,83	1 660 872 945	52,28
079-Sécurisations foncière, formation professionnelle agricole et o	736 793 349	11 115 400	621 917 194	84,41	371 412 384	50,41
080-Pilotage et soutien	322 296 789	5 840 000	360 112 700	111,73	346 877 700	107,63
081-Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales	534 000 000	12 690 850	0	0,00	0	0,00
082-Productivité et compétitivité des productions animales	2 398 991 000	18 350 000	585 617 000	24,41	573 641 000	23,91
083-Santé animale et santé publique vétérinaire	505 000 000	204 510 000	300 000 000	59,41	300 000 000	59,41
084-Développement des productions halieutiques et aquacoles	225 454 507	9 928 000	87 812 736	38,95	0	0,00
086-Gestion durable des ressources forestières et fauniques	2 083 700 000	370 559 942	249 870 310	11,99	0	0,00
087-Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre	134 000 000	21 000 000	0	0,00	0	0,00
088-Gouvernance environnementale et développement durable	1 000 000	0	0	0,00	0	0,00
089-Economie verte et changement climatique	505 000 000	0	0	0,00	0	0,00
090-Pilotage et soutien	0	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!

LB_PROGRAMME	MT_CRED_AE_AJ USTE	MT_PROJET	MT_ENG_CF	TAUX VISE (EN %)	MT_LIQ	TAUX LIQ (EN %)
091-Sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire,	6 153 700 000	0	1 132 698 800	18,41	2 698 800	0,04
092-Développement du réseau routier classé, de voirie urbaine et	7 110 324 000	0	650 000 000	9,14	650 000 000	9,14
093-Développement de réseau de pistes rurales	1 218 298 000	0	4 209 816 750	345,55	3 797 604 883	311,71
094-Pilotage et soutien	200 000 000	200 000 000	0	0,00	0	0,00
095-Developpement d'infrastructures de communications électror	1 570 505 000	1 075 000	1 497 412 000	95,35	800 000 000	50,94
096-Appui au sous-secteur postal	3 075 000	1 500 000	0	0,00	0	0,00
097-Pilotage et soutien aux structures du MDENP	458 287 000	108 797 000	120 643 852	26,32	30 943 852	6,75
098-Transports et météorologie	6 610 557 000	95 000 000	4 592 999 000	69,48	4 145 720 767	62,71
099-Mobilité et sécurité routière	1 596 494 000	0	445 663 631	27,92	274 612 263	17,20
102-Formation professionnelle	850 000 000	41 872 081	508 127 919	59,78	508 127 919	59,78
105-Planification et aménagement urbain	50 000 000	10 000 000	0	0,00	0	0,00
106-Architecture et construction	500 000 000	0	0	0,00	0	0,00
107-Accès aux logements décents	774 600 000	245 461 272	0	0,00	0	0,00
108-Pilotage et soutien aux service du MUH	148 975 000	38 015 380	50 216 000	33,71	4 487 500	3,01
109-Aménagements hydrauliques	21 894 355 000	549 370 800	13 920 126 616	63,58	4 188 945 921	19,13
110-Gerstion intégrée des ressources en eau	405 800 000	1 990 000	77 535 000	19,11	77 535 000	19,11
111-Approvisionnement en eau potable	4 249 525 000	125 708 268	2 816 733 140	66,28	482 237 218	11,35
112-Assainissement des eaux usées et excréta	2 666 821 000	173 655 371	1 545 437 308	57,95	350 009 591	13,12
113-Pilotage et soutien	807 555 000	191 932 900	0	0,00	0	0,00
116-Controle d'Etat	103 225 000	0	64 178 965	62,17	64 178 965	62,17
118-Juridiction supérieure de l'ordre administratif	50 000 000	0	50 000 000	100,00	50 000 000	100,00
122-Protection des données à caractère personnel	197 000 000	0	182 140 568	92,46	42 997 400	21,83
133-Dépenses communes interministérielles	11 500 000 000	1	4 713 559 219	40,99	4 713 559 219	40,99
134-Fonction parlementaire	0	0	0	#DIV/0!	0	#DIV/0!
135-Transferts de ressources aux Collectivités Territoriales	10 497 477 000	3 999 691 651	6 482 423 974	61,75	6 482 423 974	61,75
136-Transformation et écosystème numérique	384 500 000	186 120 160	186 195 196	48,43	0	0,00
137-Gestion des Burkinabè de l'extérieur	19 000 000	0	3 994 271	21,02	3 994 271	21,02
146-Accès aux produits de santé	400 000 000	0	387 982 344	97,00	387 982 344	97,00
151-Pilotage des services du ministère	60 000 000	0	0	0,00	0	0,00
Total général	339 051 613 160	28 138 978 798	186 069 786 120	54,88	152 771 681 064	45,06

Source : CID

Annexe 11: Situation des restes à liquider des crédits de paiement en procédure normale en FCFA

Ministères/ Institutions	Engagement	Liquidation		Reste-Liquidation	
	Montant (FCFA)	Montant (FCFA)	Taux (%)	Montant (FCFA)	Taux (%)
01 Présidence	1 187 245 163	912 173 206	76,83	275 071 957	23,17
02 SGG-CM	177 471 104	121 483 192	68,45	55 987 912	31,55
03 Primature	591 824 421	459 902 245	77,71	131 922 176	22,29
09 MATDS	4 126 360 127	3 471 059 832	84,12	655 300 295	15,88
10 MJDHPC	1 582 509 942	1 153 124 117	72,87	429 385 825	27,13
12 MAECBE	2 038 277 999	1 218 896 666	59,80	819 381 333	40,20
14 MEFP	6 116 944 205	4 035 363 060	65,97	2 081 581 145	34,03
17 MFPTPS	876 551 770	329 764 364	37,62	546 787 406	62,38
18 MCRPCAT	280 570 787	232 018 800	82,70	48 551 987	17,30
19 MGF	2 586 000	2 586 000	100,00	-	0,00
20 MSAJE	1 049 735 450	621 621 624	59,22	428 113 826	40,78
21 MSHPBE	7 542 411 393	2 227 121 331	29,53	5 315 290 062	70,47
22 MGSNFAH	337 433 662	171 103 010	50,71	166 330 652	49,29
23 MENAPLN	13 315 082 297	8 258 270 903	62,02	5 056 811 394	37,98
24 MESRI	299 911 192	221 891 964	73,99	78 019 228	26,01
25 MDICAPME	409 837 619	298 824 315	72,91	111 013 304	27,09
26 MMC	79 040 000	79 040 000	100,00	-	0,00
27 MAAHMRAH	17 333 252 140	6 554 811 439	37,82	10 778 440 701	62,18
29 MTEE	71 112 420	59 962 454	84,32	11 149 966	15,68
30 MID	1 589 962 051	1 351 300 047	84,99	238 662 004	15,01
31 MTDPCE	45 273 000	29 232 600	64,57	16 040 400	35,43
32 MTMUSR	254 622 808	182 143 134	71,53	72 479 674	28,47
38 MDUHV	441 896 280	232 569 776	52,63	209 326 504	47,37
42 MEEEA	2 331 972 073	1 053 280 626	45,17	1 278 691 447	54,83
51 Conseil Sup. Communication	15 376 110	14 566 110	94,73	810 000	5,27
52 ASCE-LC	217 672 463	183 898 817	84,48	33 773 646	15,52
54 Conseil Constitutionnel	164 097 938	115 173 678	70,19	48 924 260	29,81
99 Dépenses Communes	730 057 661	662 992 930	90,81	67 064 731	9,19
Total général	63 209 088 075	34 254 176 240	54,19	28 954 911 835	45,81

Source : DGCMEF

Annexe 12 : Situation des consommations d'électricité de 2021 et 2022 à fin juillet en FCFA

SECTION	Consommation d'électricité	TOTAL	TOTAL
	MINISTERES ET INSTITUTIONS	A FIN SEPTEMBRE 2021	A FIN SEPTEMBRE 2022
01	Présidence du Faso	452 437 412	422 380 136
02	Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	18 228 438	20 966 976
03	Premier Ministère	88 340 042	83 511 917
	Assemblée Nationale	69 014 935	69 626 154
	Conseil Economique et Social	15 689 540	12 786 014
	Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	0
	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	939 557 843	958 630 992
10	Ministère de la Justice	451 982 574	426 915 993
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	1 435 915 981	1 522 183 504
12	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	76 365 692	68 878 183
09	Ministère de la Sécurité Interieure	0	0
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	1 597 255 358	1 454 768 817
15	Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	0	0
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	96 757 942	98 142 511
18	Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlement	454 313 755	435 748 821
20	Ministère des Sports et des Loisirs	134 820 099	123 670 287
21	Ministère de la Santé	3 224 622 173	3 230 998 256
19	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	161 723 538	83 187 414
23	Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	548 800 822	538 218 212
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	572 678 936	535 561 111
25	Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat	60 282 443	58 511 689
	Ministère des Mines et des Carrières	0	22 125 953
27	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	647 863 723	597 456 333
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	0	0
29	Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement	311 560 901	293 230 965
30	Ministère des Infrastructures	335 127 637	310 220 125
	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	113 133 041	150 771 079
	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	58 964 625	58 419 553
	Ministère du Genre et de la Famille	0	75 536 804
	Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles	0	0
	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	29 180 598	27 467 662
	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	0	0
26	Ministère de l'Energie	0	0
50	Grande Chancellerie	13 366 470	12 630 126
51	Conseil Supérieur de la Communication	26 684 840	23 218 590
52	Autorité Supérieur du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	14 659 488	30 850 990
54	Conseil Constitutionnel	14 554 619	12 651 612
55	Conseil d'Etat	-	212 726
56	Cour des Comptes	20 540 773	17 703 764
57	Cour de Cassation	23 386 327	24 614 493
58	Commission Nationale Independante (CENI)	-	0
59	Commission Informatique et des Libertés	10 156 269	10 351 554
60	Médiateur du Faso	22 144 445	21 948 268
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	307 348 513	278 466 552
	TOTAUX	12 347 459 792	12 112 564 136

Source : DGAIE

Annexe 13 : Situation des consommations d'eau de 2021 et 2022 à fin juin en FCFA

SECTION	CONSOMMATION D'EAU	TOTAL	TOTAL
	MINISTERES ET INSTITUTIONS	A FIN SEPTEMBRE 2021	A FIN SEPTEMBRE 2022
01	Présidence du Faso	811 117 700	719 101 562
02	Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	1 471 310	2 468 263
03	Premier Ministère	20 542 542	24 989 751
	Assemblée Nationale	19 580 991	13 046 759
	Conseil Economique et Social	3 737 897	2 030 286
	Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	0
	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	208 674 779	208 885 331
10	Ministère de la Justice	342 652 734	333 231 557
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	1 320 491 487	1 287 890 785
12	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	9 590 235	10 929 421
09	Ministère de la Sécurité Interieure	0	0
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	182 638 965	234 228 285
15	Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme	0	0
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	6 692 704	7 445 283
18	Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlement	68 728 738	61 154 496
20	Ministère des Sports et des Loisirs	19 292 522	45 969 217
21	Ministère de la Santé	816 047 397	819 168 572
19	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	58 946 970	63 063 666
23	Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	71 929 853	64 508 763
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	142 389 651	143 294 181
25	Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat	15 418 895	15 521 109
	Ministère des Mines et des Carrières	0	1 797 769
27	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	72 014 947	66 672 659
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	0	0
29	Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	151 831 481	136 856 750
30	Ministère des Infrastructures	18 392 056	28 816 761
	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	3 023 878	3 098 098
	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	39 438 887	36 817 307
	Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	0	0
	Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles	0	0
	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	1 564 525	466 834
	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	0	0
26	Ministère de l'Energie	0	0
50	Grande Chancellerie	7 113 006	12 334 685
51	Conseil Supérieur de la Communication	3 628 147	3 473 728
52	Autorité Supérieur du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	1 631 938	1 354 491
54	Conseil Constitutionnel	1 370 420	1 325 286
55	Conseil d'Etat	0	0
56	Cour des Comptes	1 115 981	1 866 019
57	Cour de Cassation	2 030 188	2 853 238
58	Commission Nationale Independante (CENI)	4 261 716	3 516 989
59	Commission Informatique et des Libertés	1 674 419	1 691 675
60	Médiateur du Faso	7 722 825	4 328 820
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	15 408 878	19 885 366
	Institut National des Statistiques et de la Démographie	9 632	2 572
	TOTAL	4 452 178 294	4 384 086 334

Source : DGAIE

Annexe 14 : Situation des consommations téléphoniques de 2021 et 2022 à fin juillet en FCFA

SECTION	CONSOMMATION DE TELEPHONE	TOTAL	TOTAL
	MINISTERES OU INSTITUTIONS	A FIN SEPTEMBRE 2021	A FIN SEPTEMBRE 2022
01	Présidence du Faso	330 899 081	327 111 844
02	Sécrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des Ministres	1 074 870	1 533 812
03	Premier Ministère	20 439 524	20 807 124
	Assemblée Nationale	82 137 088	57 044 820
	Conseil Economique et Social	2 255 724	2 311 234
	Ministère de l'Intégration Africaine et des Burkinabè de l'Extérieur	0	0
	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	390 309 839	467 055 021
10	Ministère de la Justice	49 498 398	51 458 621
11	Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants	465 709 855	498 023 194
12	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	84 565 962	84 994 000
09	Ministère de la Sécurité Interieure	0	0
14	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	679 084 180	984 297 973
15	Ministère de la Culture des Arts et du Tourisme		0
17	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale	67 063 727	34 570 822
18	Ministère de la Communication et des Relation Avec le Parlement	38 748 691	34 863 447
20	Ministère des Sports et des Loisirs	12 700 259	6 823 672
21	Ministère de la Santé	86 455 334	93 415 470
19	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	24 692 987	20 215 692
23	Ministère de l' Education Nationale et de l'Alphabétisation	17 524 834	28 548 188
24	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	26 796 545	23 557 963
25	Ministère de l'Industrie Commerce et de l'Artisanat	7 919 006	7 814 435
	Ministère des Mines et des Carrières	14 039 038	26 809 175
27	Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	95 349 712	90 159 271
28	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	0	0
29	Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement	51 100 509	34 990 575
30	Ministère des Infrastructures	31 889 473	30 813 604
	Ministère du Développement de l'Economie Numérique et des Postes	302 634 824	315 770 198
	Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière	1 548 998	4 412 976
	Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique	0	0
	Ministère de la Jeunesse de la Formation et de l'Insertion Professionnelles	0	0
	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat	2 986 344	841 329
	Ministère de l'Eau et de l'Assainissement	0	0
26	COMMISSION NATIONALE DES DROITS HUMAINS	0	1 275 296
50	Grande Chancellerie	2 097 476	1 946 133
51	Conseil Supérieur de la Communication	8 638 225	9 969 609
52	Autorité Supérieure du Contrôle d'Etat et de la Lutte contre la Corruption	9 055 598	8 904 066
54	Conseil Constitutionnel	253 632	336 666
55	Conseil d'Etat	317 894	799 761
56	Cour des Comptes	330 713	392 394
57	Cour de Cassation	-	0
58	Commission Nationale Indépendante (CENI)	41 900 003	21 489 173
59	Commission Informatique et des Libertés	993 042	1 145 927
60	Médiateur du Faso	11 500 769	10 919 079
99	Dépenses Communes Interministérielles (HOTELS ADMINISTRATIFS)	488 734 734	463 606 468
	TOTAUX	3 451 246 888	3 769 029 032

Source : DGAIE

Annexe 15 : Situation de transmission des rapports de mise en œuvre des PPM en FCFA

n° d'ordre	Situation des Ministères et Institutions n'ayant pas transmis la situation d'exécution du PPM gestion 2022 du mois de JUILLET
1	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation
2	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité
3	Ministères de la justice et des droits humains, garde des sceaux (CANEVAS NON RENSEIGNE)
4	Ministère de l'environnement, de l'Energie, de l'eau et de l'assainissement
5	Ministère des affaires étrangères, de la coopération régionale et des burkinabè de l'extérieur
6	Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutique
7	Ministère de la défense et des anciens combattants
8	Ministère de la santé et de l'hygiène publique
9	Ministère des mines et des carrières (CANEVAS MAL RENSEIGNE)
10	Ministère des infrastructures et du désenclavement
11	Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
12	Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme
13	Ministère du genre et de la famille
14	Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi
15	Ministère de la solidarité nationale et de l'action humanitaire
16	Ministère des affaires religieuses et coutumières
17	Conseil constitutionnel
18	Conseil d'état
19	Cour de cassation
20	Médiateur du Faso
21	Cour des comptes
22	Présidence du Faso
23	Autorité supérieure du contrôle de l'état et de lutte contre la corruption
24	Secrétariat général du gouvernement et du conseil des ministres
25	Conseil économique et social
26	Commission électorale nationale indépendante
27	Commission de l'informatique et des libertés
28	Grande chancellerie

Source : DGCMEF

n° d'ordre	Situation des Ministères et Institutions n'ayant pas transmis la situation d'exécution du PPM gestion 2022 du mois d'AOUT
1	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité
2	Ministères de la justice et des droits humains, garde des seaux
3	Ministère de l'environnement, de l'Energie, de l'eau et de l'assainissement
4	Ministère des affaires étrangères, de la coopération régionale et des burkinabè de l'extérieur
5	Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutique
6	Ministère de la santé et de l'hygiène publique
7	Ministère des infrastructures et du désenclavement
8	Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
9	Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme
10	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale
11	Ministère du genre et de la famille
12	Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi
13	Ministère de la solidarité nationale et de l'action humanitaire
14	Ministère des affaires religieuses et coutumières
15	Conseil constitutionnel
16	Conseil d'état
17	Cour de cassation
18	Médiateur du Faso
19	Cour des comptes
20	Présidence du Faso
21	Autorité supérieure du contrôle de l'état et de lutte contre la corruption
22	Secrétariat général du gouvernement et du conseil des ministres
23	Commission électorale nationale indépendante
24	Commission de l'informatique et des libertés
25	Conseil supérieur de la communication
26	Premier ministre
27	Grande chancellerie

Source : DGCMEF

n° d'ordre	Situation des Ministères et Institutions n'ayant pas transmis la situation d'exécution du PPM gestion 2022 du mois de SEPTEMBRE
1	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation
2	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité
3	Ministères de la justice et des droits humains, garde des sceaux
4	Ministère de l'environnement, de l'Energie, de l'eau et de l'assainissement
5	Ministère des affaires étrangères, de la coopération régionale et des burkinabè de l'extérieur
6	Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutique
7	Ministère de la défense et des anciens combattants
8	Ministère de la santé et de l'hygiène publique
9	Ministère des mines et des carrières
10	Ministère des infrastructures et du désenclavement
11	Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
12	Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme
13	Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale
14	Ministère du développement industriel, du commerce, de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises
15	Ministère du genre et de la famille
16	Ministère des transports, de la mobilité urbaine et de la sécurité routière
17	Ministère de l'urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat
18	Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi
19	Ministère de la solidarité nationale et de l'action humanitaire
20	Ministère des affaires religieuses et coutumières
21	Conseil constitutionnel
22	Conseil d'état
23	Cour de cassation
24	Médiateur du Faso
25	Cour des comptes
26	Présidence du Faso
27	Autorité supérieure du contrôle de l'état et de lutte contre la corruption
28	Secrétariat général du gouvernement et du conseil des ministres
29	Conseil économique et social
30	Commission électorale nationale indépendante
31	Commission de l'informatique et des libertés
32	Conseil supérieur de la communication (CANEVAS NON RENSEIGNE)
33	Premier ministre
34	Grande chancellerie

Source : DGCMEF

Annexe 16 : Situation de la mise en œuvre des plans de déblocage de fonds par nature et par ministères et institutions en FCFA

SECTIONS ET PROGRAMMES	Total déblocage prévu	Prévision déblocage fin septembre 2022	Prévision déblocage du mois de septembre 2022	Montant Antérieur déblocage	Montant déblocage de septembre	Taux d'exécution de septembre 2022	Montant total déblocué	Taux de ref.	Taux d'exécution global
	1	2	3	4	5	6=5/3	7=4+5	A=2/1	9=7/1
01 Présidence du Faso	49 026 501 440	49 026 501 440	5 294 122 220	42 984 879 220	170 000 000	3,21	43 154 879 220	100,00	88,02
001 Pilotage de l'action présidentielle	41 219 508 440	41 219 508 440	5 183 629 220	35 358 379 220	170 000 000	3,28	35 528 379 220	100,00	86,19
002 Renforcement des capacités d'analyse et de transparence	606 993 000	606 993 000	110 493 000	426 500 000	0	0,00	426 500 000	100,00	70,26
003 Lutte contre le VIH, le SIDA et les IST	7 200 000 000	7 200 000 000	0	7 200 000 000	0	0,00	7 200 000 000	100,00	100,00
02 SGG-CM	162 431 500	74 931 500	2 800 000	72 131 500	0	0,00	72 131 500	46,13	44,41
004 Organisation du travail gouvernemental	162 431 500	74 931 500	2 800 000	72 131 500	0	0,00	72 131 500	46,13	44,41
03 Primature	17 421 527 000	17 124 352 000	4 702 328 711	12 422 023 289	1 142 275 000	24,29	13 564 298 289	98,29	77,86
005 Soutien à l'action du Premier Ministre	446 100 000	446 100 000	13 500 000	432 600 000	0	0,00	432 600 000	100,00	96,97
006 Appui à la gouvernance	820 351 000	820 351 000	109 323 711	711 027 289	0	0,00	711 027 289	100,00	86,67
007 Pilotage des projets stratégiques	13 666 226 000	13 666 226 000	3 509 775 000	10 156 451 000	142 275 000	4,05	10 298 726 000	100,00	75,36
008 Promotion du capital humain	2 488 850 000	2 191 675 000	1 069 730 000	1 121 945 000	1 000 000 000	93,48	2 121 945 000	88,06	85,26
04 Parlement	24 443 004 000	24 443 004 000	0	9 993 050 000	0	0,00	9 993 050 000	100,00	40,88
134 Fonction parlementaire	24 443 004 000	24 443 004 000	0	9 993 050 000	0	0,00	9 993 050 000	100,00	40,88
05 CES	542 467 250	542 467 250	0	542 467 250	0	0,00	542 467 250	100,00	100,00
009 Conseil Economique et Social	542 467 250	542 467 250	0	542 467 250	0	0,00	542 467 250	100,00	100,00
09 MATDS	53 681 203 300	53 678 382 300	22 606 217 500	27 528 838 550	20 354 983 000	90,04	47 883 821 550	99,99	89,20
010 surete de l'Etat	1 564 000 000	1 564 000 000	0	1 564 000 000	0	0,00	1 564 000 000	100,00	100,00
011 Administration du territoire	1 562 834 500	1 562 834 500	20 000 000	12 987 500	0	0,00	12 987 500	100,00	0,83
012 Sécurité intérieure	34 555 425 500	34 555 425 500	19 321 254 000	14 088 210 250	19 296 254 000	99,87	33 384 464 250	100,00	96,61
013 Protection civile	2 910 880 000	2 910 880 000	1 000 000 000	1 702 835 000	1 000 000 000	100,00	2 702 835 000	100,00	92,85
014 Décentralisation	12 547 656 800	12 547 656 800	2 167 828 000	9 947 295 800	3 729 000	0,17	9 951 024 800	100,00	79,31
015 Etat civil	44 700 000	44 700 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
016 Pilotage et soutien des services du MATD	495 706 500	492 885 500	97 135 500	213 510 000	55 000 000	56,62	268 510 000	99,43	54,17
10 MJDHPC	2 478 426 572	2 478 426 572	0	2 187 426 572	0	0,00	2 187 426 572	100,00	88,26
017 Administration judiciaire	1 154 410 000	1 154 410 000	0	938 410 000	0	0,00	938 410 000	100,00	81,29
018 Administration pénitentiaire	891 900 000	891 900 000	0	891 900 000	0	0,00	891 900 000	100,00	100,00
019 Droits humains	130 200 000	130 200 000	0	130 200 000	0	0,00	130 200 000	100,00	100,00
020 Citoyenneté et paix	164 720 000	164 720 000	0	164 720 000	0	0,00	164 720 000	100,00	100,00
021 Pilotage et soutien	98 980 000	98 980 000	0	23 980 000	0	0,00	23 980 000	100,00	24,23
0124 Relations avec le Parlement	38 216 572	38 216 572	0	38 216 572	0	0,00	38 216 572	100,00	100,00
11 MAAC	344 213 151 000	243 159 863 249	0	243 159 863 249	0	0,00	243 159 863 249	70,64	70,64
022 Défense	122 807 978 725	78 753 147 612	0	78 753 147 612	0	0,00	78 753 147 612	64,13	64,13
023 Préparation et emploi des forces	114 028 561 000	83 271 420 750	0	83 271 420 750	0	0,00	83 271 420 750	73,03	73,03
024 Equipement des forces	9 302 322 275	7 233 321 887	0	7 233 321 887	0	0,00	7 233 321 887	77,76	77,76
025 Appui à la sécurité publique et à la protection civile	46 214 414 000	34 660 810 500	0	34 660 810 500	0	0,00	34 660 810 500	75,00	75,00
026 Renforcement du lien ArméeNation	1 618 043 000	1 213 532 250	0	1 213 532 250	0	0,00	1 213 532 250	75,00	75,00
027 Pilotage et soutien	50 241 832 000	38 027 630 250	0	38 027 630 250	0	0,00	38 027 630 250	75,69	75,69
12 MAECBE	22 796 246 000	18 692 004 500	3 778 931 000	14 237 652 500	3 781 431 000	100,07	18 019 083 500	82,00	79,04
028 Défense des intérêts du Burkina Faso dans le monde	21 230 305 000	17 126 063 500	3 778 931 000	12 671 711 500	3 781 431 000	100,07	16 453 142 500	80,67	77,50
029 Intégration africaine	1 210 000 000	1 210 000 000	0	1 210 000 000	0	0,00	1 210 000 000	100,00	100,00
030 Pilotage et soutien aux services du Ministère	355 941 000	355 941 000	0	355 941 000	0	0,00	355 941 000	100,00	100,00

Rapport trimestriel de l'exécution du budget et de la trésorerie de l'Etat, exercice 2022 au 30 septembre

SECTIONS ET PROGRAMMES	Total déblocage prévu	Prévision déblocage fin septembre 2022	Prévision déblocage du mois de septembre 2022	Montant Antérieur déblocage	Montant déblocage de septembre	Taux d'exécution de septembre 2022	Montant total déblocué	Taux de ref.	Taux d'exécution global
	1	2	3	4	5	6=5/3	7=4+5	A=2/1	9=7/1
13 Mini.securite	18 196 348 000	18 196 348 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
010 inconnu	1 564 000 000	1 564 000 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
012 inconnu	16 186 096 000	16 186 096 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
139 Pilotage et soutien des services du MSECUR	446 252 000	446 252 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
14 MEFP	65 628 700 437	60 805 207 704	5 128 033 074	55 168 221 930	3 937 033 074	76,77	59 105 255 004	92,65	90,06
032 Pilotage de l'economie et du dev	32 696 069 845	31 764 675 210	3 394 480 000	28 035 195 210	3 364 480 000	99,12	31 399 675 210	97,15	96,04
033 Mobilisation des ressources	952 168 074	703 061 074	33 023 074	670 038 000	33 023 074	100,00	703 061 074	73,84	73,84
034 Gestion budg tenue compte pub exerc tutel super sys fncier	1 564 777 500	428 674 000	13 608 000	415 066 000	13 608 000	100,00	428 674 000	27,40	27,40
036 Controle,audit et sauveg des interets de l'Etat	2 946 654 000	2 408 694 250	1 264 922 000	1 134 972 250	114 922 000	9,09	1 249 894 250	81,74	42,42
038 Pilotage et soutien des services du ministère	27 469 031 018	25 500 103 170	422 000 000	24 912 950 470	411 000 000	97,39	25 323 950 470	92,83	92,19
15 MCAT	3 092 858 000	3 092 858 000	400 000 000	0	0	0,00	0	100,00	0,00
010 inconnu	2 223 000 000	2 223 000 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
012 inconnu	658 000 000	658 000 000	400 000 000	0	0	0,00	0	100,00	0,00
041 Pilotage et soutien aux services du MCAT	211 858 000	211 858 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
17 MFPTPS	5 739 598 117	4 340 266 117	523 934 117	2 731 832 000	508 934 117	97,14	3 240 766 117	75,62	56,46
042 Recrutement, formation professionnelle et gestion de la carr	2 651 598 117	1 557 266 117	418 934 117	1 108 332 000	408 934 117	97,61	1 517 266 117	58,73	57,22
043 Réforme de l'administration	205 000 000	112 500 000	5 000 000	107 500 000	0	0,00	107 500 000	54,88	52,44
044 Travail décent	2 808 500 000	2 611 500 000	100 000 000	1 460 500 000	100 000 000	100,00	1 560 500 000	92,99	55,56
045 Pilotage et soutien des services du MFPTPDS	74 500 000	59 000 000	0	55 500 000	0	0,00	55 500 000	79,19	74,50
18 MCRPCAT	11 651 186 000	11 651 186 000	428 500 000	10 662 348 000	0	0,00	10 662 348 000	100,00	91,51
039 Culture	2 123 000 000	2 123 000 000	0	1 981 000 000	0	0,00	1 981 000 000	100,00	93,31
046 Tourisme	658 000 000	658 000 000	400 000 000	144 000 000	0	0,00	144 000 000	100,00	21,88
046 Communication	8 418 696 000	8 418 696 000	24 500 000	8 309 696 000	0	0,00	8 309 696 000	100,00	98,71
047 Pilotage et soutien	451 490 000	451 490 000	4 000 000	227 652 000	0	0,00	227 652 000	100,00	50,42
19 MGF	1 563 616 000	100 200 000	100 200 000	0	0	0,00	0	6,41	0,00
048 Femme et du genre	523 205 000	0	0	0	0	0,00	0	0,00	0,00
049 Enfance et famille	1 030 211 000	90 000 000	90 000 000	0	0	0,00	0	8,74	0,00
151 Pilotage des services du ministère	10 200 000	10 200 000	10 200 000	0	0	0,00	0	100,00	0,00
20 MSAJE	12 712 497 750	12 550 344 750	4 486 069 250	8 011 775 500	1 450 361 000	32,33	9 462 136 500	98,72	74,43
052 Sport et activités physiques	5 124 318 000	5 124 318 000	2 884 911 000	2 226 807 000	769 970 000	26,69	2 996 777 000	100,00	58,48
053 Loisirs	21 175 000	21 175 000	14 325 000	4 050 000	1 300 000	9,08	5 350 000	100,00	25,27
054 Pilotage et soutien des services du MSL	720 840 500	642 440 500	206 685 000	398 655 500	4 378 000	2,12	403 033 500	89,12	55,91
101 Jeunesse	797 517 250	713 764 250	205 757 250	508 007 000	141 007 000	68,53	649 014 000	89,50	81,38
102 Formation professionnelle	3 935 831 000	3 935 831 000	130 000 000	3 805 831 000	130 000 000	100,00	3 935 831 000	100,00	100,00
054 Promotion de l'emploi	2 112 816 000	2 112 816 000	1 044 391 000	1 068 425 000	403 706 000	38,65	1 472 131 000	100,00	69,68
21 MSHPBE	151 789 565 510	149 823 054 010	39 418 078 891	110 404 975 119	31 592 344 412	80,15	141 997 319 531	98,70	93,55
055 Offre de soins	91 423 038 017	91 402 595 517	29 897 816 060	61 504 779 457	29 249 586 580	97,83	90 754 366 037	99,98	99,27
056 Santé publique	40 822 201 993	39 126 132 993	9 487 630 331	29 638 502 662	2 310 575 332	24,35	31 949 077 994	95,85	78,26
056 Santé publique	2 196 588 500	2 196 588 500	32 632 500	2 163 956 000	32 182 500	98,62	2 196 138 500	100,00	99,98
146 Acces aux produits de sante	17 347 737 000	17 097 737 000	0	17 097 737 000	0	0,00	17 097 737 000	98,56	98,56
22 MGSNFAH	10 531 419 421	10 501 419 421	980 638 421	9 516 881 000	673 165 421	68,65	10 190 046 421	99,72	96,76
048 Femme et du genre	42 000 000	42 000 000	0	42 000 000	0	0,00	42 000 000	100,00	100,00
049 Enfance et famille	500 000 000	500 000 000	0	500 000 000	0	0,00	500 000 000	100,00	100,00
050 Solidarité nationale et gestion des catastrophes	9 327 828 421	9 297 828 421	938 838 421	8 358 990 000	658 665 421	70,16	9 017 655 421	99,68	96,67
051 Pilotage et soutien des services du Ministère	661 591 000	661 591 000	41 800 000	615 891 000	14 500 000	34,69	630 391 000	100,00	105,28

SECTIONS ET PROGRAMMES	Total débloqué prevu	Prévision débloqué fin septembre 2022	Prévision débloqué du mois de septembre 2022	Montant Antérieur débloqué	Montant débloqué de septembre	Taux d'exécution de septembre 2022	Montant total débloqué	Taux de ref.	Taux d'exécution global
23 MENAPLN	28 407 150 926	28 407 150 926	2 943 220 020	14 767 315 906	2 453 116 520	83,35	17 220 432 426	100,00	60,62
058 Accès à l'éducation formelle	11 728 634 340	11 728 634 340	750 000 000	9 298 014 340	650 000 000	86,67	9 948 014 340	100,00	84,82
059 Qualité de l'éducation formelle	13 824 299 020	13 824 299 020	1 816 774 520	4 217 779 500	1 800 736 520	99,12	6 018 516 020	100,00	43,54
060 Accès et qualité de l'éducation non formelle	1 286 231 566	1 286 231 566	0	1 036 231 566	0	0,00	1 036 231 566	100,00	80,56
061 Pilotage et soutien aux services de l'éducation formelle	1 567 986 000	1 567 986 000	376 445 500	215 290 500	2 380 000	0,63	217 670 500	100,00	13,88
24 MESRI	72 679 211 698	72 668 211 698	1 393 691 660	71 251 776 038	802 960 000	57,61	72 054 736 038	99,98	99,14
062 Enseignement supérieur	34 842 683 660	34 842 683 660	638 278 160	34 189 411 500	363 145 000	56,89	34 552 556 500	100,00	99,17
063 Fourniture de services sociaux aux étudiants	27 666 872 180	27 666 872 180	324 450 000	27 342 422 180	300 000 000	92,46	27 642 422 180	100,00	99,91
064 Recherche scientifique et technologique	7 557 751 000	7 557 751 000	107 500 000	7 442 501 000	107 500 000	100,00	7 550 001 000	100,00	99,90
065 Pilotage et soutien aux services du MESRSI	2 469 904 858	2 458 904 858	319 463 500	2 139 441 358	28 315 000	8,86	2 167 756 358	99,55	87,77
066 Valorisation des résultats de la recherche et de l'innovat	142 000 000	142 000 000	4 000 000	138 000 000	4 000 000	100,00	142 000 000	100,00	100,00
25 MDICAPME	6 363 484 580	6 363 484 580	224 629 080	6 124 405 500	146 874 080	65,39	6 271 279 580	100,00	98,55
067 Industrie	332 707 000	332 707 000	25 000 000	307 707 000	0	0,00	307 707 000	100,00	92,49
068 Commerce	4 286 859 000	4 286 859 000	46 000 000	4 240 859 000	0	0,00	4 240 859 000	100,00	98,93
069 Artisanat	651 578 500	651 578 500	0	651 578 500	0	0,00	651 578 500	100,00	100,00
070 Secteur privé	1 089 340 080	1 089 340 080	153 629 080	921 261 000	146 874 080	95,60	1 068 135 080	100,00	98,05
071 Pilotage et soutien	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000	0	0,00	3 000 000	100,00	100,00
26 MITEMC	4 661 557 000	4 661 557 000	0	3 618 057 000	0	0,00	3 618 057 000	100,00	77,61
072 Mines	3 865 807 000	3 865 807 000	0	3 437 307 000	0	0,00	3 437 307 000	100,00	88,92
073 Energie	615 000 000	615 000 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
074 Pilotage et soutien des services du MMC	750 000	750 000	0	750 000	0	0,00	750 000	100,00	100,00
138 Carrières	180 000 000	180 000 000	0	180 000 000	0	0,00	180 000 000	100,00	100,00
27 MAAHMAH	25 780 747 436	25 780 747 436	5 037 122 311	17 668 104 235	3 733 821 645	74,13	21 401 925 880	100,00	83,02
075 Aménagements hydro-agricoles et irrigations	6 545 458 050	6 545 458 050	2 469 174 515	3 837 722 535	2 462 274 515	99,72	6 299 997 050	100,00	96,25
076 Prévention et gestion des crises alimentaires et nutritionne	3 187 397 100	3 187 397 100	380 153 530	1 226 841 244	74 024 530	19,47	1 300 865 774	100,00	40,81
077 Economie agricole	1 662 820 153	1 662 820 153	273 710 864	1 325 309 289	75 000 000	27,40	1 400 309 289	100,00	84,21
078 Développement durable des productions agricoles	5 535 979 476	5 535 979 476	813 392 290	4 700 387 186	450 301 919	55,36	5 150 689 105	100,00	93,04
079 Sécurisations foncière, format prof agric, orga mond rural	2 386 531 507	2 386 531 507	714 878 740	1 483 611 471	421 286 609	58,93	1 904 898 080	100,00	79,82
080 Pilotage et soutien	2 002 979 676	2 002 979 676	5 000 000	1 954 979 676	5 000 000	100,00	1 959 979 676	100,00	97,85
081 Sécurisation et gestion durable des ressources pastorales	349 402 300	349 402 300	134 878 300	116 157 936	0	0,00	116 157 936	100,00	33,24
082 Productivité et compétitivité des productions animales	3 003 322 970	3 003 322 970	217 577 970	2 262 877 000	217 577 970	100,00	2 480 454 970	100,00	82,59
083 Santé animale et santé publique vétérinaire	1 002 796 204	1 002 796 204	28 356 102	725 747 898	28 356 102	100,00	754 104 000	100,00	75,20
084 Développement des productions halieutiques et aquacoles	104 060 000	104 060 000	0	34 470 000	0	0,00	34 470 000	100,00	33,13

SECTIONS ET PROGRAMMES	Total débloqué prevu	Prévision débloqué fin septembre 2022	Prévision débloqué du mois de septembre 2022	Montant Antérieur débloqué	Montant débloqué de septembre	Taux d'exécution de septembre 2022	Montant total débloqué	Taux de ref.	Taux d'exécuti on global
28 MRAH	2 962 206 000	2 962 206 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
081 inconnu	633 710 000	633 710 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
082 inconnu	1 516 007 000	1 516 007 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
083 inconnu	754 754 000	754 754 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
084 inconnu	35 120 000	35 120 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
085 Pilotage et soutien	22 615 000	22 615 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
29 MTEE	4 498 916 000	4 498 916 000	0	725 180 000	0	0,00	725 180 000	100,00	16,12
086 Gestion durable des ressources forestières et fauniques	1 904 300 000	1 904 300 000	0	272 500 000	0	0,00	272 500 000	100,00	14,31
087 Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de vie	408 800 000	408 800 000	0	130 000 000	0	0,00	130 000 000	100,00	31,80
088 Gouvernance environnementale et développement durable	111 500 000	111 500 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
089 Economie verte et changement climatique 090 Pilotage et soutien	109 440 000	109 440 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
090 Pilotage et soutien	1 964 876 000	1 964 876 000	0	322 680 000	0	0,00	322 680 000	100,00	16,42
30 MID	45 214 615 380	45 214 615 380	125 581 500	43 724 931 880	0	0,00	43 724 931 880	100,00	96,71
091 Sauvegarde du patrimoine routier	2 686 189 380	2 686 189 380	0	1 567 627 380	0	0,00	1 567 627 380	100,00	58,36
092 Développement du réseau routier classé	41 881 723 000	41 881 723 000	0	41 881 723 000	0	0,00	41 881 723 000	100,00	100,00
094 Pilotage et soutienI	646 703 000	646 703 000	125 581 500	275 581 500	0	0,00	275 581 500	100,00	42,61
31 MIDPCE	3 851 188 000	3 851 188 000	59 000 000	1 280 556 000	53 000 000	89,83	1 333 556 000	100,00	34,63
095 Développement d'infrastructures de com.elect.	3 370 480 000	3 370 480 000	0	967 480 000	0	0,00	967 480 000	100,00	28,70
097 Pilotage et soutien aux structures du MIDENP	7 000 000	7 000 000	6 000 000	0	0	0,00	0	100,00	0,00
136 Transformation et écosystème numérique	473 708 000	473 708 000	53 000 000	313 076 000	53 000 000	100,00	366 076 000	100,00	77,28
32 MTMUSR	2 746 901 400	2 421 901 400	310 172 900	1 926 528 500	32 064 900	10,34	1 958 593 400	88,17	71,30
098 Transports et météorologie	1 955 609 900	1 955 609 900	309 772 900	1 460 837 000	32 064 900	10,35	1 492 901 900	100,00	76,34
099 Mobilité et sécurité routière	650 400 000	325 400 000	400 000	325 000 000	0	0,00	325 000 000	50,03	49,97
100 Pilotage et soutien des services du MTMUSR	140 891 500	140 891 500	0	140 691 500	0	0,00	140 691 500	100,00	99,86
37 MJPEE	8 104 897 000	8 104 897 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
0 inconnu	150 000 000	150 000 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
101 inconnu	1 096 517 000	1 096 517 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
102 inconnu	4 588 331 000	4 588 331 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
103 inconnu	2 012 816 000	2 012 816 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
104 Pilotage et soutien des services du Ministère	257 233 000	257 233 000	0	0	0	0,00	0	100,00	0,00
38 MDUHV	182 950 000	182 950 000	0	73 950 000	0	0,00	73 950 000	100,00	40,42
106 Architecture et construction	2 500 000	2 500 000	0	2 500 000	0	0,00	2 500 000	100,00	100,00
107 Accès aux logements décentes	44 600 000	44 600 000	0	44 600 000	0	0,00	44 600 000	100,00	100,00
108 Pilotage et soutien aux service du MUH	135 850 000	135 850 000	0	26 850 000	0	0,00	26 850 000	100,00	19,76

SECTIONS ET PROGRAMMES	Total débloqué prévu	Prévision débloqué fin septembre 2022	Prévision débloqué du mois de septembre 2022	Montant Antérieur débloqué	Montant débloqué de septembre	Taux d'exécution de septembre 2022	Montant total débloqué	Taux de ref.	Taux d'exécution global
42 MEEEA	20 269 284 362	20 205 484 362	7 084 740 115	10 162 805 807	3 432 621 357	48,45	13 595 427 164	99,69	67,07
073 Energie	5 452 965 000	5 452 965 000	2 463 000 000	1 770 000 000	500 000 000	20,30	2 270 000 000	100,00	41,63
086 Gestion durable des ressources forestières et fauniques	2 707 800 000	2 707 800 000	1 135 500 000	1 495 300 000	65 500 000	5,77	1 560 800 000	100,00	57,64
087 Assainissement de l'environnement et amélioration du cadre de vie	239 800 000	239 800 000	8 800 000	211 000 000	0	0,00	211 000 000	100,00	87,99
088 Gouvernance environnementale et développement durable	114 400 000	114 400 000	0	108 900 000	0	0,00	108 900 000	100,00	95,19
089 Economie verte et changement climatique	113 740 000	113 740 000	17 540 000	91 700 000	0	0,00	91 700 000	100,00	80,62
109 Aménagements hydrauliques	1 829 252 152	1 829 252 152	459 968 905	1 332 923 247	182 828 905	39,75	1 515 752 152	100,00	82,86
110 Gestion intégrée des ressources en eau	1 508 037 840	1 498 037 840	42 000 000	1 198 037 840	0	0,00	1 198 037 840	99,34	79,44
111 Approvisionnement en eau potable	6 095 164 956	6 095 164 956	2 597 573 758	2 654 578 758	2 538 785 000	97,74	5 193 363 758	100,00	85,20
112 Assainissement des eaux usées et excréta	198 763 000	198 763 000	12 000 000	70 263 000	0	0,00	70 263 000	100,00	35,35
113 Pilotage et soutien	2 009 361 414	1 955 561 414	348 357 452	1 230 102 962	145 507 452	41,77	1 375 610 414	97,32	68,46
44 MARC	751 897 000	751 897 000	751 897 000	0	751 897 000	100,00	751 897 000	100,00	100,00
150 Pilotage et soutien	751 897 000	751 897 000	751 897 000	0	751 897 000	100,00	751 897 000	100,00	100,00
50 Gde Chancelléri	793 802 000	793 802 000	0	793 802 000	0	0,00	793 802 000	100,00	100,00
114 Ordres burkinabè	793 802 000	793 802 000	0	793 802 000	0	0,00	793 802 000	100,00	100,00
51 Cons.Sup.Comm	1 109 046 027	1 109 046 027	316 388 527	398 466 500	316 388 527	100,00	714 855 027	100,00	64,46
115 Régulation du secteur de la communication	1 109 046 027	1 109 046 027	316 388 527	398 466 500	316 388 527	100,00	714 855 027	100,00	64,46
52 ASCE-LC	816 203 823	816 203 823	0	809 334 323	0	0,00	809 334 323	100,00	99,16
116 Contrôle d'Etat	816 203 823	816 203 823	0	809 334 323	0	0,00	809 334 323	100,00	99,16
54 Cons. Const.	56 290 840	56 290 840	501 840	25 789 000	501 840	100,00	26 290 840	100,00	46,71
117 Coordination des actions du Conseil constitutionnel	56 290 840	56 290 840	501 840	25 789 000	501 840	100,00	26 290 840	100,00	46,71
55 Cons. Etat	296 000 000	296 000 000	0	296 000 000	0	0,00	296 000 000	100,00	100,00
118 Juridiction supérieure de l'ordre administratif	296 000 000	296 000 000	0	296 000 000	0	0,00	296 000 000	100,00	100,00
56 Cour Comptes	583 116 000	583 116 000	0	583 116 000	0	0,00	583 116 000	100,00	100,00
119 Contrôle juridictionnel et contrôle de la gestion des finances	583 116 000	583 116 000	0	583 116 000	0	0,00	583 116 000	100,00	100,00
57 Cour Cassation	395 562 000	395 562 000	0	395 562 000	0	0,00	395 562 000	100,00	100,00
120 Régulation de l'ordre du droit et unification de l'eff	395 562 000	395 562 000	0	395 562 000	0	0,00	395 562 000	100,00	100,00
58 CENI	447 726 000	447 726 000	109 777 000	187 778 500	0	0,00	187 778 500	100,00	41,94
121 Elections	447 726 000	447 726 000	109 777 000	187 778 500	0	0,00	187 778 500	100,00	41,94
59 CIL	415 684 000	415 684 000	0	415 684 000	0	0,00	415 684 000	100,00	100,00
122 Protection des données à caractère personnel	415 684 000	415 684 000	0	415 684 000	0	0,00	415 684 000	100,00	100,00
60 Média FA	739 657 000	535 846 500	0	535 846 500	0	0,00	535 846 500	72,45	72,45
123 Médiateur du Faso	739 657 000	535 846 500	0	535 846 500	0	0,00	535 846 500	72,45	72,45
61 CNDH	592 000 000	592 000 000	291 215 160	300 784 840	0	0,00	300 784 840	100,00	50,81
147 Défense des Droits Humains	592 000 000	592 000 000	291 215 160	300 784 840	0	0,00	300 784 840	100,00	50,81
98 Transf. Res. CT	40 901 721 871	40 901 721 871	3 999 691 651	36 902 030 220	0	0,00	36 902 030 220	100,00	90,22
135 Transferts de ressources aux Collectivités Territoriales	40 901 721 871	40 901 721 871	3 999 691 651	36 902 030 220	0	0,00	36 902 030 220	100,00	90,22
TOTAL GENERAL	1 069 292 563 640	953 299 022 656	110 497 481 948	762 592 170 428	75 333 772 893	68,18	837 925 943 321	89,15	78,36

Source : DGCMEF